

**La politesse est morte,
vive la sincérité ?
Le cas des Enfants
Entendants de Parents
Sourds**

**Mémoire pour le diplôme de
l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales
section «Anthropologie sociale et historique»
sous la direction de Daniel FABRE**

1996-97

ALAIN BACCI

Remerciements :

Un grand merci aux enseignants de l'EHESS pour la qualité des enseignements, et, tout particulièrement à Dominique Blanc, pour sa disponibilité.

Merci aux nombreux informateurs qui ont montré leur volonté de mieux faire connaître leur situation.

Merci aussi à la fondation SEITA pour m'avoir fait confiance sur ce sujet et pour m'avoir encouragé à la rédaction de ce mémoire.

Merci enfin à Bernard MOTTEZ et Yves DELAPORTE pour leurs conseils amicaux mais ô combien précieux tant sur le fonds que sur la forme de ce mémoire.

INTRODUCTION

SURDITE, CULTURE ET POLITESSE

I - POINTS DE VUE ANTAGONISTES -----	13
A - Point de vue externe	
<u>1 - Surdit�, un continuum</u>	
<u>2 - Perception m�dicalis�e et normative</u>	
<u>3 - Effets de la surdit�</u>	
B - Point de vue interne	16
<u>1 - Dichotomie</u>	
<u>2 - D�finition identitaire et culturelle</u>	
a) <u>L'individu</u>	
1) Transformation des comp�tences	
2) Sentiment d'appartenance	
b) <u>La langue</u>	
1) Structure de la LSF	
2) Nomination des personnes	
3) Enseignement de la LSF	
c) <u>Notion de culture Sourde</u>	
1) Structures sociales, vie associative	
2) Art	
3) Prox�mie adapt�e	
4) Lecture des visages et des postures	
5) Int�r�t d'une telle lecture de la Surdit�	
C - Surdit� et Histoire	26
D - Surdit� et domination symbolique	29
II - PLACE DE LA POLITESSE DANS LA CULTURE SOURDE -----	32
A - D�finitions	
B - Culture implicite et culture explicite	34
<u>1 - Aspects explicites</u>	
a) <u>Langue</u>	
1) Rituel langagier	
2) Classification des termes de politesse	
b) <u>Communication</u>	
1) Posture	
2) R�gles de prise de parole	
3) Support de communication	
<u>2 - Aspects implicites, l'usage des sens</u>	
a) <u>L'ou�e</u>	
b) <u>La vue</u>	
c) <u>L'odorat</u>	
d) <u>Le go�t</u>	
e) <u>Le toucher</u>	
C - La rencontre Sourds-Entendants	45

- 1 - Regard
- 2 - Nomination
- 3 - Techniques d'appel
- 4 - Prise de parole au foyer des Sourds
- 5 - Le toucher
- 6 - Le corps
- 7 - Feed-back
- 8 -Réprésentations

Enfant Entendant de Parents Sourds

I - Biographie-type d'un EEPS	51
II - Réflexions sur la situation	56
A - Apprentissage des langues	
B - Intermédiaire culturel	
C - Discours type	
D - Sentiment de honte	
E - Situations extrêmes	
III - Place de la parenté entendant	70
A - Rôle central dans l'éducation. Rapt?	
B - Une place contestée par les EEPS	
C - Renversement du réseau relationnel	
IV - On ne naît pas Entendant, on le devient	73
A - Ambiguïté d'appartenance	
B - Construction de l'identité	
C - La vraie histoire du vilain petit canard	
V - EEPS et politesse	77
A - Education	
B - Intermédiaires culturels	
<u>1 - Interrompre celui qui parle</u>	
<u>2 - Tutoyer - Voussoyer</u>	
<u>3 - Rituels langagiers</u>	
<u>4 - Maladresses</u>	
VI- EEPS et sincérité	80
A - Perception de la sincérité	
B - Discours de façade : le mensonge obligé	
C - Relation parents-prof	

CONCLUSION

INTRODUCTION

INTRODUCTION

1 - PARCOURS PERSONNEL

Il y a une bonne trentaine d'années, je suis né dans une famille un peu particulière. Mes parents étaient Sourds (*). Ils s'exprimaient essentiellement en Langue des Signes.

J'ai été, comme beaucoup d'enfants de parents sourds, confronté à des situations qu'un enfant ne connaît pas habituellement : accomplir des démarches administratives (impôts, sécurité sociale, etc...), organiser l'achat et la vente des biens de la famille (voiture, maison, etc...), en somme, servir d'intermédiaire entre mes parents et le monde extérieur. A dix-huit ans, j'ai ressenti le besoin de mieux connaître la Langue des Signes. J'ai donc suivi, parallèlement à mes études, des cours réguliers donnés par une association de Sourds. J'ai ainsi redécouvert un monde auquel j'appartenais, mais dont un grand nombre de significations m'échappaient. Plusieurs rencontres marquantes, avec des Sourds militants notamment, m'ont décidé à orienter ma carrière professionnelle du côté de l'interprétation «Langue des Signes-Français».

Après dix années de vie active passées à développer cette nouvelle profession, la curiosité des choses de l'esprit ne m'ayant quitté à aucun moment, j'ai décidé de reprendre des études.

J'ai voulu être prudent, me proposant d'aborder une science dont la source est la quotidienneté, le vécu (symbolique et réel) de tout un chacun. A travers une recherche sur un terrain ethnographique que je connaissais bien, « LE MONDE DES SOURDS », j'espérais pouvoir lier travail, loisirs et études sans efforts excessifs. Quel vanité! Jamais je n'aurais cru que la quotidienneté soit si ardue à décrire, que la proximité sociale et affective soit un si grand obstacle à la recherche du sens des réalités sociales.

Ma recherche était, au départ, centrée sur la place qu'occupent les enfants entendants dont les parents sourds pratiquent la Langue des Signes comme langue principale de communication. Au cours de ma première année d'étude, j'ai appris à maîtriser (si tant est qu'on puisse le prétendre) un outil essentiel : l'ENTRETIEN. J'ai rencontré de nombreux E.E.P.S. (**) adultes qui m'ont raconté leur histoire et fait part de leur réflexion sur cette situation toute particulière.

Très vite, il m'est apparu que ce vécu fonctionnait comme une métonymie des situations interculturelles, mais aussi des relations humaines en général.

On peut facilement rapprocher la situation des E.E.P.S. de celle des Beurs. La diglossie, image négative et domination d'une langue par rapport à une autre, agit très nettement sur la façon d'être des personnes détentrices de ces deux langues. Les Beurs subissent également le fait d'avoir des parents mal intégrés dans la société française, possédant un français écrit souvent rudimentaire et dont les références socioculturelles sont, somme toute, très éloignées de ce que propose la norme. Leur langue familiale est tout aussi dépréciée que peut l'être la Langue des Signes.

On peut aussi trouver des points communs avec les occitans. En effet, ce sont les enfants de personnes parlant le patois qui sont devenus acteurs dans la revalorisation de l'occitan, tout comme certains E.E.P.S. sont devenus «militants-ambassadeurs» de la culture sourde. Il semble de plus que le cas des E.E.P.S. soit suffisamment spécifique pour faire l'objet d'une étude poussée.

J'ai continué mon investigation auprès des familles sourdes vivant ou ayant vécu cette situation. Ma connaissance de la Langue des Signes et de la culture sourde, m'a permis de gérer au mieux ces entretiens et d'aller au fond des questions les plus aiguës.

J'étais dès lors en possession d'un matériau de recherche assez solide (transcriptions d'entretiens, littérature sur la surdité). Je pensais pouvoir compléter ma documentation pour que le diplôme me soit acquis.

* Les majuscules pour les mots «Sourds» et «Langue des Signes» sont volontaires, et seront expliquées un peu plus loin

** Par commodité, dans le dossier, E.E.P.S. signifiera «Enfants Entendants de Parents Sourds»

2 - SEITA

En 1993, j'ai eu connaissance de l'existence du concours organisé par la SEITA. Il fallait accomplir une recherche dont le thème central était imposé : « La politesse est morte, vive la sincérité ? ». Je me suis pris à rêver :

- fin d'une vie d'étude et d'activité professionnelle de plus de 50 h. hebdomadaires, puisque je pourrai réduire temporairement mon temps de travail sans mettre mon budget en péril.

- possibilité de préparer un débouché concret pour cette étude : réalisation d'un document vidéo accessible aux familles sourdes qui s'interrogent sur l'éducation de leur progéniture entendante.

Ayant été finalement lauréat de la bourse d'étude offerte par la SEITA, il m'a fallu sélectionner dans la matière ethnographique déjà collectée les éléments qui permettent d'analyser de façon plus précise le cas des EEPS pour répondre à la question imposée. Il est difficile d'exploiter un matériau ethnographique lorsque le prisme par lequel on décide d'observer un terrain change. J'ai refait une série d'entretiens complémentaires pour mieux cerner la problématique de la politesse et de la sincérité rapportée au cas des EEPS. J'ai également révisé le plan de mon mémoire pour l'adapter pleinement à la problématique proposée comme sujet d'étude à savoir « La politesse est morte, vive la sincérité ? Le cas des enfants entendants de parents sourds. »

3 - PREMIERES INVESTIGATIONS

La première question qu'il m'a fallu résoudre concernait les moyens à mettre en oeuvre pour faire avancer mon enquête. Rapidement, il m'est apparu qu'aucune donnée statistique valable ne peut être exploitée. Les chiffres donnés concernant la surdité en France ne sont absolument pas fiables. Il convient d'ailleurs de s'interroger sur les conditions qui ont amené la France à ne posséder aucun chiffre sérieux sur la question.

L'INSEE ne dispose pas de données précises. La loi « informatique et liberté », les contraintes relatives aux recensements (interdiction de prendre en compte des informations sur les opinions politiques, religieuses ou sur le type de handicap des personnes recensées) empêchent à l'heure actuelle d'obtenir des renseignements valides.

Les fichiers de la COTOREP (Commission Technique d'Orientation et de Reclassement des Personnes handicapées, pour ce qui concerne les adultes), ceux de la CDES (Commission Départementale sur l'Éducation Spécialisée) ne disposent que de données concernant la totalité des handicaps confondus. Les données relatives au handicap des personnes figurent dans un dossier médical inaccessible. Les fichiers sont donc inexploitablement quand on veut savoir le nombre de Sourds d'une région.

La question se complexifie encore du fait qu'un grand nombre de Sourds ne passent pas par ces structures. Les parents, parfois, préfèrent voir leur enfant comme un être identique à tout autre, et refusent une quelconque prise en compte de la différence.

De plus, parmi tous les Sourds, il y a ceux qui parlent bien et ont une faible perte auditive, ceux qui ne parlent pas du tout vocalement, ceux qui parlent et qui connaissent la Langue des Signes, ceux qui utilisent exclusivement cette dernière. Il y a aussi les accidentés de la vie qui ont perdu l'audition à l'âge adulte et dont la situation est fort différente. En somme, il existe une infinité de variables parasites qui rendent les chiffres très aléatoires.

Ce flou est largement exploité à la fois par la société et par les personnes concernées.

Quand on veut ériger cette communauté en groupe de pression potentiel, on invoque trois millions et demi de sourds, en omettant d'indiquer l'extrême diversité des population en présence.

Quand, au contraire, on veut montrer l'extrême petitesse de la communauté des Sourds s'exprimant en Langue des Signes, on ne comptabilise alors que les membres d'associations en France (moins de 50 000). On oublie alors tous les Sourds qui vivent de façon isolée, les enfants sourds scolarisés, les parents qui ont fait la démarche d'apprendre la Langue des Signes, les enfants entendants de parents sourds, qui pour une grande partie ont la Langue des Signes comme première langue, et toute la population entendante qui, pour une raison ou une autre (nécessité professionnelle, volonté personnelle ou autre) a décidé d'apprendre cette langue. Les locuteurs de Langue des Signes sont certainement bien plus nombreux qu'on ne le pense....

Les bases statistiques sont donc faussées, voire inexistantes. Le risque d'interprétation erronée est vraiment trop grand pour utiliser les méthodes quantitatives, même à des fins de vérification.

Pour l'ethnologue, cet obstacle est loin d'être insurmontable bien qu'il l'empêche d'inscrire sa recherche dans un contexte sociologique quantitatif connu. Ceci contribue à rendre l'objet de recherche plus insaisissable. L'observation du quotidien et les interviews menés en profondeur sont les seuls moyens efficaces pour cerner pareil sujet.

C'est donc l'approche qualitative qui a eu ma faveur. Par ailleurs, connaissant les pièges qu'on attribue à ce genre de démarche, j'ai diversifié mes sources et j'ai eu constamment à l'esprit l'absolue nécessité d'un regard critique sur les informations recueillies.

4 - APPARTENIR A LA COMMUNAUTÉ SOURDE : UN OBSTACLE MAIS AUSSI UN ATOUT

Ma connaissance de la communauté sourde a été autant un obstacle à dépasser qu'un atout majeur dans ma démarche.

L'obstacle était de nature épistémologique. On pouvait objecter mon implication dans la communauté sourde... Effectivement, la distance qui doit se créer entre tout chercheur et son objet de recherche aurait pu sembler difficile à tenir. Cependant, l'ethnologie contemporaine prend de plus en plus pour terrain d'étude les sociétés « modernes ». Ce problème de distance est donc maintenant bien connu, ... maîtrisable, si tant est que l'on s'entoure de précautions. La distance à ménager est plus intellectuelle que culturelle. Une bonne connaissance de ses propres implications, et une exigence d'honnêteté intellectuelle permanente permettent de limiter tout compromis avec l'idéologie ou l'affectif. On peut même tirer parti de ces implications personnelles. Les cours dispensés par l'EHESS m'ont permis de découvrir de façon plus fine ce que pouvait être une culture, une société. L'étude des grandes questions de l'anthropologie moderne m'a fait prendre de la distance vis à vis de mon objet d'étude. J'ai réalisé, en suivant chaque séminaire de l'École, que ces questions pouvaient être posées pour le cas de la communauté sourde.

L'atout majeur que représentait l'appartenance à la communauté sourde, tout au moins par le biais de mes parents, m'a permis d'éviter un (toujours) fastidieux travail de défrichage du sujet à étudier. Compte tenu de mon passé familial, il ne m'a pas été nécessaire d'effectuer des enquêtes préalables pour mieux cerner mon sujet.

Il est cependant certain que toute cette recherche est teintée par mes convictions profondes sur ce qu'est cette Communauté. Par honnêteté épistémologique, je me suis évertué à me décrire au cours de ces premiers chapitres afin que nul ne soit dupe sur ma représentation de ce monde.

5 - ENTRETIENS

Avant la mise en route de l'enquête, j'ai, dans un premier temps, essayé de décrire ce qui était arrivé lors de mon enfance, ce par quoi j'avais senti une différence avec le monde des entendants... J'ai travaillé sur mon propre vécu, essayant de tirer au clair les questions qui étaient restées en suspens dans ma propre histoire.

Tous ces repères ont servi de base à un premier questionnaire utilisé dans des entretiens semi-directifs. Si, au début de cette démarche, j'avais conçu celui-ci en le limitant relativement à ce que je souhaitais étudier, je me suis aperçu très rapidement qu'il me fallait laisser une place bien plus grande à ce qui pouvait être évoqué par les informateurs sans qu'interviennent des questions finalement très orientées sur mes propres « attentes ». Rapidement, le questionnaire n'a plus occupé qu'une place mineure, me permettant surtout de prendre contact avec les gens que je souhaitais interroger. Une fois ce contact pris, de nombreux échanges informels m'ont permis de mieux affiner la position de chacun.

La sélection des informateurs est passée par le réseau traditionnel d'informations des Sourds. Difficile d'utiliser les petites annonces, même celles de journaux d'associations. Un grand nombre de Sourds utilisent trop mal l'écrit pour que ce moyen soit efficace. C'est donc le « bouche à oreilles » qui a servi de support à ma recherche d'informateurs. Lors des premiers entretiens, pratiqués dans mon entourage, j'ai indiqué mon souci d'être à l'écoute de tous, j'ai ainsi obtenu des adresses de personnes qui pouvaient être volontaires pour l'enquête. Les informateurs ont fait également la « publicité » de mon travail, et, rapidement, j'ai eu plus de propositions que ce que je pouvais traiter sérieusement. Pour étendre le champ de mes investigations, il ne m'a pas été difficile d'aller dans d'autres régions. Il est arrivé un moment où, lorsque je devais me déplacer pour assurer l'interprétation de conférence, on me téléphonait en m'indiquant le nom de personnes susceptibles d'accepter de participer à l'enquête dans la région où j'allais travailler. J'ai rencontré un grand nombre de gens qui tenaient à me donner leur point de vue sur cette question.

Pourtant j'ai souhaité limiter le nombre des entretiens formels. J'ai interrogé trente-cinq personnes, EEPs ou parents sourds ayant des enfants entendants, dans le cadre d'entretiens formels, suivis généralement d'entretiens complémentaires, souvent non-enregistrés, tout aussi enrichissants, sinon plus, que l'entretien initial.

J'ai particulièrement approfondi les entretiens avec une dizaine de personnes. Un grand nombre de discussions informelles m'ont été d'un grand secours pour parvenir à formuler de façon précise, mon analyse.

On peut objecter le faible nombre d'informateurs utilisés. En effet, parmi les professionnels de l'éducation, la thèse généralement admise (pour ne pas parler de doxie) est l'extrême hétérogénéité de la Surdité; pour attester l'existence de traits culturels généralisable au plus grand nombre, on serait tenté d'utiliser un large échantillon d'informateurs. Cependant, cette objection est largement compensée par le fait que très vite, les discussions consécutives aux premiers entretiens m'ont permis une profondeur d'analyse peu commune. J'ai veillé à interroger des personnes dont la perspective était différente. Il y avait des militants d'associations (très « dogmatiques ») mais aussi des personnes sans responsabilité, simplement soucieuses de partager leurs préoccupations avec d'autres. Les discussions informelles ne faisaient généralement que confirmer ce qui m'était décrit dans le groupe de mes informateurs.

6 - CONDUITE ET EXPLOITATION DES ENTRETIENS

Les enquêtes menées auprès des familles sourdes s'exprimant en Langue des Signes m'ont forcé à développer un système particulier d'exploitation des données recueillies.

J'ai attaché un grand soin à la « mise en scène » de ces entretiens. Bien qu'ils aient été

enregistrés (magnétophone pour les entendants ou vidéo pour les Sourds), j'ai souhaité que systématiquement, ces premiers entretiens se passent dans une ambiance « conviviale » et intime. Fréquemment, ils ont eu lieu chez les « interviewés ». Rapidement j'essayais de faire « oublier » le dispositif d'enregistrement. L'entretien prenait un caractère informel (en apparence). Je connaissais les questions par coeur, ce qui me permettait de ne pas trop regarder mes notes. Bien évidemment, le cadre de l'entretien limitait la spontanéité et le naturel des informateurs. Cependant, je pense avoir souvent réussi à créer l'ambiance nécessaire à la confiance.

Régulièrement, je faisais acte de ma connaissance intime de la communauté sourde, vis à vis de mes informateurs. Par exemple, il est de coutume, dans la présentation entre personnes sourdes qui ne se connaissent pas d'évoquer son école d'origine. Il est de bon ton de faire une remarque sur les caractéristiques attribuées à cette école (ex : pour l'école des Hirondelles, à Marseille, il faut pouvoir parler de la sévérité des soeurs qui s'occupaient de cet établissement pour filles, au sujet de l'école d'Asnières, il faut saluer les résultats sportifs des garçons et la lutte ancestrale contre l'Institut de St Jacques). Ces marques contribuent à rendre l'entretien moins « agressif ». La communauté sourde, stigmatisée, ne livre pas ses secrets au premier venu. Les entretiens avec les EEPS se sont passés dans les mêmes conditions de « convivialité ». Lorsque cela apparaissait nécessaire, j'évoquais mon propre vécu, relatant des expériences parfois difficiles, indiquant ainsi que j'étais prêt à être mis dans la confiance de ce que l'on ne raconte jamais aux autres.

Lorsque les entretiens se passaient en Langue des Signes, tout était enregistré en vidéo. Mais je me trouvais avec un matériau produit dans une langue différente de celle dans laquelle j'allais l'exploiter. Les problèmes de transcription ont donc été décuplés.

Je me suis grandement appuyé sur mon expérience d'interprète pour parvenir à des traductions aussi fidèles que possible à la version originale. Certes, on peut toujours s'interroger sur la validité des mots choisis pour traduire telle ou telle idée émise en Langue des Signes. Les philologues me comprendront.

Pour parvenir à un produit relativement fidèle, il m'a fallu travailler de la façon suivante. Dans un premier temps, j'ai « relu » l'entretien vidéo. Puis, idées par idées, j'ai reformulé oralement (enregistrement audio) à la façon dont j'imagine qu'un parent l'aurait fait, choisissant les mots rendant compte le mieux possible des impressions données par l'expression initiale en Langue des Signes.

Après une retranscription écrite de ce « premier jet », j'ai revu intégralement l'entretien en Langue des Signes pour apporter les corrections nécessaires à ma traduction.

Le fait d'être à la fois l'interprète à la recherche du sens commun des mots et l'ethnologue à la recherche du sens social de ce qui est dit a été un travail délicat, que j'ai mené le plus honnêtement possible. « La traduction est au mieux un écho », dit Georges Borrow à propos d'une traduction de la Bible. J'ose espérer que ma traduction est l'écho des sentiments profonds qui ont motivé les parents sourds.

Ce travail, bien que fastidieux, a été enrichissant. En effet, la lecture, la relecture, l'analyse sémantique imposées par la traduction sont particulièrement intéressantes pour l'ethnologue, qui, dans sa démarche de réflexion, possède une connaissance déjà assez avancée du sujet. Car chaque question sur le sens commun de ce qui a été dit, interroge et réinterroge sans cesse les hypothèses du chercheur. L'écoute particulière propre à tout traducteur va bien plus loin que la simple écoute que l'on utilise lors de conversations. Le traducteur reste constamment à l'écoute des idées qu'il doit retransmettre dans l'autre langue. Il doit faire abstraction de ses préjugés, s'il le peut. Cette attitude d'écoute est proche finalement de celle de l'ethnologue dont l'intention est, somme toute, de traduire les actes, les rites, les symboles en éléments pertinents. Sans vouloir faire l'apologie de la traduction, on peut malgré tout considérer qu'elle est un outil non seulement nécessaire mais aussi efficace pour l'ethnologue qui décide de s'en servir comme élément d'analyse des discours. La traduction peut lui permettre de découvrir des éléments originaux dans les entretiens qu'il a menés.

7 - DIALOGUE TRANSGÉNÉRATIONNEL

Ma démarche, après avoir collecté bon nombre d'informations, a été de tenter d'établir une discussion entre EEPS et parents sourds, par mon intermédiaire. En effet, sans être vraiment tabou, la question des rapports entre enfants entendants et parents sourds n'est jamais abordée. Quand les jeunes parents se posent la question, leurs enfants, trop jeunes ne sont pas en mesure d'y répondre. Une fois adulte, ces questions ne sont plus ressenties comme nécessitant une clarification réciproque.

A la suite de ma première série d'entretiens auprès d'EEPS, j'ai donc restitué les réponses d'EEPS à des parents sourds, pour recueillir leurs réactions...

J'ai eu parfois le sentiment de permettre à tous ces gens d'instaurer un dialogue entre Sourds et enfants, d'une façon virtuelle et transgénérationnelle (les enfants que j'ai interrogés sont en effet adultes aujourd'hui et les parents eux, ont des enfants trop jeunes pour participer directement à l'enquête).

Peut-être ai-je voulu ainsi amorcer un dialogue qui ne s'était jamais réellement établi au sein de ma propre famille... Qui sait ? L'essentiel pour moi a été de confronter ces discours afin de « desquamer » le réel le plus possible, en passant au delà des mots.

8 - OBSERVATIONS PARTICIPANTES

Autre démarche, plus ethnographique, l'observation participante (notamment dans le cas de Sandra). A travers quelques observations in vivo j'ai pu mieux appréhender les enjeux actuels de l'éducation de jeunes enfants entendants en milieu sourd.

Le fait d'être moi-même enfant de parents sourds m'a ouvert beaucoup de portes. Ma connaissance de la Langue des Signes, des problèmes des parents sourds m'a fait apparaître non pas comme un regard inquisiteur extérieur, jugeant de façon austère et négative, mais plutôt comme un membre de la grande famille des Sourds. A ce titre, je n'étais pas tout à fait étranger. J'ai choisi d'avoir une attitude empathique. A certains moments, j'ai même servi d'intermédiaire par rapport à des structures (école, crèche, administration) qui suscitaient des difficultés au sein de la famille. Rien ne semble plus insurmontable que la relation avec un fonctionnaire derrière son guichet lorsqu'on ne peut communiquer aisément avec lui. Cette partie de mon enquête, basée sur l'observation, avait pour but de vérifier ce que les entretiens semblaient faire apparaître.

9 - SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

Pour confronter ces données à d'autres sources, plus littéraires, j'ai effectué la traduction partielle d'un livre écrit en anglais par une EEPS américaine (*Loss for words*, S. Walker). Il n'y a que très peu de littérature francophone consacrée aux enfants entendants de parents sourds, mis à part quelques articles, écrits sur le mode du témoignage et quelques contributions effectuées lors d'un colloque consacré à la Santé Mentale et à la Surdité (UNESCO, Déc. 1994). L'ensemble de ces textes corroborent les résultats de mon enquête.

Un grand merci à Catherine Delétra (étudiante suisse travaillant sur le même sujet) qui, par sa connaissance profonde de l'anglais, m'a permis d'accéder à une luxuriante bibliographie anglo-saxonne sur le sujet.

10 - CONFÉRENCES

Par souci de validation des résultats, j'ai effectué plusieurs conférences et séminaires sur le thème des EEPS (Paris, Genève, Fribourg, Bordeaux, Toulouse, Annecy, Marseille, Saint-Etienne). Chacune d'entre elles m'a permis, à travers les réactions du public, essentiellement composé de Sourds, à travers des anecdotes, de vérifier la validité de constats issus du terrain.

Ainsi, plusieurs centaines de personnes concernées par le problème soit en tant que parents ou grands-parents, soit en tant que professionnels de l'éducation ont pu donner leur avis et apporter une contribution non négligeable à ma réflexion. Nombre d'anecdotes que je citerai ont été relevées lors de ces débats.

Mon investigation menée sur plusieurs axes rappellera certainement la démarche des chercheurs de l'École de Chicago. « *Pour comprendre la conduite d'un individu, on doit savoir comment il percevait la situation, les obstacles qu'il croyait devoir affronter, les alternatives qu'il voyait s'ouvrir devant lui ; on ne peut comprendre les effets des champs de possibilités, des sous-cultures de la délinquance, des normes sociales et d'autres explications de comportement communément invoquées, qu'en les considérant du point de vue de l'acteur* » (*). D'aucun pourrait contester le manque de rigueur d'une telle approche. Pourtant, pour aborder un sujet pareil, dans une communauté très particulière, celle des Sourds, il ne m'a pas paru possible de procéder autrement. En effet, ce groupe a pris l'habitude de vivre discrètement, ayant semble-t-il pris pour maxime implicite « Pour vivre heureux, vivons cachés ». Le chercheur traditionnel risque donc d'être confronté à des comportements de fuite qui l'amèneront à ne trouver que ce qu'il comptait chercher.

11 - CONSÉQUENCES DE L'ENQUETE

Cette enquête menée à travers la France, au gré des opportunités, semble avoir suscité un intérêt qui ne cesse de grandir.

Les entretiens, loin de n'être qu'une simple collecte d'informations ont fait réagir. Certains «interviewés» souhaitent se mobiliser pour favoriser la solidarité entre tous. Une association pourrait bien naître, défendant l'intérêt des EEPS et de leurs parents.

Je ne suis pas vraiment sûr qu'il soit du ressort de l'ethnologue de susciter de telles réactions mais malgré tout, son rôle n'est-il pas de comprendre la complexité et de tenter de la restituer ? La comprendre c'est parfois essayer de la pénétrer, de l'éplucher... au risque de conséquences imprévues. Cette enquête participe à l'émergence de la conscience Sourde.... même si ce but n'était pas le mien au départ.

12 - LA PROBLÉMATIQUE

« La politesse est morte, vive la sincérité ? Le cas des Enfants Entendants de Parents Sourds »

Pour traiter cette question, il m'a paru fondamental de faire un détour par ce que signifie le terme de culture.

En effet, mon hypothèse de départ a été de considérer les Sourds s'exprimant en Langue des Signes comme une communauté à part entière, possédant une culture originale qui se différencie de la culture ambiante «dominante» (celle des entendants).

C'est pour cela que le terme « Sourd » sera écrit avec une majuscule quand il décrira un

* «Biographies et mosaïque scientifique», H. BECKER tiré des *Actes de la Recherche en Sciences sociales*, 62/63, juin 1986, p105-110

individu appartenant à cette culture, pour le distinguer de « sourd », qui sera le qualificatif relatif à l'absence d'audition. Les anglo-saxons ont pris cette habitude depuis maintenant plusieurs années de distinguer les « Deaf », des « deaf ». Dans les communautés sourdes de ces pays, on le distingue en Langue des Signes par deux signes différents. C'est d'ailleurs un jeu très prisé que de pouvoir déterminer le degré de « Surditude » de certains. En France, cette pratique est bien connue. En fait, on les distingue autrement. Certains sourds sont qualifiés comme ayant une mentalité d'entendant (le signe, qui est celui « d'entendant », se fait sur le front, au lieu de se faire près de l'oreille, dans une néologie très ... parlante). Il arrive même qu'on parle de « faux-sourds » (en Langue des Signes) pour évoquer certains sourds « hors normes ». Ceux-ci, bien qu'il n'y ait aucun doute sur la réalité de leur surdité, détonnent trop par leur attitude, leur point de vue original, qui tend à se démarquer de ce que pensent la majorité des Sourds. A ce titre, on les soupçonne d'être dangereux pour la communauté.

Le terme « Langue des Signes Française (LSF) » est écrit avec des majuscules. Ce terme décrit la langue parlée par les Sourds. Il a été adapté par Bernard MOTTEZ du terme pour désigner la langue des Signes américaine (ASL ou American Sign Language) au début des années 80.

Si l'on adopte le point de vue cité plus haut, à savoir que les Sourds ont développé une culture spécifique, ayant pour appui une langue différente et une vision du monde filtrée par quatre sens au lieu de cinq, il est légitime de s'interroger sur le système de politesse des Sourds, et son interaction avec le système de politesse des entendants. Le cas de figure le plus évident pour traiter cette question est celui des EEPS, qui vivent dans un environnement familial les ayant fait accéder à la politesse des Sourds et dans un environnement social qui leur oppose une civilité toute autre.

Bien évidemment, il convient de s'interroger sur la validité de cette hypothèse, ce qui sera fait dans la première partie de ce mémoire.

13 - DÉFINITIONS

Pourquoi avoir rattaché les notions de politesse et de sincérité à la notion de culture ? Pour bien comprendre ce qui relie ces diverses notions, examinons plus en détail une définition de ce qu'est la culture.

« Pour l'anthropologue, le terme de culture ne comporte aucune résonance laudative qui s'attache à son usage populaire. Il se rapporte au mode de vie global d'une société et non pas seulement au mode de vie particulier que cette société considère comme supérieur ou plus désirable. La culture n'a ainsi rien à voir avec le fait de jouer du piano ou de citer habilement tel ou tel auteur. » ()*

Les relations humaines au sein d'une société donnée font toujours appel à un système de règles qui facilite la position des uns par rapport aux autres. Prendre pour objet de recherche la politesse est donc pertinent pour l'anthropologue.

Comme l'indique Ralph Linton, *« une culture est la configuration des comportements appris et de leur résultats, dont les éléments composants sont partagés et transmis par les membres d'une société donnée ».*

Dans cette définition, l'accent est mis sur la nécessité d'un apprentissage, d'un modelage. L'étymologie du terme « politesse » nous ramène à cet apprentissage, en effet, la politesse est la qualité de ce qui a été poli. Il a semblé aux Latins et aux français que l'homme sauvage, à l'état de nature, était un être inachevé et mal dégrossi, et que le frottement des hommes entre eux leur donnait un fini, un poli sans lesquels la société ne serait pas possible.

Autre point important de cette définition, la nécessité d'un partage des éléments composants

* LINTON Ralph 1986 - Le fondement culturel de la personnalité - Dunod, Paris, Bordas (p31)

la culture avec les autres membres de la société. Quoi de plus partagé que la politesse (partagé ne signifiant par forcément appliqué) !

On apprend également à la lecture de cette définition, que les comportements appris ont un résultat (sous entendu repérable) dans la société. Or, ces règles permettent d'accepter la rencontre d'un « alter ego », pas trop différent de soi puisqu'il participe à la même culture. Utiliser les règles de politesse (ou les transgresser) donne des indications fondamentales sur qui l'on est. La politesse est l'enveloppe qui enrobe toute relation sociale. Elle est le masque, la « persona » de l'individu pris en tant qu'être social. Cette persona, loin de n'être qu'une « carapace hypocrite » destinée à masquer l'individu aux yeux des autres, est le reflet de son enculturation. Le ressort profond qui motive la politesse semble être le respect de l'autre, en tant que partenaire reconnu comme membre de la même société.

On se rend compte à quel point le système de politesse est un indicateur très puissant d'une culture. Il n'est donc pas étonnant que certains hommes politiques se réfèrent régulièrement à la disparition du respect (en fait, un repérage plus difficile des marques de respect), comme étant une preuve flagrante de la décadence de notre société.

14 - SINCÉRITÉ

La notion de sincérité, quant à elle, semble être une valeur morale intrinsèque, dont la personne est porteuse (ou pas). Loin de la « persona » que représente la politesse, la sincérité touche à la personne.

Bien sûr, elle renvoie parfois à la vérité, qu'on pourrait estimer « universelle » mais elle renvoie aussi à des notions telles que la franchise, l'honnêteté qui, si on s'attarde à les analyser, sont très fortement connotées culturellement.

Etre sincère peut être aussi prétexte à insulte ou pire. En Afrique centrale, dire à une personne âgée qu'elle est trop vieille pour avoir un quelconque intérêt peut être un avis sincère mais celui qui a dit cela montrera également qu'il est une brute incapable de respecter son prochain. Dans ce contexte précis, cet acte est impossible à envisager... il pourrait signifier l'exclusion de la tribu donc la mort sociale du fautif. Dire la même chose en France, même si cela dénote également la brutalité n'aura pas autant de conséquences sociales.

La sincérité s'exprime non seulement par des paroles, mais aussi par des comportements spécifiques.

Ce qui est franc chez les uns peut être une marque d'offense chez les autres. Le regard « droit dans les yeux » est pour tout français, une marque indéniable de sincérité, au Maghreb, ce même regard signifiera qu'insulte est faite à l'interlocuteur. Doit-on alors penser que le maghrébin est plus fourbe que le français ? Certes non. Son code comportemental signifiant « je suis sincère » n'est simplement pas le même.

Encore une fois, la sincérité peut s'interpréter comme un élément culturel, puisque son code s'apprend, qu'il est partagé par l'ensemble des membres de la société et qu'il produit un effet (en l'occurrence l'affirmation d'une valeur personnelle forte).

15 - CONFRONTATION ENTRE DEUX CULTURES

Politesse et sincérité font-elles appel aux mêmes notions quelles que soient les cultures ? Comment un être humain vivant au contact de deux groupes culturels différents peut-il s'approprier les règles sociales ainsi que les normes des uns et des autres ? Qu'en fait-il ?

Rapportée à la surdité, cette interrogation est primordiale pour les E.E.P.S.

Il est totalement justifié de prendre comme point d'observation l'individu qui agira comme intermédiaire culturel, l'EEPS, en l'occurrence.

Comment un être humain gère-t-il l'écart de définition du terme « sincérité » entre deux cultures? A certains moments, on peut supposer qu'il doit mentir aux uns et aux autres, pour se préserver de tous.

A la maison, les Sourds développent une façon d'être et de communiquer avec autrui basée sur des codes visuels et gestuels. Difficile en effet de masquer ses sentiments quand les parents disposent principalement de la vision pour interpréter la réalité : la moindre expression du visage, la moindre posture parle pour eux beaucoup mieux qu'un long discours. Que signifie la sincérité dans ce cas ?

A l'école, dans la société des entendants, ces mêmes codes visuels ne sont pas toujours traduits dans le même sens. L'enfant doit apprendre à adapter l'expression de ses sentiments aux codes culturels de l'autre.

«Pour perfectionner sa politesse, il faut la faire voyager», nous enjoint Duclos.

On pourrait étendre cet aphorisme, pour savoir ce qu'est la sincérité, il faut la faire voyager également.

Notre voyage va consister à analyser ce qui fonde le système de politesse français, et à le mettre en perspective avec celui utilisé par les Sourds français pratiquant la Langue des Signes.

Le plan adopté pour traiter l'ensemble de ces points sera le suivant :

Surdité, culture et politesse

Dans cette première partie, nous nous interrogerons sur ce qu'est une culture. Nous tenterons de voir si les Sourds peuvent prétendre au statut de culture à part entière.

Nous nous référerons constamment à E.T. Hall et à R. Linton qui, dans leur louable tentative de vouloir définir des grilles d'analyse de la culture permettent une lecture plus affinée des traits culturels et de leur place dans un système donné.

Nous décrirons politesse et sincérité dans les deux cultures en présence (celle des entendants, celle des Sourds)

De façon ethnographique, ce chapitre tentera de décrire les pratiques de politesse de chacune des communautés.

La situation des EEPS

Comment se réalisent politesse et sincérité pour les EEPS ?

Cette deuxième partie sera consacrée à la description de la vie des EEPS. Il sera également fait état des difficultés qu'ils rencontrent. Nous analyserons ensuite les causes de ces problèmes. Bien que présentant de façon très générale les EEPS, nous ne nous éloignerons pas outre mesure du sujet de ce mémoire, dans la mesure où les analyses présentées s'adapteront bien à une réflexion menée sur politesse et sincérité.

SURDITE, CULTURE ET POLITESSE

SURDITE, CULTURE ET SYSTEME DE POLITESSE

1 - SURDITÉ : POINTS DE VUE ANTAGONISTES

Définir la Surdit   comme ph  nom  ne unique et g  n  ralisable n'est gu  re r  aliste. Il existe une multitude de r  alit  s individuelles non-superposables : une personne sourde de naissance, de parents sourds, ne vit pas sa surdit   de la m  me fa  on qu'une personne devenue sourde    l'  ge adulte, et dont l'identit   s'est construite autour de la parole vocale.

Une autre difficult   dans le fait de d  finir la Surdit   vient du statut de celui qui tente la d  finition. Selon que l'on soit Sourd, intime avec des Sourds ou compl  tement ext  rieur, on ne peut parler de la surdit   dans les m  mes termes. Nos positions nous sont dict  es par notre exp  rience sensorielle, voire notre exp  rience plus   largie de la vie.

En fin de compte, deux points de vue tr  s diff  rents se confrontent sans arr  t : un point de vue externe, celui de la communaut   nationale des gens non-concern  s par la surdit   (parfois adopt   par certains membres de la communaut   sourde) et un point de vue interne, qu'une grande partie de la communaut   sourde partage avec quelques entendants.

Cette diff  rence de point de vue est l'une des cl  s qui permet de comprendre les difficult  s de compr  hension et de relation qui existent entre Sourds et Entendants. Les r  percussions sont telles qu'elles influent sur la fa  on dont les uns et les autres agissent. Les conflits engendr  s sont parfois associ  s    un manque de politesse, de respect alors que ce qui est en cause est de l'ordre des repr  sentations sociales.

Etudions plus en d  tail ces deux points de vue.

A - Le point de vue externe

Avant toute pr  sentation    tendance « ethnographique » de la Surdit  , il est n  cessaire de mener une petite r  flexion sur la repr  sentation du handicap dans la soci  t   occidentale, tout particuli  rement la signification de la Surdit  .

Le quidam ne peut imaginer les cons  quences d'une d  ficiance qu'en fonction de ce qu'il est. C'est donc l'exp  rience d'entendre qui va permettre de caract  riser les probl  mes que l'on suppose associ  s    la surdit  .

« ... comme l'Homme frapp   d  s longtemps d'une surdit   accidentelle, dont l'oeil avide se fixe sur tous ces   tres muets qui passent et s'agitent devant lui. Il voit tout, et tout lui est refus   ; il devine les sons qu'il aime, il les cherche, et ne les entend pas : il souffre le silence de toutes choses au milieu du bruit du monde. » ()*

Ce texte,   crit au d  but du 19^o si  cle, d  peint admirablement les affres du devenu-sourd. Un « bien entendant » peut imaginer assez facilement l'horreur que repr  sente l'absence de l'ou  ie pour celui qui a construit son exp  rience du monde    travers elle. Par contre, l'exp  rience de celui qui n'a jamais connu le son est bien trop   loign  e de celle du n  ophyte pour pouvoir   tre d'embl  e appr  hend  e.

Pour un entendant, l'angoisse fantasmatique de vivre en l'absence de sons est telle qu'elle ob  re toute possibilit   de vivre positivement la surdit  . Les premi  res questions que se posent le n  ophyte rejoignent cette angoisse de fond : « Alors, il n'entend pas la musique, la parole des

* Etienne Pivert de Senancour, 1770-1846, **Oberman**, XXI

gens ou la télévision ? Comment fait-il pour vivre ? ». Cette angoisse appelle automatiquement une volonté de réparation. C'est donc vers nos « chamans », les médecins, que nous nous tournons pour trouver une solution à cette terrible inquiétude.

1) La surdit  : un continuum

La logique de l'entendant est donc de tenter de d crire les personnes atteintes de troubles de l'audition en r f rence   l'audition normale. On consid rera ainsi que les personnes les plus proches du seuil normal seront les moins atteintes, alors que celles qui n'auront pas d'audition du tout seront atteintes de fa on irr m diable. Toutes les tentatives de classification des sourds, selon ce principe, auront comme objectif de mesurer l' cart   la norme (la d viance, si l'on utilise le langage sociologique). Un gros effort sera fait en vue de r aliser des appareils de mesure, toujours plus sophistiqu s, permettant de distinguer les sourds les uns des autres.

Les termes choisis pour  voquer la personne sourde seront « malentendant » ou « sourd l ger » pour les moins atteints, « sourd s v re », puis « demi-sourd » ou « sourd moyen », enfin « sourd profond » ou « sourd total ».

La tendance est   la subdivision. On entend parfois utiliser des termes tels que « sourd moyen-s v re » (moins atteint que le « sourd moyen »). On dit de plus en plus qu'il n'existe pas de surdit  totale, mais de surdit  dont on n'a pu d tecter le seuil, compte tenu de la pr cision actuelle des appareils de mesure.

Le point de vue exog ne place donc la repr sentation du sourd sur un continuum, allant du plus sourd au moins sourd .

On ne peut s'emp cher de penser   la concomitance d'une hi rarchisation qui situerait le moins sourd comme sup rieur au plus sourd, l'id al  tant, bien  videmment, d'entendre parfaitement.

2) Une perception m dicalis e et normative

La perception ext rieure de la surdit  est une perception normative et m dicalis e.

Est consid r  sourd un sujet dont l'acuit  auditive est inf rieure   70 DB. Son audition est inf rieure   la norme. On cat gorise les personnes sourdes en sourds l gers, moyens, s v res ou profonds en fonction de la perte par rapport   la perception normale des sons.

Ce d coupage entra ne une diff renciation extr me des prises en charge  ducatives, en fonction des effets qu'implique le niveau de surdit . On s'attachera ainsi   int grer les moins sourds, de fa on individuelle,   appareiller syst matiquement toutes les surdit s, dans l'espoir que les restes auditifs ainsi stimul s permettent une certaine r cup ration de la d ficiance.

Le collectif des sourds est ainsi r parti selon les restes auditifs. Cette conception, de fa on sous-jacente, renie l'existence d'une communaut  sp cifique repr sent e par la totalit  des Sourds.

Etudions le tableau synoptique de la Surdit , vue par la m decine.

Degr  de surdit 

Audition normale

Seuil inf rieur   20 dB :

Surdit  l g re :

20 - 40 dB

Cons quence sur le langage

Parfois petites impr cisions dans l'articulation, parole per ue   l'intensit  normale

Acquisition spontan e du langage mais les  l ments de la parole ne sont pas tous per us  galement, ni produits correctement

Surdit� moyenne : 40 - 70 dB	Retard de langage et troubles d'articulation, confusions phon�tiques ex : sourde/sonore (p,b,m) etc.
Surdit� s�v�re : 70 90 dB	Compr�hension et production du langage limit�es, certains phon�mes sont absents, Voix perturb�e
Surdit� profonde : d�s 90 dB	Pas de langage oral sans �ducation sp�cialis�e
Surdit� totale (rare) :	Aucune information auditive, donc pas de langage oral

Tableau tir  du rapport d'enqu te :

Alisedo-Costa, Leclerc, Pellen-Benard, 1985-1987, *De la surdit * - IRESCO GRASS - page 19

Le regard port  sur cette d ficiance est normatif. La personne sourde est forc ment en souffrance, puisqu'il lui manque un sens. Il en d coule des cons quences psychologiques,  ducatives, sociales et  conomiques.

Le « Que sais-je ? » (*) consacr  aux surdit s est repr sentatif de cette fa on de penser. Sur 120 pages, un tiers sont consacr es   la classification de la surdit  et   ses mesures, un autre tiers aux causes de la surdit  et   ses traitements.

Voici quelques citations tir es de cet ouvrage illustrant ce point de vue: « *L'audition constitue l' l ment essentiel de la communication.* (Introduction)

Le sourd est isol , en dehors de la soc t , dans un monde silencieux.(Introduction)

Dans la vie familiale, il est tenu en dehors des propos qui font la vie du foyer. (Page 4)

Surdit  chez l'enfant : le d pistage de la surdit  n o-natale et infantile s'est beaucoup intensifi  et propag  ; les conditions de r education et r adaptation du sourd se sont ainsi modifi es du fait d'une prise en charge de plus en plus pr coce ». (Page 110)

De ces quelques lignes, on peut tirer le constat suivant : en dehors de l'audition (donc de la parole), point de salut. A tel point qu'avant m me d'envisager une possible  ducation, il faut pratiquer la r education.

3) Les effets de la surdit 

Passons en revue tous les inconv nients suppos s de la surdit  dans la perspective d crite plus haut.

Psychologiquement, on dit que le sourd a une propension   ne pas appr hender l'abstraction puisqu'il se base uniquement sur son regard pour comprendre son environnement. Il a une tendance   l'agressivit    cause de sa difficult    saisir les  v nements qui l'entourent. On parle de troubles du langage, de difficult s relationnelles voire de d ficiance intellectuelle acquise.

Sur le plan  ducatif, tout l'effort doit porter sur la remise   la norme. L' ducation est avant tout

* CHARDIN Daniel, *Les surdit s*, Collection «Que sais-je ?» N  1148, PUF

une rééducation de l'audition et de la parole. L'appareillage est un dispositif essentiel dans l'éducation du sourd. «L'éducation auditive doit viser à faire accepter la prothèse comme faisant partie du corps et introduisant au monde ». L'échec scolaire est très important (moins de 1% de sourds bacheliers). Les cas de réussite sont souvent liés au surinvestissement familial.

Economiquement parlant, le sourd, du fait de sa difficulté de communication, ne peut accéder à aucun poste à responsabilités. Il représente un faible rendement (compensable grâce à l'attribution d'aides financières à l'embauche) et doit être consacré à des tâches principalement matérielles.

Socialement parlant, son image est dévalorisée. « Un sourd peut-il conduire une voiture, a-t-il le droit de vote ? » sont des questions assez fréquentes. Il est considéré comme un incapable majeur ou presque. Un exemple flagrant : la Fédération Nationale des Sourds n'a eu aucun poids vis à vis des pouvoirs publics jusqu'en 1994 (très peu de subvention donc un seul mi-temps de poste permanent). L'instance la plus écoutée était l'Association Nationale des Parents d'Enfants Déficiants Auditifs (dont la structure est digne d'une instance nationale grâce aux subventions obtenues). Les parents étaient donc considérés comme mieux à même de prendre en charge la surdité que les adultes sourds. Il a fallu des manifestations de Sourds dans plusieurs grandes villes de France pour que cet état de fait change. La société compense le handicap social par une allocation spécifique (AAH, Allocation d'Adulte Handicapé) dont la nature reste ambiguë : elle sert d'excuse pour la perte de revenu liée au handicap (dépréciation de la valeur professionnelle qui engendre des salaires plus faibles et dépenses liées à l'achat d'appareils de nature à amoindrir le handicap).

Sur le plan légal, depuis le code Napoléon, les Sourds ont acquis la capacité juridique. Mais il a fallu encore bon nombre de luttes pour que, petit à petit, les Sourds obtiennent réellement les mêmes droits que tous (*) : le droit de se marier, d'hériter, de conduire une voiture (années 50) ou un camion (1994), par exemple.

Le Sourd est soupçonné d'une grande faute originelle... Expie-t-il pour tous les péchés de la Terre. Ne dit-on pas que la masturbation rend sourd ?

Les cultures moyen-orientales ont réservé aux sourd une place beaucoup plus enviée que celle qu'ont les Sourds dans nos sociétés. L'usage du corps étant plus répandu dans ces cultures, il est plus facile de s'y trouver une place quand on ne peut pas parler. Nombreux sont les témoignages de Sourds qui, au cours d'un voyage, rencontrent un Sourd tenant l'épicerie d'un village ou toute autre place socialement reconnue. Un bémol à mettre à ce constat, les systèmes scolaires sont souvent inexistantes.

En somme, le tableau clinique est grave lorsqu'on adopte le prisme du « socio-médical » pour observer la surdité. Ce prisme est celui de la grande majorité des personnes ne connaissant pas la surdité. Il ne faut pas forcément en aboutir à l'idée que la société des entendants est entièrement intolérante vis à vis des Sourds. L'expérience d'entendre masque toute autre possibilité et incite le grand public à adopter cette approche.

Cependant, les personnes entendants, néophytes en matière de surdité, qui reçoivent des informations d'une autre nature sur cette situation, adoptent spontanément un autre regard. Ne parlons donc pas de préjugés mais plutôt d'un regard faussé par l'expérience d'entendre.

Il existe une autre grille de lecture de la réalité sourde.

B - Le point de vue interne

Qu'en est-il du discours porté par les Sourds sur leur propre vécu ?

1) *Surdité : une dichotomie*

La définition de la surdité est alors spontanément culturelle. Il existera une dichotomie entre le monde de Sourds (le « Nous, les Sourds ») et celui des entendants(**). C'est une réalité qui est

* TRUFFAUT Bernard juin 1989. «Fiche1.3», *Cahiers de l'Histoire des Sourds*, N°1 Ass. Etienne de Fay

** MOTTEZ Bernard 1987, «L'identité sourde» in *Etudes et recherches* Vol 5 - 2 LPE - page 52

partagée par l'ensemble des Sourds s'exprimant en Langue des Signes. Entre Sourds, on n'évoque que très rarement le degré d'audition. Qu'un Sourd pose la question à un autre Sourd est même parfois vécu comme incongru.

Dans son ouvrage, *Stigmates*, E. Goffman décrit bien le processus qui tend à réunir les personnes victimes d'un même stigmatisme social ainsi que la petite frange de population « normale » partageant leur point de vue : « *L'individu stigmatisé peut attendre un certain soutien d'un premier ensemble de personnes : ceux qui partagent son stigmatisme, et qui, de ce fait, sont définis et se définissent comme ses semblables. Le second ensemble se compose des « initiés », autrement dit de normaux qui, du fait de leur situation particulière, pénètrent intimement la vie secrète des stigmatisés, et se voient ainsi accorder une certaine admission, une sorte de participation honoraire au clan* ». (*)

C'est ainsi qu'un certain nombre de professionnels de la surdité, d'amis, de parents et d'Enfants Entendants de Parents Sourds partagent cette vision dichotomique. Ils se situent alors eux-mêmes en marge de cette division. Certes ils entendent, mais leur façon de parler de la surdité les rapproche des Sourds.

2) Définition identitaire et culturelle

Pour une minorité militante et agissante (**), la surdité est une particularité physiologique (absence d'audition) qui entraîne une transformation des compétences et des appétences d'une personne à vivre dans la société dont il est originaire. Cette transformation est telle qu'une culture différente est engendrée.

L'individu sourd développe donc un ensemble de représentations culturelles, sociales et linguistiques qui diffèrent de sa culture d'origine (90% des personnes nées sourdes ont des parents entendants).

Trois axes vont nous permettre d'éclaircir cette définition : l'individu, la langue et la culture.

a) L'individu

1 - Transformation des compétences :

Selon Oliver Sacks, neuropsychiatre américain, la surdité précoce provoque une réaffectation partielle de la zone cérébrale consacrée à l'audition. Cette zone réagit alors aux stimuli visuels, ce qui entraîne chez le sujet sourd, une plus grande capacité de perception ou tout au moins d'analyse de son environnement visuel (***).

Cette caractéristique est facile à repérer dans la vie quotidienne : les Sourds ont une grande facilité à piloter leur voiture tout en communiquant en Langue des Signes (via le rétroviseur si c'est nécessaire). L'expérience est terrifiante pour un Entendant montant pour la première fois aux côtés d'un conducteur sourd. Il a l'impression que son chauffeur ne regarde pas suffisamment la route et qu'il risque l'accident à tout moment. Pourtant les statistiques montrent que les Sourds n'ont pas plus d'accidents (ils en auraient même moins) que tout un chacun.

Le professeur Douet, spécialiste de la psychologie cognitive à Paris V, révèle une anomalie dans l'exploitation de la « Figure de Rey ». Ce test permet d'évaluer la stratégie adoptée par un individu dans la perception et la mémorisation d'une figure géométrique complexe composée d'une multitude de formes géométriques simples associés les unes les autres. On montre cette figure à l'individu testé dans un laps de temps donné. On lui demande ensuite de reproduire le plus fidèlement celle-ci sur une feuille. On observe la façon dont il redessine le motif et on mesure la performance de fidélité selon un barème précis. Deux stratégies de mémorisation sont possibles. La première consiste à observer la figure d'une façon globale, de repérer les grands blocs d'éléments et de les redessiner en suivant cette démarche (approche dite synthétique). La seconde stratégie consiste à reproduire les figures simples les unes après les autres (approche

* E. GOFFMAN, « Stigmates ». Editions de Minuit, page 41

** Idem, Phénomène du militantisme, page 136

*** SACKS Oliver 1990, *Des yeux pour entendre* - Paris, Seuil - 129 à 159

qualifiée d'analytique). Généralement, l'approche globalisante, ou synthétique est plus performante. Cependant, des adolescents sourds composent celle-ci avec une précision remarquable sans passer par la mise en perspective des structures internes de la figure (approche analytique). Cette anomalie est en général révélatrice de défauts de construction de mode de perception. Pourtant les bons scores obtenus par les adolescents sourds laissent penser que ce n'est pas le cas. Apparemment, leur schéma perceptif est conditionné par l'absence d'audition. La vision devient le seul canal efficient d'appréhension de la réalité.

2 - Sentiment d'appartenance :

Sur un plan sociologique, on note l'existence d'un sentiment d'appartenance très fort, si fort, qu'il fait partie intégrante de l'identité sourde.

Fréquemment, on entend le discours suivant : « *Je suis sorti de l'école, je ne savais rien de la vie. On vivait entre nous mais quand il a fallu travailler et organiser ma vie d'adulte, je ne savais pas comment faire. C'est un ami sourd, au foyer, qui m'a aidé à comprendre que faire, alors que mes parents ne pouvaient rien pour moi. Grâce à lui, j'ai pu m'installer dans la vie* ». Ce discours révèle l'existence d'une solidarité informelle mais réelle. La proximité entre Sourds de même génération est parfois plus grande que vis à vis de la parenté. L'identité de vécu semble être le ciment de la relation entre Sourds (*).

Chez les enfants sourds, le besoin d'identification (**) est primordial pour la réussite scolaire. Nombre de Sourds disent : « *Quand j'étais petit, à l'école spécialisée, j'étais entouré d'entendants. Je croyais que, quand j'allais devenir grand, je serai forcément entendant, il me fallait donc patienter.* » D'autres disent : « *Comme je ne connaissais pas de Sourds adultes, je croyais que je mourrai avant d'être grand.* »

La métaphore qui permet de bien comprendre la prise de conscience de la surdité chez un individu est « l'histoire du Vilain Petit Canard ». Ce pauvre petit canard, victime de son étrangeté, plus au moins rejeté par ses pairs et sa famille, ne trouve son destin qu'en se rendant compte qu'il appartient à une autre famille, celle des cygnes. Il lui aura fallu vivre dans une certaine souffrance son étrangeté avant de pouvoir y mettre un nom. C'est un cygne qui lui révélera sa condition de cygne. Du cygne au signe, il n'y a qu'un pas.

Le jeune Sourd prend conscience de sa condition de Sourd tardivement, rarement avant 10 ou 11 ans (**), au cours d'événements qui finissent par la lui révéler. Cette révélation passe souvent par le contact avec un congénère Sourd, qui par son attitude, ses questions ou ses remarques, lui fait réaliser ce qu'il avait vécu tout au long de son enfance.

Une expérimentation toulousaine de classe menée en Langue des Signes par des enseignants sourds (***) montrent que les enfants réussissent mieux s'ils sont entourés de référents sourds. Ceux-ci n'apportent pas seulement un Savoir, ils sont également un exemple vivant de réussite sociale et professionnelle. L'enfant peut dès lors s'identifier à leurs modes de communication (LSF entre sourds, Français vis à vis du monde des Entendants). Dans ce type d'éducation, les enfants sourds suivent un enseignement en classe de Sourds, mais vivent aussi l'expérience de l'intégration car leur classe se situe dans un groupe scolaire classique, d'entendants. Les observations lors des récréations (temps commun entre enfants sourds et entendants) montrent que les enfants sourds se réfugient dans leur groupe de référence quand cela s'avère nécessaire. Un petit Sourd qui vit pour la première fois l'expérience de l'incommunication peut toujours retrouver un ou plusieurs copains sourds pour atténuer la difficulté de cette situation. Le groupe est alors le refuge nécessaire qui permet de se ressourcer.

Le sentiment d'appartenance se retrouve à plusieurs autres niveaux :

Les entretiens auprès des familles sourdes et les nombreuses discussions sur ce sujet,

* MOTTEZ Bernard 1987. « L'identité sourde » in *Etudes et recherches* Vol 5 - 2 LPE - page 52

** LANE Harlan 1987, « Que sait-on de l'enfant sourd ? », in *Etudes et recherches* Vol 5 - 2 LPE - page 48-49 et 58

*** BRUSQUE Martine - oct 1991 - « Les sourds dans la société » *Actes du colloque franco-américain* - p 98 à 101

menées à bâton rompus mettent en évidence un espoir plus ou moins ambigu des couples sourds d'avoir des enfants sourds.

Bien évidemment, cette volonté s'affirme rarement de façon péremptoire. L'effet de domination symbolique est loin d'être estompé. La valeur symbolique d'avoir des enfants sourds n'est pas encore tout à fait affirmée. On la ressent à travers des indices très légers, des formulations en Langue des Signes qui veulent dire: « *je n'ai eu que des enfants entendants* », ou « *mes enfants entendent* » (l'expression associée du visage laisse apparaître un certain dépit). On la ressent aussi au regard admiratif porté aux familles de Sourds (celles qui ont plusieurs générations attestées de Sourds). Ces familles ont permis la perpétuation de la Langue des Signes malgré son interdiction. Elles ont été victime pour certaines d'entre elles des persécutions nazies (1600 Sourds allemands déportés, stérilisations massives (*)). Être issu d'une famille de Sourds est un sérieux gage de son appartenance à la communauté. Nombreux sont les responsables d'associations qui peuvent attester de leur « filiation biologique » à la communauté Sourde.

Avoir un enfant sourd, c'est confirmer son appartenance à la communauté. Cette parenté toute spirituelle qui sous-tend le rapport des Sourds entre eux se renforce par un lien de parenté biologique. Dans de nombreux entretiens, ou lors de discussions informelles, beaucoup de Sourds ont exprimé la volonté d'adopter un enfant sourd.

Autre indice mettant en évidence cette notion d'appartenance à la communauté sourde, le sentiment « d'éloignement » vis à vis des enfants entendants. Les entretiens formels des familles sourdes ne laissent que très peu apparaître ce sentiment. Certains EEPS l'ont évoqué plus aisément. Une maxime semblerait émerger de ce constat: « *Etre entendant est une affaire d'entendant* ».

Avoir un enfant entendant, c'est accepter par la force des choses le « loup dans la bergerie ». L'enfant entendant vient, par son appartenance physiologique au monde de ceux qui entendent, perturber la « sécurité » que représente un foyer, une famille sourde. Parfois, on peut entendre (voir, plutôt) des remarques telles que: « *les entendants, je les supporte au travail, alors, à la maison, j'aime mieux ne pas avoir affaire à eux* ». A de nombreuses occasions, lors d'observations participantes, des remarques telles que « *regarde moi cet entendant, qui ne sait pas tenir sa droite!* » ou « *il m'énerve cet entendant, il ne sait pas ce qu'il veut!* » ont été dites. Pourtant le fait d'entendre ne suppose pas une meilleure qualité de conduite automobile ou une meilleure aptitude à la prise de décision. Ces remarques répétées ont tendance à montrer les entendants comme ceux de l'extérieur. Dites face à leur enfant entendant, elles peuvent contribuer à renforcer ce sentiment d'être « étranger chez soi », qui apparaît à la lecture de quelques entretiens. Les parents sourds confient volontiers leur enfant entendant à leur famille entendante. L'intention affirmée est de favoriser l'apprentissage de la parole, mais, est-ce la seule raison? Le compte-rendu d'un entretien permet de cerner d'autres enjeux liés à la notion d'appartenance.

Cet entretien, mené en juin 1994, concernait un couple de Sourds. L'homme était divorcé, père d'une enfant sourde et la femme, veuve, mère de deux filles sourdes.

Le père, que par commodité nous nommeront Roger raconte:

« - *Ma fille Sandrine est née entendants. A l'époque, j'étais marié avec une entendante dont la soeur était sourde. Lorsque Sandrine est née, je ne me suis pas vraiment posé de questions quand au fait qu'elle entende. Pour moi, il était évident que nous parlerions en Langue des Signes à la maison, comme nous le faisons déjà ma femme et moi. Nous avons convenu qu'en ma présence, la Langue des Signes serait utilisée et qu'en dehors de moi, ma femme et Sandrine s'exprimeraient oralement si elles le souhaitaient.*

J'ai donc accepté facilement le fait qu'elle entende.

Puis, petit à petit, on a commencé à avoir des doutes sur son audition. Elle perdait l'audition. C'est vers 4 ans que nous avons eu la certitude que Sandrine était sourde. A l'école, on avait

* Le pouvoir des signes 1990 - Catalogue de l'exposition - INJS Paris - page 108-109

remarqué cela.

Au fond de moi, il y a eu alors deux sentiments opposés. j'étais content que la communauté sourde s'agrandisse, mais en même temps, je gardais en moi le souvenir de mon enfance difficile, d'une intégration scolaire et sociale difficile. Je voulais montrer qu'avec la Langue des Signes, je pouvais apporter ce qui m'avait manqué lors de mon enfance.

Lorsque je me suis séparé de ma femme, j'ai eu très peur. Je savais que les pères n'avaient que rarement la garde des enfants mais Sandrine était de MON monde. Je voulais qu'elle y participe pleinement.

Par chance, la discussion avec mon ex-femme n'a jamais été rompue en ce qui concerne l'éducation de Sandrine. Nous avons pu tenir compte de la situation de Sandrine pour que tout se passe bien.

Ce qui m'a beaucoup marqué, c'est le changement d'attitude des mes parents, de ma famille entendante. Ils s'étaient toujours beaucoup investi avec Sandrine (quand elle entendait) et se préoccupaient de sa façon de parler oralement. Quand ils ont appris la surdité de Sandrine, un lien s'est rompu.

Ca m'a beaucoup touché.

Il a fallu du temps pour que le fil se renoue, et ce n'est de toute façon pas comme avant. Ils font des efforts pour signer mais ça n'est pas « automatique » (naturel).

Je vois bien que mes neveux (enfants de ma soeur) sont plus investis que Sandrine par mes parents.

Cet extrait d'entretien appelle quelques commentaires.

Tout d'abord, il met bien en évidence les rapports très forts entre représentations, appartenance et interactions. En effet, Sandrine, à l'âge de quatre ans, est reconnue Sourde. Dans son tissu relationnel, les interactions avec son environnement familial changent du fait de ce glissement d'identité. Du point de vue des représentations, elle est passé du camp des entendants à celui des Sourds. L'attitude de son entourage change, les liens créés auparavant se transforment. On ne s'adresse plus à elle comme avant. Sandrine n'a pourtant pas physiquement changé. Sa perte d'audition, progressive, aurait pu laisser à chacun le loisir de s'adapter à la nouvelle situation. Ce ne fut pas le cas. Sandrine avait changé de camp, d'appartenance, non pas de son propre fait, mais parce que son entourage l'a considérée autrement.

Cet entretien met également en évidence l'ambiguïté du désir parental. Avoir un enfant entendant s'accepte bien, mais un enfant sourd appartient au même monde que soi (quand on est Sourd). Il existe un gouffre entre ces deux affirmations. Elles indiquent à quel point est valide l'analyse présentée plus haut.

Dernière remarque, le père ne peut s'empêcher de repenser à son histoire personnelle. Avoir un enfant, c'est avoir la possibilité de rejouer sa propre histoire, en tentant de résoudre ce qui n'a pas bien fonctionné. L'histoire du Vilain Petit Canard se rejoue, à un niveau symbolique. L'enjeu du parent Sourd, c'est alors de montrer à ses propres parents comme ils auraient pu s'y prendre pour que tout se passe bien pour lui.

Autre indicateur de cette notion d'appartenance : les attitudes totalement différentes en présence ou en l'absence d'entendants (même les sujets de discussion changent).

Le néophyte entendant qui va au Foyer des Sourds pour la première fois est frappé par la grande difficulté à trouver une place dans les discussions. Il a vraiment le sentiment d'entrer dans une société secrète où ce qui se dit en sa présence ne correspond pas à ce qui se dit habituellement. L'humour en Langue des Signes est si particulier qu'il pourrait être ressenti comme trop grivois aux yeux d'un entendant. Aussi certains Sourds s'évertuent à opter pour des sujets de discussions « corrects » pour les entendants, les questions touchant les Sourds n'étant abordé qu'une fois l'entendant « évincé » ou reconnu comme susceptible d'entendre un vrai discours de Sourd (tests à l'appui).

Toutes ces attitudes peuvent faire penser à de la « ségrégation ».

Chaque société développe sa propre perception de soi et de l'Autre.

Bréhima Beridogo (étudiant en Ethnologie à l'EHESS en 1994), lors de sa présentation des structures familiales Bambara, a évoqué un dicton indiquant l'extrême difficulté d'envisager l'adoption dans cette ethnie: « *Un morceau de bois plongé dans l'eau ne deviendra jamais un crocodile* ». M. Bérédogo indiquait ainsi que, dans la culture Bambara, l'appartenance biologique à telle ou telle famille ne peut être abolie par l'éducation ou une prise en charge reniant cette origine. Un étranger reste un étranger. Ce dicton, une fois sorti de son contexte originel, semble bien correspondre à ce que les Sourds pensent d'eux et des autres. Transposons : « Un Sourd plongé dans un monde d'entendants ne deviendra jamais comme eux » voire même « un Entendant plongé dans un monde de Sourds ne sera jamais comme eux ».

b) La langue :

Un des éléments essentiels qui caractérisent la perception visuelle originale de la communauté sourde est la Langue des Signes. « *La culture est communication, la communication est culture (*)* ». Etudions donc la communication des Sourds pour en savoir plus sur leur culture.

1 - Structure de la Langue des Signes

Chaque communauté nationale possède sa langue propre (Langue des Signes Française : LSF; American Sign Language : ASL; etc...). Si la structure grammaticale et syntaxique reste proche d'une langue à l'autre (Axe temporel, principe de localisation...), le lexique varie en fonction du mode de vie de chaque communauté.

Cependant, des Sourds étrangers l'un à l'autre peuvent communiquer ensemble en adoptant temporairement un système communicationnel nommé L.S. (Langue des Signes sans distinction de nationalité).

La Langue des Signes Française est une langue complète qui possède toutes les caractéristiques nécessaires à son évolution et à son adaptation à la modernité (procédure de néologisme...). Sa structure est tridimensionnelle. Son canal de communication est vidéo-gestuel.

C'est une langue très iconique et sa logique est fortement imprégnée de l'obligation de respecter le rapport visuel au monde. (**)

Ex : « Le verre est sur la table »

N'importe qui dessinant cette scène, commencera par représenter en premier lieu la table puis dessinera un verre, une fois le décor planté. La L.S.F. correspond à cette approche, dictée par le fonctionnement de l'oeil.

Généralement, on décrit (et localise) les objets les plus volumineux pour terminer par les éléments du discours les plus petits et mobiles.

Les verbes sont des actions entre les divers objets décrits et sont souvent donnés à la fin. Cette même logique s'applique à un discours.

Ex: « Partant du Porte-Avion « Missouri », les missiles américains ont percé les défenses antiaériennes irakiennes pour détruire les radars installés sur le 32° parallèle »

Ordre syntaxique de la phrase en Langue des Signes

- 1 - Description de l'IRAK
 - a) Territoire
 - b) 32° parallèle
 - c) Défense antiaérienne
 - d) Radar
- 2 - Bateau « Missouri »
- 3 - Missiles
- 4 - Action de traverser la défense
- 6 - Action de détruire les radars

* HALL Edward T., 1984, *Le langage silencieux*, Introduction -Point SEUIL, Paris

** CUXAC Christian, 1983, *Le langage des sourds*, Introduction - Langage et société, PAYOT

Une fois un élément nommé et localisé dans l'espace, il existe pour la totalité du discours sauf indication contraire.

Comme on peut le voir, la distance avec la construction de la langue française est très grande.

La langue est donc bien imprégnée de la dominante visuelle du mode perceptif des Sourds. Leur représentation du monde est conditionnée par cette structure.

2- Nomination des personnes :

Dans la Langue des Signes, un trait de caractère, un détail physique servent à nommer les gens. Littéralement traduits, ces signes correspondent étrangement aux noms indiens :

- Mitterrand : « Canines longues » (poing fermé, l'index et l'auriculaire étant les seuls doigts ouverts, positionné devant la bouche)

- Chirac : « V comme victoire »

- Giscard : « Trois poils sur le crâne »

- Fabius : « 1, 2, 3... » ce signe a été adopté car M. Fabius, quand il donne des arguments, les énumère en utilisant des gestes de renforcement (Primo, deuxio,...).

- Balladur : « double menton »

Ces signes s'appuient sur du concret, mais deviennent très rapidement arbitraires. Ils deviennent vite des « signifiants » sur lesquels on peut jouer. Ils sont susceptibles de variations « conjoncturelles » et connotées. Le signe de « Canines longues » évoque pour les gens hostiles à cette personne, un être vampirisant, assoiffé de pouvoir pour peu que l'expression du visage associée au signe soit adaptée. Pour d'autres, il peut évoquer le lion rugissant (si tant est que l'expression du visage soit pertinente). En 81, après la victoire de M. Mitterrand, le bruit a couru qu'il s'était fait limé les dents. Certains Sourds ont alors transformé le signe en « Dents usées-limées ». Il existe des noms officiels, d'autres officieux : « Le moustachu » et « Gros-ventre » représentent la même personne (éducateur-chef de son état) mais ne sont utilisés qu'à bon escient....

Ces exemples montrent à quel point les signes de nomination, s'ils ont un caractère fortement iconiques à l'origine, prennent un caractère abstrait, susceptible de variations langagières.

Intéressons-nous à la procédure de nomination chez les tous jeunes enfants ayant des parents Sourds. La contrainte du visuel fait que peu de parents décident à l'avance le nom en signe de leur enfant. Ils donnent généralement un signe provisoire à la naissance puis, un signe définitif apparaît dans les trois premières années de l'enfance. Cette procédure est assez récente. Il y a à peine dix ans, on ne nommait pas les enfants en LSF. Ils étaient souvent appelés par leur initiale en dactylogogie. Les enfants sourds se voyaient attribuer un nom en LSF à l'occasion de leur passage dans une école spécialisée. Il existait plusieurs possibilités pour former un nom :

- numéro de « matricule » (dans tous les internats, on attribuait un numéro qui, cousu sur les vêtements, permettait de récupérer ceux-ci à la buanderie)

- détail physique (ex : « nez pointu », « menton en galoche », « grain de beauté sur la joue »)

- nom hérité d'une ancienne élève portant le même prénom français (les « martine » sont nommées souvent avec un signe se faisant ainsi : main plate dont le dos tape deux fois sous le menton)

- détail de la personnalité (« le susceptible »)

Les règles de conformation des prénoms ont l'air de se « normaliser », d'évoluer mais aussi de s'appauvrir. On nomme de moins en moins selon le caractère de la personne. Généralement, c'est un détail physique qui conditionne la nomination. Selon Yves DELAPORTE (*), on donnerait à tort la qualification de « prénoms » à ces noms-signes dans la mesure où leur originalité repose sur le fait qu'ils soient quasi-totalement individualisés (un monème=une personne). Il propose d'utiliser plutôt le terme d'anthroponyme pour cette nomination spécifique.

* DELAPORTE Yves - *l'Echo des familles* N°621 et 622 de mai et juin 1995

Voici une tentative inconsciente de transformer les règles : dans une famille, les parents ont décidé des prénoms en Langue des Signes de leurs trois enfants indépendamment d'eux. Ils ont choisi comme critères des caractéristiques de leur lieu d'habitation. Ils vivaient à l'époque à Versailles. La première s'appelle « la petite reine », la seconde « la noble » et le troisième « l'artiste ». Cette création de prénoms « toponymiques » est trop marginale pour être érigée en tant que règle de nomination, mais elle est révélatrice de l'extrême mobilité de cette langue qui évolue très rapidement.

On s'aperçoit donc que l'imaginaire qui conditionne le choix d'un « anthroponyme » en LSF est très éloigné de celui des français « classiques ». Il existe donc bel et bien une double logique d'attribution d'un prénom... celle de la majorité (Etat-civil) et celle de la minorité sourde.

3 - Enseignement de la Langue des Signes :

Les cours de Langue des Signes sont nombreux dans toute la France. Ils sont dispensés par des enseignants sourds, formés par différents centres de formation (IVT, Académie de la Langue des Signes etc.). Ils ont lieu soit dans les associations locales, soit dans des centres de formation spécifiques. Pour les néophytes entendants souhaitant découvrir ce monde particulier, ils sont l'occasion de rencontrer la communauté sourde. En effet, les cours sont généralement suivis de rencontres amicales et de fêtes. Les enseignants tiennent beaucoup à ce que les stagiaires mettent en pratique leur nouveau savoir face à des utilisateurs sourds.

Le développement très important que connaît l'enseignement de la Langue des Signes est dû à une volonté croissante du grand public de s'initier à cette langue et à une volonté tout aussi importante des Sourds de faire connaître leur façon de concevoir leur culture.

Le nombre de jeunes étudiants venant suivre ces cours, en plus de leur formation universitaire augmente d'année en année. Certaines universités envisagent la mise en place de cursus où la Langue des Signes avait une place (C'est déjà le cas à Paris VIII, à Rouen et à Lyon II. Toulouse Mirail étudie sérieusement la question).

Ces quelques éléments de nature linguistique permettent d'appréhender quelque peu la place centrale qu'occupe la Langue des Signes pour les Sourds.

c) *Notion de culture Sourde :*

Ce système de représentation qu'est la LSF et ce mode de vie adapté contribuent à l'émergence d'une culture sourde. Peut s'entendre par culture :

- un système de structures sociales et des manifestations artistiques, religieuses, intellectuelles qui définissent un groupe, une société par rapport à une autre (culture explicite^(*))
- un ensemble de ressentis individuels qui laissent apparaître une identité de vécu (culture implicite^(*)).

Nous tenterons d'en tracer quelques facettes.

1 - Structures sociales - Vie associative :

« Du lundi au vendredi, on travaille avec les entendants, mais le W.E., on revit au Foyer ». Les Sourds n'hésitent pas à des longs déplacements pour se rencontrer lors de manifestations culturelles (fêtes traditionnelles « entendants » ou « sourdes »), religieuses (pèlerinages) ou sportives (compétitions inter-associatives dans les principales disciplines sportives au niveau national voire international). Les foyers sont non seulement des lieux d'échanges conviviaux intenses, mais aussi des lieux de rencontres entre futurs époux.

* LINTON Ralph, 1986. *Le fondement culturel de la personnalité* - Dunod, Bordas - Paris - page 39

Tous les pays ont une fédération des associations de Sourds affiliée à l'Organisation Mondiale des Sourds. Depuis le développement des structures européennes, un Secrétariat Européen est installé à Bruxelles. Cette structure supervise le développement des lois en faveur des Sourds dans chaque pays, veille à l'homogénéisation de la « condition sourde » (mêmes droits, mêmes devoirs), organise moult colloques et symposiums sur les problèmes rencontrés par les Sourds.

Compte tenu de l'importance de la vie associative, de l'exclusion partielle que ressentent les Sourds vis à vis de la politique nationale, on peut considérer que ces structures tiennent lieu et place d'organisation politique. La place de président d'association (mais plus encore de président de la Fédération) fait l'objet de campagnes quasi électorales. Les enjeux pourraient être considérés comme peu importants compte tenu de faible effectif de la population sourde, mais à leur échelle, les élections à la présidence constituent un événement majeur de la vie associative (politique) des Sourds.

2 - Art :

Depuis une quinzaine d'années, on voit apparaître un courant culturel nommé littéralement « Py Sourd », à savoir « Typiquement Sourd (les pays anglo-saxons le nomment « Deaf Way »). De grandes manifestations culturelles destinées à conforter l'originalité de la Surdité sont mises en place. A Washington, il y a 6 ans, un festival de la culture sourde a réuni 6 500 Sourds du monde entier. Ont été présentés divers spectacles, diverses expositions d'art qui ont mis en évidence la vigueur de cette nouvelle expression culturelle.

En France, IVT développe des pièces de théâtre en Langue des Signes (adaptation de « classiques », mais aussi créations originales). Le succès de la pièce de théâtre « Les enfants du silence » qui a permis à Emmanuelle Laborit d'obtenir un « Molière » en est un exemple. Une association, ACT'S, vient d'être montée à Toulouse. Elle a déjà réalisé une première pièce de théâtre qui a connu un franc succès (Pinocchio, adaptation en Langue des Signes). La même association souhaite créer un lieu de rencontre interculturel ouvert aux Sourds et aux entendants qui souhaitent avoir des échanges en Langue des Signes.

Un centre de production vidéo (Vidéo-Signes) a été créé à Toulouse. Il développait des documentaires et des fictions pour le public sourd (adaptation et création). Il a produit l'émission « L'oeil et la main » diffusée sur La Cinquième, et une émission régionale « Pôle-Signes ».

Ces diverses structures ont pu émerger car elles intéressent un public plus large que celui des Sourds. Cette langue exerce une certaine fascination.

3 - Proxémie adaptée à la surdité :

Selon E.T. HALL, chaque culture engendre son rapport à l'espace (*). Comme, par ailleurs, cet auteur indique l'importance des cinq sens dans les valeurs qu'une culture développe (**), il paraît justifié d'étudier l'influence de l'absence d'audition sur la construction de l'espace.

Plusieurs éléments mettent en évidence le nouveau découpage imposé à la réalité par la surdité.

La vision occupe une place prépondérante pour les Sourds.

La Langue des Signes nécessite une distance plus grande pour préserver le confort visuel des locuteurs en présence. En effet, le sujet en position de recevoir un message en LSF doit être à distance suffisante pour que tous les mouvements du corps (des hanches à la tête) de son interlocuteur soient perceptibles. Le regard est fixé à hauteur des yeux (on ne suit pas les signes des yeux). La vision périphérique est sollicitée très fortement. Une grande panoplie d'expression du visage est utilisée à la fois comme élément pertinent de la langue des Signes et comme élément prosodique du discours. La vision centrale doit donc être maximale également. La distance

* HALL Edward T, «La dimension cachée», Point SEUIL, 1978

** HALL Edward T, «Le langage silencieux», Point SEUIL, 1984

de communication est donc légèrement supérieure à celle des entendants, pour permettre une meilleure vision du discours en LSF.

Les opérateurs de télévision spécialistes en surdité connaissent ce problème. En effet, le « gros plan » en France, pour les entendants, correspondant à la vision la plus proche de ce que l'on voit lorsqu'on discute oralement avec quelqu'un (visage et haut des épaules). Il ne correspond pas au « gros plan » d'usage dans le monde des Sourds (visage et tronc tout entier). Si l'on tente d'appliquer le « gros plan » traditionnel, la LSF devient totalement illisible car trop d'informations pertinentes échappent à la prise de vue. La qualité des émissions télévisées à destination des Sourds était souvent contestée de ce fait. Une solution a été trouvée. La cinquième chaîne a confié à un centre de production audio visuelle constitué de Sourds la réalisation d'une émission diffusée chaque semaine. Les techniciens sourds ont donc créé un plan spécifique nommé « gros plan LSF », puis une écriture audio-visuelle originale, spécifique à la Surdit . Voici un bel exemple de résolution d'une ali nation interactionnelle (*).

D'autre part, l'espace se trouve d coup  diff remment. Les obstacles transparents (vitre de voiture, fen tres) ne sont pas g nants pour communiquer. Les bruits ambiants ne nuisent pas   la communication. On peut donc avoir une communication confortable l  o . Pour un entendant, il faudrait hurler.

Tous ces param tres ont des incidences sur la notion « d'intimit  » du discours. Quand on parle en Langue des Signes dans un groupe o  personne d'autre ne peut comprendre que son interlocuteur, on peut se permettre de parler de choses tr s personnelles quasi ouvertement. C'est l'avantage de toute langue minoritaire, qui fait alors office de « code secret ». Par contre, si l'on souhaite s'exprimer sur les m mes sujets alors que d'autres personnes seraient susceptibles de comprendre, se mettre   l' cart ne suffit pas. L'oeil permettant une attitude inquisitrice plus importante que l'oreille, le corps doit faire un obstacle au regard des autres. Il existe  galement un style de communication   « signes couverts » (par analogie   « mots couverts ») qui permet d' voquer des choses intimes sans que personne d'autre que son interlocuteur ne comprenne.

Une architecture « typiquement sourde » est en train de na tre. Un bureau d' tude sp cialis  en surdit  (« Amplitude ») essaie de mettre   jour des r gles de construction sp cifique   la Surdit , destin e   favoriser un plus grand confort de vie, par le choix de mat riaux (murs transparents, par exemple), l'organisation architecturale, l'installation d' quipements sp cifiques (sonnette lumineuse, par exemple) et une autre gestion de la lumi re(**).

Parall mement   la distance interpersonnelle plus grande, le contact corporel reste fr quent. Le toucher est un moyen de communiquer beaucoup plus utilis  que dans la soci t  des entendants.

4 - Lecture des visages et des postures :

Certains Sourds ont d velopp  une grande aptitude   lire les sentiments des gens   travers leurs expressions de visage ou leur posture.

Ainsi, les discours politiques, s'ils ne sont pas accessibles directement (pas d'interpr tation ou de sous-titrage), peuvent faire l'objet de longs commentaires sur la sinc rit  ou l' tat de sant  de l'homme politique observ .

Les Sourds sont souvent ceux qui rep rent les premiers le mauvais  tat de sant  des gens qui les entourent... (c'est ce qui se dit...)

* Edward T. HALL «Prox mique» in «La nouvelle communication» - Points Seuil - 1981 - Page 206

** «Construire l'espace des Sourds» in *Le pouvoir des signes* 1990 - Catalogue de l'exposition - INJS Paris p 222   225

5 - Intérêt d'une telle lecture de la surdité :

Quel intérêt peut-on trouver à adopter ce prisme de lecture de la surdité, qui se réfère au point de vue interne évoqué plus haut ?

L'anomie dans laquelle se trouve plongée toute personne sourde est source de création originale pour la communauté sourde mais aussi pour le monde des entendants.

Les étudiants sourds qui suivent une formation en audio-visuel posent la question de la pertinence de l'image. La bande-son sert trop souvent à contrebalancer la faiblesse de certaines images dans les films (usage intempestif de la musique, destinée à faire ressentir une émotion qui ne passe pas par l'image). Ce procédé ne fonctionne pas pour les Sourds. Une volonté de restituer une plus grande qualité sémiologique à l'image en découle, qualité qui peut servir les Sourds, mais aussi les entendants. La présence de Sourds lors de ces formations a permis aux étudiants entendants, à certains égards, de mieux appréhender cette dimension de l'image.

Dans la recherche pédagogique, la surdité a permis à certains chercheurs d'aborder la lecture différemment. La réflexion sur la place de l'énonciation (lecture à haute voix, pour simplifier) a pu s'appuyer partiellement sur l'expérimentation d'autres procédures avec des Sourds qui ne peuvent user que difficilement de l'énonciation. Les théories de l'Association Française pour la Lecture (*) ont pu être approfondies au regard du cas posé par les Sourds.

Comme l'indique Ralph Linton, chaque culture engendre sa propre production industrielle, qui se présente alors comme un élément explicite de celle-ci.

Il est difficile de mettre en évidence les « produits de l'industrie » qu'engendre une culture telle que celle des Sourds. Il est en effet pratiquement impossible de distinguer ce qui émane des Sourds de ce qui provient des Entendants.

Pourtant, la présence anomique de Sourds a bien eu pour effet de produire une réflexion ou des objets matériels qui ont eu des conséquences importantes non seulement pour les Sourds mais pour les Entendants également.

Quelques exemples permettent de constater l'existence de tels « produits ». Peu de gens le savent, mais la compagne de Graham Bell était sourde. C'est en partie pour tenter de trouver une solution qui lui permettrait d'entendre que M. Bell commença ses recherches sur la possibilité de commuter le son en impulsions électriques. En fin de compte, ses recherches aboutirent sur ce qui deviendra le téléphone.

Autre exemple encore moins connu, le développement des modems, qui ont pour fonction d'ouvrir l'utilisation des lignes téléphoniques aux données numériques, ont pu se développer en partie grâce aux expériences menées pour la mise au point de systèmes de type « télétexte » à l'usage des Sourds.

Le minitel et le visiophone ont eu pour terrain d'expérimentation, bien avant la commercialisation, la communauté sourde.

A travers cette deuxième présentation de la surdité, qui est une synthèse de ce que les Sourds disent d'eux, on voit apparaître une conception nettement plus positive de la surdité, vécue plus comme une caractéristique que comme une nuisance.

C - Surdit  et histoire

Plus qu'une infirmit  physique, la surdit  est surtout un rapport social dont toutes les composantes ont une histoire (**).

Il est donc utile de chercher   comprendre l' volution de ce rapport social.

Les Sourds existent depuis la nuit des temps. leur mode de communication, visuel-gestuel, est aussi vieux que le monde. C l bres ou m connus, ils ont laiss  des traces abondantes mais dispers es. Leur histoire reste encore   faire.

* L'AFL milite pour une approche de la lecture bas e sur les th ories de Jean Foucambert

** *Le pouvoir des signes* 1990 - Catalogue de l'exposition - INJS Paris - Introduction

Dans l'Europe médiévale, la marginalité du sourd fut bien réelle mais peut-être moins dure que celle du fou, du lépreux ou du paralytique. Dans leur monastères, les moines bénédictins astreints à la règle du silence associaient parfois des Sourds à leur activité productive. et, comme eux, utilisaient un langage gestuel pour communiquer. Suivant les lieux et les époques, l'Eglise accordait aux Sourds le droit au baptême ou au mariage avec l'aide des signes ou à la confession par écrit. Au Moyen-âge, on est sourd ou on cesse miraculeusement de l'être. Face à la médecine sollicitée mais impuissante dans ce domaine, le miracle religieux nourrit le rêve d'une disparition de la surdité.

Citons quelques auteurs célèbres ayant fait référence aux Sourds :

Platon:

Si nous n'avions point de voix, ni de langue et que nous voulussions nous montrer les choses les uns aux autres, n'essayerions-nous pas, comme le font en effet les muets, de les indiquer avec les mains, la tête et le reste du corps?

Le Cratyle XXXIV

Aristote:

Les sourds de naissance sont également tous muets. Ils émettent des sons mais n'ont pas de langage.

Histoire des animaux, livre IV, ch. 9.

Saint Augustin:

N'avez-vous pas vu comment les gens entretiennent ne sorte de conversation par gestes avec les sourds, de la même façon comment les sourds-muets posent des questions et répondent, enseignent et indiquent tous leurs désirs, ou tout au moins la majeure partie. De la sorte, non seulement sont décrites les choses visibles mais aussi des sons et les choses du goût...

De Magistro, ch.3

François Rabelais:

Car il n'est muet que celui qui oncques n'ouit.

Tiers livre, ch XIX

Léonard de Vinci:

Les Figures des hommes ont des actions propres à leur opération, de sorte qu'en les voyant, tu entends ce qu'ils pensent et ce qu'ils disent. Ceux-là seraient bien enseignés qui imiteraient le mouvement des muets qui parlent avec le mouvement des mains et des yeux et des sourcils et de toute leur personne, dans leur volonté d'exprimer le concept de leur âme (...) Les muets sont les maîtres en matière de mouvement ; ils entendent de loin de quoi quelqu'un parle, quand celui-là accompagne ses paroles de mouvement des mains...

Traité de la peinture ch. 15

Michel de Montaigne:

Les muets disputent, argumentent et content des histoires par signes. si souples et formés à cela, qu'à la vérité il ne leur manquoit rien à la perfection de se savoir faire entendre.

Ce n'est pas seulement pour n'avoir pu recevoir l'instruction de la parole par les oreilles, mais plutôt pour ce que les sens de l'ouïe duquel ils sont privés, se rapporte à celui de parler et se tiennent ensemble d'une couture naturelle.

Essais, Livre II ch. 12

Jérôme Cardan:

Les sourds-muets ont une âme intelligente, rien n'empêche qu'ils ne cultivent les arts, qu'ils exécutent même des ouvrages plus achevés

De utilitate ex adversis capienda, lib II cap 7

Victor Hugo:

Qu'importe la surdité de l'oreille, quand l'esprit entend.

Lettre à Ferdinand Berthier (25 Nov 1845)

A travers ces quelques citations, on voit apparaître les deux points de vue présentés plus haut, à savoir un point de vue interne, l'autre externe.

Ces points de vue contradictoires seront à l'origine de deux philosophies éducatives. L'une d'elle, appelée « oraliste », prône la parole vocale comme le seul salut du Sourd. L'autre, nommée « gestualiste », s'appuie sur l'usage de la Langue des Signes pour éduquer les Sourds.

Chacune de ces philosophies s'appuie sur une longue tradition de pensée (dont on a eu un petit aperçu plus haut). Difficile de savoir laquelle est la plus ancienne que l'autre.

Il est certain que les premières tentatives d'éducation de Sourds ont été plutôt de nature « oraliste ». Les raisons en sont multiples. L'oralisme, pour qu'il soit efficace, relève du précepto-rat. Il a sa source dans la noblesse et la bourgeoisie (Espagne au XVI^e siècle, Angleterre au XVII^e et France au XVIII^e). Mais, la première tentative relatée remonte à Bède le Vénérable qui, en 685 après JC, aurait démutisé un sourd (par l'intermédiaire d'un miracle).

Historiquement parlant, la notion de « culture sourde » a vu son émergence au 18^e siècle grâce à l'oeuvre de l'Abbé de l'Épée qui a créé le premier système éducatif communautaire au monde pour les Sourds, de nature « gestualiste ». Il s'était en effet appuyé sur la Langue des Signes pour dispenser l'enseignement (*).

Tout au long du XVIII^e siècle, les deux courants pédagogiques se développeront(**). Les oralistes tenteront de créer un système éducatif de masse (développement d'écoles, abandon du précepto-rat). Les gestualistes exporteront à travers l'Europe leur enseignement, les Sourds commenceront à développer des sociétés d'entraide et des amicales, qui permettront aux adultes de continuer à se voir, structurant ainsi leur communauté.

Le siècle se terminera sur un déclin du gestualisme et sur une puissance de plus en plus affirmée de l'oralisme.

La confrontation de ces deux conceptions trouvera un point culminant en 1880, lors du Congrès de Milan. Mis en place à l'initiative des oralistes, il n'y eut que peu de gestualistes (pour la plupart américains) dans la salle et un seul Sourd. Ce fut un plaidoyer en faveur de la parole. Giulio TARRA, un fervent oraliste fut proclamé président du Congrès. Son argument principal fut développé dans sa conclusion : « *La parole est la seule force qui puisse rallumer la lumière que Dieu a donnée à l'homme quand, en le dotant d'une âme dans une enveloppe corporelle, il lui a aussi donné un moyen de comprendre, de concevoir et de s'exprimer (...). Alors que d'une part, les signes mimiques ne suffisent pas à exprimer la plénitude de la pensée, de l'autre, ils favorisent et glorifient l'imagination et toutes les facultés de ce sens (...). La fantastique langue des signes exalte les sens et engendre les passions, tandis que la parole élève l'esprit beaucoup plus naturellement, avec calme, prudence et vérité et évite le risque d'exagérer le sentiment exprimé et d'entraîner des impressions mentales préjudiciables. Lorsqu'un sourd confesse un acte injuste en langue des signes, il éprouve de nouveau les sensations qui ont accompagné cet acte. Ainsi, quand le sourd confesse qu'il s'est fâché, cette détestable passion lui revient, ce qui ne l'aide certainement pas à s'amender. Avec la parole en revanche, le sourd-muet repentant réfléchit au*

* LANE Harlan 1991, *Quand l'esprit entend* - Paris Odile Jacob

** ABBE DE L'ÉPÉE «L'art d'enseigner à parler aux sourds-muets de naissance» in *Bébian*, 1827 T II

mal qu'il a commis et rein n'existe à nouveau de sa passion... Aucune forme, aucune image, aucun dessin ne peut reproduire des idées telles que l'âme, la foi, l'espoir, la charité, la justice, la vertu, les anges et Dieu... » () .*

Une motion interdisant l'usage de la Langue des Signes fut prise et appliquée dans toute l'Europe. Les américains n'approuvèrent pas cette décision.

A compter de cette date, la communauté sourde non seulement française mais mondiale plongea lentement dans une nuit de 100 ans. Ce n'est qu'en 1980 que la LSF eut de nouveau droit de cité dans les écoles.

Cette interdiction semble être la conséquence d'une curieuse superposition de représentations. En effet, depuis longtemps, les Sourds ont posé question aux philosophes. Comment peut-on être humain et ne pas parler vocalement ? Qu'est que la langue ? Les Sourds sont-ils des Etres de nature ou de culture ?

Il n'est pas vraiment surprenant que les penseurs de l'époque (Itard, Condillac....) qui se sont penchés sur les enfants sauvages se soient intéressés à la surdit . De l    rapprocher la conception du Bon Sauvage   celle du Bon Sourd, il n'y a qu'un pas. On a donc fait pour les « sauvages », des pays non civilis s ce qu'on a fait aux Sourds : d nigrer leur langue, leur culture, leur vision du monde.

En 1989, une exposition a  t e organis e dans les locaux d'une des plus anciennes  cole de Sourds de France (et du Monde), l'Institut National des Jeunes Sourds de Saint Jacques,   Paris. Elle avait pour mission de mettre en perspective l' volution sur les deux derniers si cles des rapports entre Sourds et Entendants.

Cette exposition a  t e mise en place   l'initiative de professionnels et de Sourds. Particularit  importante, les guides ont tous  t e recrut s parmi les Sourds parisiens. Ils ont fait vivre l'exposition non seulement par leur savoir sur l'Histoire des Sourds, mais aussi par la conviction qu'il fallait restaurer, revaloriser la place des Sourds dans l'Histoire.

L'Histoire a donc  t e le th  tre du conflit de ces deux repr sentations (endog ne et exog ne). Cette confrontation est embl matique de la relation Sourd-entendant.

D - Surdit  et domination symbolique

On peut consid rer que les Sourds ont  t e victime d'une certaine forme de domination symbolique. En effet, la soci t   tant compos e majoritairement d'entendants, ce regard exog ne a  t e adopt  par une partie des Sourds eux-m mes. Il s'agit de sourds dont on dit qu'ils ont bien r ussis leur int gration dans le monde des entendants, puisqu'au bout du compte, ils finissent par ressentir leur surdit  comme les entendants le font.

Les entendants ont pouss  les sourds    tre dans une situation telle qu'ils ont  t e mis en rapport de force n gatif. Comme le dit Pierre Bourdieu, « *Dans toute domination symbolique, on doit convaincre le domin  de se rallier aux taxinomies utilis es par le dominant* »(**).

* LANE Harlan 1991, *Quand l'esprit entend* - Paris - Odile Jacob - P. 356-357

** Pierre BOURDIEU, conf rence   l'Universit  de Toulouse-Mirail en 1994 - «La domination masculine»

Ce fut le cas pour les Sourds. En effet, les entendants ont imposé aux Sourds la graduation de la surdité liée au niveau de déficience (sourds profonds, moyens sévères, légers, malentendants, sourds parlants...). Cette taxinomie a été l'occasion de conflits entre les sourds, car, le niveau de compétence auditive (et de parole vocale) a structuré pendant longtemps la hiérarchie entre les divers membres de cette communauté.

Cette taxinomie, est combattue depuis une dizaine d'années par les Sourds qui lui oppose une dénomination unique : « Sourd ». Comme le dit Bernard Mottez, le mot sourd ne signifie pas pour cette communauté une marque de la déficience « physiologique » mais la marque d'appartenance à une communauté. dans ce cas, le «S» majuscule être utilisé dans le terme Sourd pour marquer l'appartenance à la communauté et non la déficience. On dit Sourd comme on dirait Français. Certes, il y a malgré tout une grande différence entre appartenir à une société nationale et appartenir à une communauté telle celle des Sourds, cependant il n'existe pas d'autre façon satisfaisante de pointer cette réalité particulière.

Les représentations des entendants sur les Sourds et des Sourds sur eux-mêmes s'opposent.

Les principes énoncés par Pierre Bourdieu dans le cas de la domination masculine correspondent tout à fait à ce qui s'est passé pour les Sourds. Il y a eu une doxie initiale, largement inspirée des représentations religieuses du handicap.

« *Au commencement était le Verbe et le Verbe était avec Dieu et Dieu était le Verbe* », l'Ancien Testament met bien en valeur ce qui doit être important pour tous : le Verbe, la parole. Les personnes privées de cette faculté y sont traités de façon toute attentionnée. Certaines prophéties visent directement ces « déshérités » : « *En ce jour-là, les sourds entendront les parole du Livre et, délivrés de l'ombre et des ténèbres, les yeux des aveugles verront. les malheureux trouveront toujours plus de joie en YHWH, les plus pauvres des hommes exulteront à cause du Saint d'Israël* » (Is 29, 18-19).

Cet extrait de l'Ancien Testament met bien en perspective la terrible affliction que représente la surdité, qui au même titre que d'autres malheurs, se verra « corrigée » par la volonté du Dieu Tout-puissant. Si cette prophétie peut s'interpréter comme une bienveillance particulière apportée aux sourds, on peut également la comprendre comme la définition d'une catégorie d'Etres humains qui suscite commisération par leur état de subnormal. Serait-ce la « doxie initiale » en ce qui concerne les sourds ?

Cette doxie a engendré des « habitus » qui ont mené à la mise en place de structures mentales qui poussent tout entendant à ressentir comme son inférieur un sourd et tout sourd à s'estimer moins « bon » qu'un entendant. Des actes justifiés comme naturels ont renforcé la doxie initiale. Ainsi des entendants (nombreux, au demeurant) ont tenté de mettre en place des pédagogies « spécialisées » reniant tout ce qui pouvait être « naturel » au Sourd (la Langue des Signes, notamment). Ces pédagogies ont conduit les Sourds à des niveaux de réussite bien inférieurs à ceux des entendants et ont ainsi renforcé la doxie première qui mettait en avant l'état d'infériorité naturelle des Sourds.

En 1980, la montée du militantisme des Sourds a permis de faire passer cette doxie à l'état d'orthodoxie. L'existence d'un autre modèle pédagogique n'a pas pu être révélée en toute quiétude. Les premiers Sourds et les premiers professionnels de la Surdité qui ont essayé d'alerter le système pédagogique en place de son existence se sont vus opposés une fin de non-recevoir. Il paraissait inconcevable que des Sourds puissent avoir un avis sur leur éducation. Demande-t-on leur avis aux malades pour choisir le traitement qui convient ? Cette question a été posée à de nombreuses occasions à cette époque. La naissance d'associations militantes s'en est suivi. Le conflit entre « oralistes » et « gestualistes » (*) a redémarré.

* Par gestualistes, il faut maintenant entendre promoteurs d'une éducation en Langue des Signes permettant aux Sourds d'acquérir la langue française en qualité de seconde langue.

La contestation a mis en évidence le « choix politique » qu'il y avait à mettre les Sourds en état d'infériorité.

Pour les militants sourds, les Sourds ont ainsi été victimes d'une violence symbolique très forte. D'après eux, les « habitus » ont été tels que certains de leur congénère ont fini par cautionner l'état d'infériorité du Sourd. Il paraît maintenant impossible qu'un Sourd pilote un avion, tienne une place de caméraman dans un studio de télévision parce que ses postes supposent la maîtrise de l'audition (contact avec la tour de contrôle pour les uns, avec la régie pour les autres) alors que les Sourds, par leur compétence visuelle, auraient pu, dans un autre système de représentations symboliques, être considérés comme les personnes les mieux adaptées à ces postes.

Le marché symbolique est sous-jacent à ce système de domination. Le « handicap » est porteur d'une valeur positive à qui sait s'en servir. Tout être humain a intérêt, dans une société occidentale dont les valeurs judéo-chrétiennes sont fortes, à porter secours aux personnes déficientes. Ce capital symbolique a pu motiver grand nombre d'entendants à s'ériger comme « éducateur » des Sourds. L'histoire de l'éducation des Sourds en fait état.

Pour sortir de cet état de fait, les Sourds militants ont tenté d'opérer une « révolution symbolique » leur permettant de faire basculer les valeurs considérées comme positives du côté du négatif. Le changement commence tout doucement à se faire.

Pourtant, la controverse reste toujours très active. Les Sourds contestent la validité d'une approche médicalisée de la Surdit . Ils estiment qu'un m decin qui lance une « op ration-miracle » destin e   leur rendre l'audition est un v ritable « criminel » dans le sens o  il cherche   r duire   n ant la communaut  sourde. Ce discours, malgr  sa violence sous-jacente, commence    tre entendu par les entendants. Bien plus que l'op ration, c'est le syst me de repr sentations de la surdit  qui est combattu, syst me qui pousse   favoriser le d veloppement d'op rations on reuses, au d triment d'une politique culturelle.

De nouvelles valeurs symboliques commencent   appara tre : une sourde remportant la victoire aux Moli re, ou un Sourd dirigeant une entreprise.... Ces contre-valeurs symboliques laissent augurer d'une transformation des repr sentations des entendants vis   vis des Sourds. Dans le cadre de cette  volution qui a d but  il y a une dizaine d'ann es, la place des EEPS a  t  l'objet d'une modification de valeur. En effet,   une certaine  poque, les parents sourds esp raient tous avoir des enfants entendants car, de ce fait, ils se rapprochaient de la communaut  dominante, et obtenaient la possibilit  d'avoir un interm diaire culturel qui leur permettaient d'esp rer une meilleure insertion dans la communaut  dominante. Le capital symbolique d'un EEPS  tait donc tr s important.

Avoir un enfant sourd posait des gros probl mes. Les Sourds pr tendaient que le souci majeur, quand on a un enfant sourd est le choix de la scolarit  (les  coles acceptant la LSF sont encore tr s peu nombreuses) mais il semble tout aussi important le fait que la pr sence d'un enfant sourd n'apportait pas un capital symbolique aussi important que dans le cas d'un EEPS. Cet  tat de fait s'est largement modifi  depuis une d cennie. Avoir un enfant sourd devient un signe valorisant car on donne   la communaut  la possibilit  d'une reproduction. Cette  volution de capital symbolique peut expliquer pourquoi, dans certaines familles sourdes modernes l' ducation des EEPS pose probl me.

Pour la g n ration pr c dente, le capital symbolique qu'obtenait les parents par la pr sence de l'EEPS lui  tait communiqu . Par sa ma trise de la Langue des Signes et par sa facult  de parler comme les entendants, l'EEPS prend une place particuli re qui le valorise dans les deux communaut s. Nous aurons l'occasion d'analyser plus en profondeur la question de ce pouvoir typique aux EEPS.

C'est dans ce contexte, o  se confrontent deux repr sentations fondamentalement antagonistes que se situe cette recherche.

Tout se passerait sans probl me si constamment les Sourds ne devait pas faire face au syst me majoritairement admis dans lequel ils sont mal consid r s.

II - PLACE DE LA POLITESSE DANS LA CULTURE SOURDE

A - Définitions

Il est fondamental de mieux comprendre le terme de « politesse » pour cerner les enjeux du sujet traité.

Comparons avant tout les définitions de quelques dictionnaires.

Littré :

Politesse

1/ Culture intellectuelle et morale des sociétés... Il se dit aussi de la culture individuelle

Ex. : La politesse de l'esprit consiste à penser des choses honnêtes et délicates. La Rochefoucauld.

2/ Manière d'agir, de parler civile et honnête, acquise par l'usage du monde

Grand Larousse

Politesse

1/ Langue classique : Délicatesse, élégance, raffinement, bon goût

Vx Civilisation, culture, raffinement d'une nation, d'une société

2/ Moderne : Ensemble de règles, des usages qui régissent le comportement, le langage à adopter dans une civilisation et un groupe social donné (bienséance); le fait de connaître et d'observer ces usages; la manière particulière dont une personne les applique.

Cérémonie, code (code de la politesse)

Renvoie à diverses notions telles qu'éducation, manière, savoir-vivre, usage, respect, correction, obséquiosité, servilité.

3/ Action, parole exigée qu'on fait ou qu'on dit pour se conformer aux usages (cérémonie, salamalects, salutation)

A partir de ces deux définitions qui ne se recoupent qu'en partie, on voit émerger une notion fondamentale. Il semblerait que celle-ci renvoie au rapport à autrui... un autrui cependant pas trop différent puisqu'il doit appartenir à la même société pour comprendre l'intention à travers l'acte où la parole ainsi codifiée.

L'encyclopédie Universalis confirme cette idée. On distingue ainsi civilité, politesse et courtoisie.

.La civilité préside également aux relations entre concitoyens, elle est cependant naturelle, innée, à l'opposé de la politesse qui est la qualité de celui qui a été poli (à savoir éduqué).

.La courtoisie fait appel à des sentiments chevaleresques qui ne sont pas forcément compris dans les notions de civilité ou politesse. Ces deux notions appartiennent à l'ordre du calcul et de l'échange, non pas à celui des sentiments. Elles sont avant tout des vertus bourgeoises.

A tout homme, la politesse impose des règles de convenance qu'il lui faut apprendre et qui dépendent de son statut social.

Comme on peut le voir, la « politesse » semble avoir pour racine le milieu bourgeois du XVIII^e et XIX^e siècle. Il a semblé utile de faire un détour par l'encyclopédie du XIX^e siècle pour affiner notre compréhension de ce terme. A titre indicatif, remarquons que la définition tient plus de deux pages dans cet ouvrage alors que la dernière version de l'encyclopédie Universalis traite cette question en annexe, dans un article consacré à la « civilité », d'une façon bien plus superficielle. A époques différentes correspond une importance bien différente donnée à cette notion.

En voici les extraits les plus significatifs :

Politesse

.Honnêteté des manières; façon de vivre, de parler, d'agir, conforme à l'usage du monde...

.L'action polie est inspirée par l'honnêteté.

.Qualités qui distinguent un peuple policé (politesse des moeurs).

.On ne peut se faire une idée précise de la politesse et connaître la loi supérieure d'où découlent les habitudes de l'homme poli, si on ne cherche les différences qui existent entre le mot politesse et les mots qui passent pour être ses synonymes. La politesse n'est pas la civilité; elle est profondément distincte du cérémonial; elle doit se garder de tout ce qui ressemble à la flatterie...

.C'est de l'Asie, de Rome aristocratique, de Rome césarienne, de Constantinople et des hordes barbares, c'est de l'Orient, directement ou indirectement qu'est née la féodalité européenne dont le cérémonial moderne tient encore lieu de politesse dans le monde officiel...

.La politesse est une chose très vieille et très jeune. Le jour où deux hommes libres et forts se sont rencontrés et estimés, ce jour-là, la politesse est née...

La civilité donne des formes différentes à ces politesses, mais le fond est identique. Ce fond, c'est un sentiment de liberté, de bonté et de justice. Libre, l'homme poli ne veut être gêné ni ne gêne...

.Il est poli, c'est à dire qu'il prend l'attitude, le langage, les manières les plus propres à le renseigner sur autrui. deux hommes polis qui se voient pour la première fois font dans la paix ce qui s'appelle dans la guerre une reconnaissance. Dans l'art des soldats, on fait cette reconnaissance pour mieux se tuer; dans l'art des citoyens, on fait cette reconnaissance pour s'estimer et s'aimer...

.On a dit, et justement, que la politesse était naturelle et que l'éducation ne faisait que développer cette disposition native...

.L'éducation développe la politesse chez ceux qui la possèdent innée mais elle ne saurait la faire naître chez ceux qui ont quelque bassesse naturelle...

.C'est dans les gestes, dans les mouvements du visage, dans le vultus et le faciès, disaient les Latins, dans les paroles et dans les actes que gît la politesse...

.La politesse accomplie suppose la connaissance des hommes et des choses, la science des mots, l'entente des gestes, la finesse de l'esprit, la délicatesse des sentiments, en un mot, le tact. C'est ce qui est le plus naturel dans l'homme civilisé et ce que perfectionne davantage l'éducation...

.L'étymologie de politesse est le mot polir. Il a semblé aux Latins et aux Français que l'homme sauvage, à l'état de nature, était un être inachevé et mal dégrossi, et que le frottement des hommes entre eux leur donnait un fini, un poli sans lesquels la société ne serait pas possible...

.La politesse est l'expression ou l'imitation des vertus sociales : c'en est l'expression si elle est vraie, et l'imitation si elle est fausse; et les vertus sociales sont celles qui nous rendent utiles ou agréables à ceux avec qui nous avons à vivre...

.Le XVIII^e siècle, ce père de la liberté, fut nécessairement le siècle de la vraie politesse...

.Duclos la définissait plus justement et plus modestement en l'appelant l'expression des vertus sociales...

.La politesse peut être définie la proposition d'estime et d'amitié que fait avec réserve l'homme de bien à tout homme qui lui est présenté par des amis comme homme de bien ou qui se présente ainsi de lui-même...

.De nos jours, la politesse française a bien changé; à mesure que les rois perdaient de leur prestige, elle s'est épurée de tout ce qui sentait la courtoisie. Elle serait parfaite aujourd'hui si elle n'était un peu adlatrice, un peu complimenteruse...

Pour perfectionner sa politesse, il faut la faire voyager. Il faut connaître les braves gens de tous les pays. La grande politesse ignore les ridicules du chauvinisme : elle est cosmopolite.

De ces extraits on peut constater que l'auteur tient en la plus haute estime cette vertu. Il la situe dans une perspective historique, comme étant l'aboutissement le plus achevé de ce qui a permis aux hommes de s'allier. Il est sous-entendu qu'on peut donc évaluer le degré d'élévation d'une société en observant son système de politesse. Les systèmes orientaux sont décrits comme figés et sclérosés... Une hiérarchie en découle : les sociétés ayant un système de politesse souple et adapté sont plus modernes que les autres... Les structures figées indiquent une culture en déclin et les systèmes de politesse les plus frustrés mettent en évidence le retard des cultures s'y afférant.

La politesse semble être à la fois le fruit de la société qui l'utilise et le produit du « polissage » d'un individu (« à l'âme bien faite ») au contact de ses alter ego.

Si le sens commun tend à consacrer la politesse comme une vertu (même si elle est mineure) confirmant alors les écrits de Della Casa dans son manuel de savoir-vivre intitulé « Galateo »^(*), l'anthropologue voit dans ce terme le ciment de la relation sociale, composé d'une partie langagière, et d'une partie posturale.

La politesse peut donc s'observer, se mesurer et se mettre en perspective par rapport à d'autres cultures. Les démarches d'observation de ce type d'éléments culturels sont bien décrites par E. Goffman et par E.T. Hall dans plusieurs de leurs ouvrages.

Si la politesse fait partie intégrante de la culture, elle doit renseigner l'observateur sur celle-ci. A ce titre, elle peut se révéler être un outil d'analyse de la société bien plus efficace qu'on ne l'aurait pensé en premier lieu.

B - Culture implicite et explicite

Ralph Linton, dans sa tentative de définir la notion de culture évoque la possibilité de subdiviser celle-ci en deux parties.

La culture explicite regroupe les phénomènes matériels (produits de la culture) et les phénomènes « kinétiques » (comportements et actions conditionnés par la culture).

La culture implicite est de nature plus psychologique. Elle concerne les savoirs, les valeurs et les attitudes partagés au sein d'une culture^(**).

Si, comme nous l'admettons d'ores et déjà, on peut considérer le système de politesse comme un produit culturel, nous pouvons essayer d'en analyser les effets explicites et implicites.

1) Aspects explicites

Pour bien cerner les aspects culturels explicites que recouvre la politesse, nous nous attacherons à une réflexion sur les usages (ayant trait à la politesse) imprégnant la langue, puis, d'une façon plus générale, ceux qui régissent la communication.

a) - Langue

(1) Élément indicateur : le rituel langagier

Les effets les plus visibles de l'usage d'un système de politesse se situent dans le registre de la langue. On peut déterminer les termes de politesse et leur fonction dans l'échange. On peut même les compter. Si leur nombre ne rend pas forcément compte de l'importance accordée à la politesse dans une culture donnée - il peut y avoir un grand nombre de terme d'un usage très restreint - celui-ci met en valeur la complexité protocolaire, voire relationnelle de cette culture. Les sociétés asiatiques sont un exemple de cette complexité.

« Les anciennes sociétés d'Asie, toutes à forme fixe, c'est à dire sacerdotales, imposaient un rituel à chaque acte, un dogme à chaque pensée; elles proscrivaient le progrès, même de

* WEINRICH Harald, 1994. Préface de *Politesse et sincérité* - Collectif - Éditions Esprit - Coll. Société - Paris

** LINTON Ralph, *Le fondement culturel de la personnalité* - Dunod - 1986 - page 39

nom, et rêvaient l'immobilité. L'Orient agonise, le cérémonial y fleurit toujours. Tout est réglé, les démarches, les actes, les paroles, les silences. En Chine et au Japon, non seulement la qualité et la forme du papier change selon la dignité de la personne à laquelle on écrit, mais il faut varier encore le caractère même de l'écriture... » (*)

Dans cet extrait, on s'aperçoit que la langue est un élément reflétant le niveau de complexité relationnelle d'une société. C'est un indice pertinent puisque la langue participe pleinement à l'élaboration du système de politesse, au niveau protocolaire.

Les rituels langagiers sont nombreux, et répandus dans toutes nos pratiques communicationnelles qu'il est parfois bien difficile de les isoler. Ils ont pour fonction d'atténuer la violence symbolique que constitue la confrontation à Autrui (**). Toute rencontre, toute séparation est anxiogène, source de stress pour l'Être humain, être social.

(2) Classification

Il est toujours possible de dresser une liste exhaustive des termes de politesse. Ceux-ci sont bien plus nombreux en Français qu'en Langue des Signes. La politesse en langue des Signes s'appuie beaucoup plus sur le comportement corporel des locuteurs que sur des signes explicites. Il semble cependant intéressant de tenter de les répertorier selon leur utilité. La classification adoptée peut permettre de recenser les termes de politesse quelque soit la langue dans la mesure où ce qui va déterminer la catégorie d'appartenance du terme est son utilité dans la communication.

La plupart des signes de politesse a été inventée et codifiée par et pour les entendants. Pendant plus d'un siècle, les Sourds ont été éduqués au sein d'écoles spécialisées tenues par un personnel entendant ne connaissant généralement rien à la langue des Sourds et à leur façon de vivre. Alors, pour inciter les jeunes sourds à bien prononcer les mots de politesse (merci, bonjour, bonsoir, pardon, etc...), ont été créés des signes, ceci au mépris même des règles de politesse en usage chez les Sourds.

Nombreux sont donc les signes d'origine entendante qui ont pris une place réelle dans la communication entre Sourds. Nous les passerons en revue mais n'oublions pas que la vraie politesse passe plutôt par des expressions du visage et une attitude corporelle ad hoc.

* Prise de contact :

Les termes comme « bonjour », « comment allez-vous? » ont pour vocation de signaler à l'Autre sa présence, et donner des indices sur son état d'esprit (l'intonation joue alors un rôle bien plus important que la simple redondance qu'on lui attribue généralement). Les comédiens connaissent bien l'exercice de style consistant à faire passer dans le mot « bonjour » diverses émotions ou façons d'être, à travers l'intonation (sarcasme, ironie, déférence, rigueur, peur, timidité, etc...).

Il est souvent de coutume de dénigrer voire de considérer comme hypocrite une formulation telle que « comment allez-vous? ». On a souvent l'impression que la réponse n'a que peu d'importance. Il est d'ailleurs assez mal vu de sortir des sentiers battus en exprimant explicitement son état de santé (qu'il soit psychique ou physique). Pourtant, si l'on s'attache à la forme plus qu'au fond, on trouve dans cette formule une nécessité autrement impérieuse, celle de signifier sa présence et sa disponibilité vis à vis d'Autrui.

Le signe pour dire « bonjour » (en LSF) se fait avec la main à plat devant la bouche et qui s'éloigne. C'est un signe d'entendant mais complètement intégré à la Langue des Signes. Entre Sourds, on esquisse plutôt un salut (la main levée) ou un sourire.

Ce qui caractérise la prise de contact est l'organisation du rituel. Après la première prise de

* «Civilité» - *Encyclopédie Universalis* - Annexes - pages 1186 et 1187

** Patrick CHARAUDAU «Ce que communiquer veut dire» in *Sciences humaines N°51 - Juin 95* - p. 22 à 25

contact opérée par un regard, on commence par parler d'un événement anodin (le temps, les difficultés de circulation, etc...), puis après cet échange qui dure le temps que les deux personnes se rapprochent l'une de l'autre, on finit par se serrer la main, se taper sur l'épaule ou s'embrasser.

Ce rituel semble assez proches des « salamalects » du monde arabe. Il semble être nécessaire en raison des facilités de communications dans une distance supérieure à celle des entendants (voir paragraphe sur la proxémie). Comme on peut se parler de loin, il semble naturel de commencer la conversation avant d'avoir pu établir un contact corporel.

Le signe codifié pour dire bonjour n'est utilisé qu'assez rarement sauf lors de rencontres entre deux personnes ne se connaissant pas. Il semble aussi plus répandu chez les femmes.

* Requête :

En français, les termes introduisant une requête sont nombreux, adaptés à chaque situation et aux contraintes hiérarchiques (on ne demande pas quelque chose à un commerçant de la même façon qu'à son employeur, ou à un inconnu).

- Demande d'excuse

Il en existe au moins deux sortes : les termes introductifs à une prise de parole (« excusez-moi, mais il me semble que... ») et les réelles demandes d'excuse (« pardon » lancé lors d'une bousculade)

Dans les deux cas, leur utilisation permet d'atténuer un acte produisant une « perturbation » dans la sphère de l'Autre.

En langue des Signes, on peut utiliser pour dire pardon un signe codifié : les deux paumes de main se frottent l'une contre l'autre, dans un mouvement circulaire, les mains étant dirigées vers celui à qui s'adresse la requête.

Ce signe quoique très répandu n'est pas la seule façon de demander pardon pour une gêne causée à Autrui.

Il existe une façon de poser ses mains sur l'épaule d'un congénère qui signifie : « excuse moi, si tu restes là, je vais te bousculer... ».

D'autre part, quand, malencontreusement on bouscule quelqu'un, on l'attrape par les épaules, on le regarde avec un sourire contrit qui tient lieu de « pardon »... Aucun signe n'est formulé.

- Souhaits et voeux

La formulation d'un souhait ou d'un vœu est une autre forme de la requête, destinée à montrer sa bienveillance vis à vis de son interlocuteur.

Ainsi, un « bon appétit » signifie plus une attitude positive exprimée envers son partenaire qu'un désir ardent que le repas fût apprécié par celui-ci.

Dans la communauté sourde, depuis une dizaine d'années, un nouveau signe est apparu pour souhaiter bon appétit : on frappe du poing sur la table (comme pour frapper à une porte)... la vibration émise par la table est ressentie par tous les convives, qui répliquent en faisant la même chose. Cette façon de souhaiter un bon appétit est surprenante car bruyante...

* Remerciements :

Il existe deux sortes de remerciements. L'une est destinée à gratifier l'attitude de l'Autre, le féliciter d'un choix, d'une prise de position. Elle exprime la déférence, le respect. « Merci de votre présence », « merci de vos applaudissements », « merci pour cette chaleureuse lettre », etc.

L'autre sert simplement de « feed-back » à une autre expression de politesse. Il est de bon ton de répondre « merci » à un « bon appétit », en français, par exemple.

Dans la langue des Signes, le signe pour dire « merci » ressemble à s'y méprendre à celui qui signifie « bonjour » (le contexte est bien évidemment là pour éviter les confusions). Quelques petits indices dans la posture font la différence. Il semble que les éducateurs entendants aient compté sur la discrimination labiale pour distinguer les deux signes, en effet, ceux-ci avaient pour habitude d'articuler le mot en même temps qu'ils faisaient le signe.

Le merci des Sourds fait plutôt appel à une attitude de déférence vis à vis de celui pour qui on en est redevable. Le regard, ou une pression de la main sur l'épaule ou la main de son interlocuteur peut signifier « merci ».

* Fin de l'échange :

Pour pallier à la violence symbolique de la séparation, chaque culture a largement développé ses rituels de fin d'échange. « Au revoir » en est la plus simple expression. Il existe une grande variété de formulations permettant pour celui qui les possède de graduer la chaleur de cette fin d'échange.

Si ces phrases tendent à réaffirmer l'intérêt trouvé au contact avec l'Autre, à le rassurer sur ses capacités relationnelles, on peut penser qu'elles ont aussi comme utilité la volonté de signifier que le temps de l'échange est achevé et qu'il faut se préparer à la séparation.

Dans la communauté sourde, le rituel de fin d'échange est très long. Voici ce qu'en dit Stéphanie HALL, docteur en Folklore et Traditions à l'Université de Pennsylvanie, qui a rédigé sa thèse sur l'utilisation du folklore dans les Foyers de Sourds américains ^(*). L'article dans lequel a été prélevé ce texte relate divers exemples de règles de conversation en vigueur dans les Foyers de Sourds américains. On peut assez aisément reprendre ce qui est dit pour les Sourds français. Les expressions idiomatiques sont bien évidemment différentes.

« Prendre congé dans cette communauté est toujours assez formel et long. Quand une personne finit une conversation, elle doit expliquer où elle va et ce qu'elle va faire. L'autre personne fera la même chose. Les conversations ne sont jamais complètement terminées jusqu'à ce que tout le monde parte le soir, et, à ce moment, les gens cherchent leurs amis pour leur souhaiter bonne nuit. Comme on peut s'y attendre, cette procédure peut durer longtemps. Les gens mettent leur manteau, se dirigent lentement vers la porte et ne finissent par partir qu'une ou même deux heures plus tard. Pour se dire bonne nuit, les expressions en signes sont : « bonne nuit », « c'était agréable de vous voir », « on se verra la semaine prochaine », « je suis heureux que vous soyez venu ce soir », et ces phrases peuvent s'accompagner d'un baiser, d'une accolade ou on peut se serrer la main. Presque toujours, les gens disent qu'ils se reverront, et répètent le lieu et la date plusieurs fois. Comme les occasions de relations individuelles entre amis sourds dans leur langue maternelle sont limitées et appréciées, c'est toujours triste de quitter le Foyer. Si on partait trop vite, on risquerait de priver quelqu'un de l'occasion de vous parler. Ainsi, cette façon de répéter qu'on va s'en aller est une manière d'annoncer à ses amis que s'ils veulent dire quelque chose, il vaut mieux le faire maintenant. »

Cet exemple de procédure de séparation est une bonne métonymie de l'ensemble des procédures qui régissent les fins de discussions. On se sépare lentement, en se donnant le temps d'accepter le départ.

* Feed-back :

Dernier type de message destiné à policer l'échange : l'accusé de réception des messages décrits plus haut. Chaque catégorie sus-citée génère ses propres formules de feed-back.

Le « merci » comme nous l'avons vu plus haut, peut avoir cette utilité. Mais il y a bien d'autres formes de feed-backs. La répétition de la formule initiale est parfois utilisée (« Bonjour », par exemple).

Généralement cependant, il existe une formule en écho aux premiers termes utilisés.

En français, « Bon appétit » appelle un « merci », le « merci » un « il n'y a pas de quoi » ou un « c'est naturel », le « comment allez-vous ? » un « ça va ».

* Article paru dans Sign Language Studies N°41, 1983 traduit dans la revue *Études et recherches* Vol. 3 - 1986 sous le titre « Tu as loupé le coche, tant pis ou les règles de la communication en ASL. »

Le feed-back le plus répandu en Langue des Signes consiste en un acquiescement fait par la tête, avec un regard complice. Il n'est en tout cas pas formalisé par un signe codifié.

La répétition de signe est pratiquée pour les voeux (bon appétit, bonjour, bonne année, etc.).

La maîtrise langagière de ces termes de politesse suppose à la fois la connaissance lexicale, mais aussi l'appariement des termes entre eux et l'adéquation de leur usage en fonction de la circonstance (rapport hiérarchique entre interlocuteurs, type de situation, etc.).

Il existe donc une véritable grammaire de la politesse dont un des segments est le rituel langagier.

L'éducation a un très gros poids dans l'apprentissage des rituels langagiers. Très tôt, on peut commencer, par « conditionnement » à apprendre à un enfant les bons « habitus ».

Bien évidemment, il faut souligner l'importance de la morale dans l'usage de ces formulations. La notion de « respect d'Autrui » guide en effet une partie des individus. Cependant, on ne peut pas nier non plus l'importance de l'habitude dans la pratique de ces usages.

Il n'en est pas moins vrai que cette « politesse » est la partie émergée de l'iceberg, celle qui fait l'objet de l'attention de tous. L'absence de ces usages est rapidement pointée. S'il n'est pas étranger, le fautif est à tout le moins considéré comme « rustre ».

b) Communication

Indéniablement, il existe un autre aspect culturel explicite de la politesse. Celui-ci est beaucoup moins connu même s'il est appliqué par tous. Il s'agit des règles de la communication. Ce deuxième segment de la politesse s'articule avec le premier, décrit plus haut (à savoir le rituel langagier).

« La culture est communication, et réciproquement » (*)

Selon E.T.Hall, on repère dans la communication des éléments significatifs mettant en évidence des traits culturels caractéristiques. La politesse n'échappe pas à cette analyse.

Outre l'aspect moral que revêt le respect de la parole d'Autrui, il existe un aspect économique indubitable. Une communication non-régie par des règles de prise de parole conduirait à une perte quasi-absolue de l'information.

On ne peut concevoir l'échange verbal que si un système permettant de savoir où l'on se situe dans le tour de parole.

(1) Posture :

Communiquer, c'est d'abord faire une démarche en direction d'un interlocuteur ou d'un auditoire.

« S'agissant de situations sociales comme telles, on doit à celle dans laquelle on se trouve de démontrer que l'on est raisonnablement attentif à ce qu'elle contient déjà, et aussi à tout ce qui pourrait y surgir, de façon prévisible ou non. On doit être prêt pour toute action immédiate qui pourrait être requise, mobilisable, sinon mobilisé, animé comme d'une sorte de tonus communicationnel. Une réponse, voire une réplique, doit être disponible si quiconque dans la même situation s'adresse à vous. Bref, il convient de manifester un certain respect, une certaine considération pour la situation dans son ensemble. Démonstration qui confirme notre capacité et notre désir d'entrer dans les vues des autres présents, ne serait-ce que du degré nécessaire pour collaborer dans les méandres de la conversation. D'où, dans notre société, le tabou général qui interdit en public d'être ivre, de roter ou de péter de façon perceptible, de rêvasser ou de somnoler, d'être débraillé dans sa tenue ou son aspect physique, et cela toujours pour la même raison : ces actes constituent notre répertoire conventionnel, notre stock attribué de « symptômes » dé-

* Edward T. HALL - 1981 - «Proxémique» in *La nouvelle communication* - Points Seuil Paris - Page 206

montrant un manque d'attention respectueuse à et dans la situation, tandis que les inhiber est la façon que nous avons de faire preuve de présence, et, par là, de dignité. » (*)

Pour celui qui s'apprête à parler, la question se pose de savoir s'il est fondé à le faire, s'il a le droit à communiquer. L'attitude que l'on adopte occupe dès lors une grande place.

Indépendamment de l'importance du message que l'on souhaite délivrer, prendre la parole sert à se positionner dans une échelle de valeur sociale.

A travers sa posture, ses vêtements, tout autant qu'à travers son langage l'Homme indique à ses interlocuteurs qui il est et quels égards il est en droit d'attendre d'eux.

Il existe donc un ensemble de conditions qui favorisent l'échange, instaurant un certain confort entre locuteurs.

Si le souci du confort d'écoute est le même pour Sourd et Entendant, les différences langagières impliquent des règles parfois opposées entre les deux mondes.

La distance sociale impliquée par la Langue des Signes est différente de celle des entendants. On peut se parler de loin (3 m. et plus) en restant dans le registre de l'échange personnel. La vision ne nécessite pas la même proximité que l'audition. L'espace se fractionne différemment. On peut parler aisément à travers une fenêtre fermée (c'est même un acte assez prisé en présence d'entendants). La nuit par contre implique un rapprochement, un changement de façon de signer (plus lent et plus large) qui ressemble au changement d'attitude que l'on observe chez les entendants confrontés à un environnement trop bruyant (débit de parole ralenti, articulation exagérée). La maîtrise des distances de communications et le jeu qui s'établit entre les deux locuteurs confrontés à des perturbations font partie intégrante des règles de politesse...

Il est impoli de signer trop près de quelqu'un sans raison (affective ou autre) car on perturbe sa faculté de bien recevoir le message. Pour la même raison, il est également impoli de se mettre à contre-jour.

Regarder le locuteur dans les yeux est une contrainte de la Langue des Signes. Cette contrainte s'applique autant à celui qui s'exprime (émetteur) qu'à celui qui regarde (récepteur). En effet, physiologiquement parlant, la vision périphérique suffit à la compréhension de la Langue des Signes. Mais la règle est de regarder son interlocuteur dans les yeux. On ne suit jamais du regard les mouvements du corps, des bras et des mains. L'expression du visage est le feed-back attendu par son interlocuteur pour attester de la compréhension du message ou tout au moins de sa bonne réception.

Les conditions de l'échange impliquent également qu'une attention soit portée à l'environnement des locuteurs. On veillera à ne pas rendre difficile la réception du message. La distance doit être adaptée (cf E.T. Hall) à la situation. Certains cas de communications sont à proscrire si l'on ne veut pas mettre son vis à vis dans une situation embarrassante voire ridicule.

(2) Règles de prise de parole

D'autre part, les règles de prise de parole existent dans chaque communauté.

Pour s'exprimer dans un groupe, il faut non seulement posséder la langue requise, avoir un message à transmettre mais également connaître les règles implicites qui permettent de prendre la parole à bon escient.

Une partie de ces règles figure dans le code de politesse plus ou moins explicite selon les cultures ; un enfant ne doit pas interrompre une conversation d'adulte... la maîtresse de maison doit susciter la parole de ses invités sans l'accaparer... sont des prescriptions explicites.

Cependant, il existe un registre moins visible des règles de prise de parole, celui qui sert à prendre la parole au bon moment.

Les bons locuteurs sont rompus à l'organisation des échanges verbaux... à tel point qu'ils savent quand on peut interrompre sans paraître grossier... l'indice le plus pertinent concerne la « mélodie » du discours... il en existe d'autres, le ralentissement du rythme de la parole, le relâ-

* Erving GOFFMAN - 1987 - *Façons de parler* - Éditions de minuit - Le sens commun - Paris - page 92

chement dans la posture générale du locuteur sont autant d'informations qui permettent de savoir quand prendre la parole et capter l'auditoire.

Comment prendre la parole dans un groupe d'entendants français ? Il est notoire qu'un bon locuteur doit s'abstenir d'élever la voix pour submerger la parole des autres... Sa parole doit être déterminée, le rythme de discours constant. Ainsi, sa parole s'imposera d'elle-même. On prend conscience de ces règles lorsqu'il y a transgression. Quand un locuteur hausse le ton indûment, le groupe d'auditeurs potentiels peut interpréter cet acte comme signifiant l'irritation voire la colère, ou comme une maladresse liée à un défaut de maîtrise (impolitesse).

Les échanges en groupe de Sourds français s'effectuent de façon quasi-systématique dans un cercle... seule disposition spatiale qui permet à tous de voir et d'être vu. Au premier abord, on ne décèle pas de règles précises de prise de parole... cependant, les personnes apprenant la Langue des Signes l'ont tous remarqué, il est très difficile pour un néophyte de savoir qui va être le prochain locuteur... a fortiori, la prise de parole est rendue impossible. En fait, la prise de parole en Langue des Signes répond à des critères très caractéristiques.

Dans un groupe, A s'exprime. B souhaite prendre la parole. Dans un premier temps, il accompagne de son corps, de façon quasi imperceptible les paroles (signées) de A. Son attitude est remarquée par A, qui le regarde d'une façon particulière. C'est ce regard, qui, vu par tous, servira de « marqueur » pour indiquer le prochain locuteur. B attend alors qu'A termine son discours... on repère aisément (lorsqu'on est locuteur confirmé) la fin du discours grâce à la prosodie... les épaules se relâchent, les bras reviennent vers le bas du corps... Avant même que le dernier signe soit terminé, tous les regards, y compris celui de A, se portent vers B qui commence alors à signer. Cette description correspond à l'analyse d'un corpus filmé en vidéo à l'occasion d'une rencontre amicale dans un foyer de Sourds. Cet exemple met bien en évidence l'existence de règles inconsciemment pratiquées par tous, qui rendent les échanges en groupe supportables.

Cette observation ne met en évidence qu'une seule des nombreuses techniques de prise de parole.

Bien évidemment, il existe également des critères sélectionnant le droit à la prise de parole... le principal est la faculté de parler la Langue des Signes... le néophyte est d'emblée mis à l'écart des prises de parole publiques mais également celui qui a une Langue des Signes peu « colorée ». Ce critère existe pour les entendants mais ne revêt certainement pas la même importance... Pour un Sourd dont la Langue a été interdite plus d'une centaine d'années, le fait de bien la parler est maintenant un signe de fierté, de résistance à l'oppression. Les bons signeurs ont bonne presse même s'ils n'ont rien d'intéressant à dire. Il semble exister, lors de la formation d'un groupe de parole, un cercle intérieur, qui donne droit à la parole et un cercle du « pourtour » qui lui, situe les protagonistes du côté des « écoutants ».

Comme pour nos politiciens, il existe des Sourds qui se sentent obligés d'exprimer leur opinion publiquement. Même si ce qu'ils disent a déjà été dit par d'autres, le public réagit toujours favorablement. Cette position de leader autorise le non-respect des règles de prises de parole.

La politesse n'est donc pas universelle, elle dépend du statut social de la personne.

Par ailleurs, il convient de veiller à adopter le bon moyen de capter l'attention d'un éventuel interlocuteur.

Chez les entendants, il est mal vu d'appeler à haute voix une personne à travers une salle... On se sert parfois du corps (mouvement de la main, par exemple), pour retenir l'attention de son interlocuteur. En somme, on change de canal communicationnel voire de canal sensitif (de l'ouïe, on passe à la vue).

Pour les Sourds, il y a pas de contre-indication à appeler quelqu'un par de grands signes de la main. Cependant, on essaie de le faire dans un champ visuel qui ne perturbera pas les personnes en train de parler en signes... Par exemple, pour appeler un Sourd à travers une pièce, on essaiera de faire de grands signes de bras dans un champ de vision non occupé par d'autres locuteurs... si ce moyen ne fonctionne pas, il existe une panoplie de moyens d'appel (au moins 7

techniques). Le tout est de choisir le moyen le moins perturbateur pour l'ensemble des personnes présentes dans la pièce.

Il arrive qu'on change de canal communicationnel comme dans le cas des entendants. On utilise alors la vibration (le toucher). Un Sourd peut par exemple frapper violemment le sol de son talon pour faire vibrer le parquet... la vibration ainsi transmise servira de signal d'alerte. Plus discrètement, si la distance le permet, il pourra souffler sur la nuque de son interlocuteur si celui-ci est de dos. Cette technique n'est pratiquée que si le degré d'intimité (grande amitié ou amour) le permet.

Lorsqu'un Sourd souhaite interpeller tout un groupe de personnes, il peut utiliser l'interrupteur de lumière... Il éteindra ou fera clignoter l'ampoule... Automatiquement, tous s'arrêteront de signer pour regarder vers l'interrupteur. Cependant, cette technique n'est réservée qu'à certaines personnes et dans certains cas. Un entendant, même bon locuteur de Langue des Signes, sera toujours vécu comme un grossier personnage s'il a le malheur d'opter pour cette technique d'appel en collectivité. De plus, il est très mal vu de faire clignoter la lumière d'une salle pleine de gens pour simplement attirer l'attention d'une seule personne.

(3) - Support de communication

Chaque support engendre son propre système de politesse.

La communication orale doit tenir compte du fait qu'elle se pratique « ici et maintenant ». Les locuteurs « interagissent » les uns sur les autres. Cette donnée permet d'ouvrir plusieurs canaux sensoriels en parallèle. La diversité « grammaticale » de la politesse en est d'autant plus grande. On peut en effet combiner une tenue vestimentaire, une posture, une utilisation du regard, un langage verbal et, pourquoi pas un parfum pour signifier le respect ou l'irrespect que l'on porte à ses interlocuteurs.

L'écrit (notamment le courrier) suppose la maîtrise d'un autre style de politesse : la connaissance des formules consacrées et de la mise en forme de la lettre. Face à l'écrit, on peut renoncer à une grande partie des postures imposées dans la communication « in vivo », dans une certaine mesure. Cependant, selon Erving Goffman, même la situation de lecture pour soi dans un lieu, qu'on pourrait considérer comme passive, implique une certaine forme de contrôle pour être ressentie comme normale par les autres. « Dans une salle d'attente, ou un transport public, notre société autorise la retraite dans le monde des mots imprimés qu'elle entraîne. Toutefois, glousser pour soi-même à cause de ce qu'on lit est suspect, car cela peut vouloir dire que l'on est trop absorbé par la scène qu'on lit pour se soucier parallèlement de la scène sur laquelle la lecture a lieu » (*).

La téléphonie a engendré également son propre système de politesse, basée sur l'absence physique de l'interlocuteur. Les rituels de début et de fin de conversation sont typiques à ce mode d'échange. Les locuteurs n'ont par contre aucun effort postural à fournir puisqu'ils sont invisibles. Les indices permettant de faire savoir à l'autre que l'on est attentif à ce qui se dit sont uniquement vocaux (MUMM d'approbation, par exemple). Si l'on tente de ne pas émettre de vocalisations en « feed-back », on désoriente rapidement l'interlocuteur qui se voit obligé de demander si l'on est toujours « au bout du fil ».

Les boîtes à lettres informatiques ou minitel (B.A.L.) ont développé également un système de prise de contact spécifique. L'interlocuteur étant informé par le système informatique des coordonnées de celui qui lui parle, le rituel de présentation n'est pas aussi nécessaire. Compte tenu de la cherté de ce moyen de communiquer, des abréviations codifiées sont apparues, comprises par tous les usagers. Le fait de les utiliser situe le locuteur parmi les « initiés ».

La radiotélécommunication, la CB ont chacune développé des codes de politesse spécifique. Un usager qui dirait « Allo » à la CB serait immédiatement repéré comme néophyte. Il n'uti-

* Erving GOFFMAN 1987, *Façons de parler* - Éditions de minuit - Le sens commun - Paris - page 93

liseraient pas le code adapté à ce mode de transmission.

On peut imaginer que le développement prochain du visiophone, restaurant la vision de l'interlocuteur, impliquera la mise en place de rituels spécifiques.

En conclusion, il est important d'insister sur le fait suivant. Non seulement chaque mode de communication engendre son propre rituel, mais le degré de maîtrise de ce rituel informe le(s) locuteur(s) sur le « statut » de celui qui parle, sur le fait qu'il fasse partie des « initiés » ou pas.

Par exemple, il s'est en effet développé une « variante » du système de politesse, variante pleinement adaptée aux contraintes techniques du matériel utilisé.

Si le téléphone est entré dans les moeurs françaises depuis plusieurs décennies, il en est tout autrement pour la communication à distance chez les Sourds. La vidéo reste encore un phénomène marginal, réservé à une caste de Sourds ayant appris à se servir de cet outil banalement. Le principal système de communication à distance est le minitel. Un minitel équipé de la fonction « Dialogue » permet des discussions en temps réel sous la forme écrite du français. Ce type de media implique également des règles précises de mise en oeuvre pour éviter certains écueils. L'un des principaux problèmes à résoudre est l'anonymat de l'écriture... un entendant peut très bien reconnaître au son de la voix son interlocuteur et déceler les sentiments qui l'animent. Il en est tout autrement pour le minitel. La règle fondamentale est donc de commencer par se présenter... soit par un code convenu, soit en se nommant. Il est absolument proscrit de se faire passer pour quelqu'un d'autre... la sanction sociale d'une telle manoeuvre va jusqu'à la mise au ban de la communauté. Les abréviations sont d'usage... écrire intégralement les mots reviendrait à signifier : « j'ai tout mon temps et je mobilise le tien... ». Le « Tu » est de rigueur entre Sourds... le « Vous » vis à vis d'entendants peu connus. On indique les émotions ressenties par le biais d'onomatopées (hihihihihi, hohohoho, gulp, hein!!!! etc ...); l'originalité est de bon ton... N'en déplaise à M. Toubon, il n'est pas rare d'utiliser des mots usuels anglais (plus courts). On ne monopolise pas trop longtemps la parole... les réponses doivent être concises... On peut couper la parole en tapant un message à son clavier... cette manoeuvre ne peut se faire que prudemment, en prenant beaucoup de précautions. Les fautes de français n'ont aucune importance. On loue la célérité dactylographique du locuteur et on compte beaucoup sur l'intelligence du lecteur pour recomposer les mots tronqués ou mal écrits. Il semblerait que de cette pratique maintenant intensive du minitel émerge un français spécifique, original et complètement adapté à la circonstance...

En voici une retranscription d'une communication par minitel, entre deux Sourds :

- BSR ICI ILY...CA VA?
 - SLT OUI CA VA. ICI JEJE. QUOI DE NBEUF?
 - T'AS RECU LA FCTR DE TEL?
 - OUI...ALORS?
 - JE DOIS 1524 FRF... JAMAIS VU CA!!!
 - GULP!!! FAIS ATTENTION! MOI BCP MOOINS....
 - PAS COMPRIS... TRO D'APPEL... PAS VU... GRRRRR
 - JE VAILE DIR A LILI....
 - OK... JE TE LAISSE... CIAOOO
 - OKOKOK BYE 111122223333
- Fin de la communication.

Il existe, comme on peut le constater, un cérémonial de fin de conversation... Les formules sont limitées à quatre ou cinq... Elles ont pour objectif d'adoucir la coupure de la communication qu'on ne peut pressentir du fait du manque de prosodie dans le message écrit.

L'essentiel de l'effort va vers une communication courte dans le temps (le fait de dactylogra-

phier ses messages prend toujours trop de temps), dans un style à la fois télégraphique mais également personnalisé par des mots ou des onomatopées originales.

La communication par minitel est plus concise que celle par téléphone... il est difficile d'en faire exclusivement un instrument de sociabilité car il y manque tout le champ de l'oralité... l'intonation d'une voix, les silences sont autant d'indices absents quand on discute par minitel. Pour cette raison, mais aussi du fait du faible niveau de français écrit de la communauté sourde, les erreurs d'interprétation sont fréquentes. Il est cependant de bon ton de ne pas faire de remarque désobligeante sur le niveau de français ou sur le style de son interlocuteur.

Cet exemple mène à la réflexion suivante. Tout développement de matériel destiné à la mise en communication engendrera son propre système de politesse, lié aux contraintes techniques du dit matériel. Il en a été de même pour le téléphone, qui a engendré un protocole de prise de contact et de fin de message spécifique, avec son cortège de formulations « toutes faites ».

Les aspects culturels implicites que révèle le système de politesse seront analysés à travers une réflexion menée sur l'usage des sens, et sur les confrontations entre communauté minoritaire (Sourds) et communauté majoritaire (Entendants) à ce sujet.

2) Aspects implicites : usage des sens

Les aspects implicites sous-jacents aux systèmes de politesse sont difficiles à repérer. Difficile de juger à travers une batterie de tests les conséquences de telle ou telle contrainte liée à la politesse, pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, il n'existe pas de tels tests. Il faudrait donc les réaliser, ce qui nécessite les compétences d'une équipe de psychologues.

De plus, il faudrait un échantillon de population suffisamment représentatif pour étalonner le test, or, en ce qui concerne la communauté sourde, nous savons déjà que ces difficultés sont insurmontables.

Nous nous contenterons donc de mener une réflexion dans une direction précise, l'emploi des différents sens.

Dans la mesure où la place du « biologique » est importante, il semble utile de réfléchir sur le rapport entre ce que perçoit le sujet et ce qu'il ressent. Tout acte de communication est donc tributaire des sens et de la façon dont l'individu s'en sert. La politesse n'échappe pas à cette contrainte.

C'est par une réflexion sur l'usage des sens que nous tenterons d'aborder, dans un premier temps, les règles de politesse. Selon Hall, les percepteurs de l'espace à distance sont les yeux, le nez et les oreilles, alors que ceux de l'espace immédiat sont la peau et les muscles^(*). Tous nos récepteurs sont mis au service de la communication.

Lorsque l'oreille ne fonctionne pas pleinement, il semblerait qu'il y ait déplacement de fonction. Parmi les bouleversements les plus évidents, on s'aperçoit que les organes du toucher (peau et muscles) font alors office de récepteurs à distance. Les vibrations deviennent éléments pertinents.

Passons les en revue :

(a) L'ouïe

Un jeu fréquent parmi les Sourds est, lors de réunions publiques, de lever le bras pour demander la parole, et lorsque le micro arrive, de parler d'une voix rauque et et borborigmiques, voire de crier... Ce genre d'attitude fait beaucoup rire les Sourds qui voient là une façon de se moquer de leur propre surdité, mais choque souvent les entendants qui prennent cette attitude

* Edward T. HALL, 1978, *La dimension cachée*, Point Seuil - Paris - pages 61 à 86

comme une moquerie de leur façon de parler.

Dans les fêtes associatives, les cris sont parfois fréquents. Le son est alors simplement utilisé comme signal d'appel. Ce qui est perçu est la vibration reçue par le corps plutôt que le son. Ce genre de cri, dans la société des entendants, ne passerait pas inaperçu, loin s'en faut.

Les sons relatifs à la digestion sont moins bien contrôlés et ne font de toute façon pas l'objet de règles de politesse. Dans un monde de Sourds, qui s'inquiéterait de l'aspect sonore de la mastication, d'un pet ou d'un rot ?

Cependant, un Sourd poli saura utiliser à bon escient ces cris, et s'abstiendra de toute émission intempestive en présence d'entendants.

L'usage du son reste très limité dans la communauté sourde, sans en être totalement absent. Un entendant qui entre dans une fête de Sourds est surpris, voire désorienté par le silence (silence dans le sens de paroles vocales) et le bruit parfois très important qui règne de façon concomitante.

(b) La vue

L'usage de la vue est réellement très développé parmi les Sourds. Une grande panoplie d'expressions du visage est utilisée à la fois comme élément pertinent de la langue des Signes et comme élément prosodique du discours.

On utilise beaucoup d'alertes lumineuses (flash du téléphone, sonnette d'entrée lumineuse, alarme bébé, etc...). Les émissions télévisées sont sous-titrées (pour la plupart). Un code de couleur permet de signaler si les paroles ainsi titrées sont chantées, émises hors champ, parlées dans une autre langue.....la réception de deux informations simultanées (l'image de l'émission et le sous-titrage coloré) ne pose pas de problème (si ce n'est celui de la capacité de lecture des Sourds).

Un entendant peu habitué au monde des Sourds vivrait cet environnement visuel comme particulièrement agressif. D'ailleurs, les néophytes suivant des cours de Langue des Signes en stage hebdomadaire intensif se plaignent souvent de la saturation d'informations visuelles qu'ils subissent tout au long du stage.

L'image perçue n'est pas traitée non plus de la même façon. Ainsi, les prénoms en Langue des Signes sont généralement issus d'une caractéristique physique ou comportementale de la personne (« nez crochu », « dents longues », « ours », « gros ventre », etc). Pourtant, à aucun moment le signe ainsi attribué n'est vécu comme péjoratif, ni par celui qui le porte, ni par les autres membres de la communauté. Il a été mis en place un protocole spécifique de nomination des entendants apprenant la Langue des Signes pour éviter de choquer la « sensibilité » entendante. On propose trois signes au futur « baptisé » et celui-ci choisit le signe qui lui convient le mieux. Ce compromis est révélateur de la différence de conception du monde visuel entre Sourds et entendants. Ce qui choque les uns est banal pour les autres.

Un Sourd dans une rencontre d'entendants, a tendance à s'ennuyer car outre le fait que la différence de langue limite les échanges, la densité d'informations visuelles est moindre.

(c) L'odorat

Aucune différence notable n'a été constatée. Si ce n'est dans les histoires drôles : en Langue des Signes la fréquence d'histoires relatives à l'odorat semble assez élevée. Certains Sourds affirment avoir un odorat hors du commun, mais la chose est difficilement vérifiable.

(d) Le goût

Pas de différence notable.

(e) Le toucher

Il est notoire, pour les entendants découvrant le monde des Sourds pour la première fois, que le toucher est largement plus utilisé par les Sourds. On se touche pour s'appeler, mais aussi pour se parler... dans le noir par exemple. Une poignée de main peut se transformer en signe de complicité... On touche beaucoup les épaules. Les enfants sourds touchent souvent le visage de leur parent (parfois leur tournent la tête de force, pour leur parler). Le néophyte est troublé car il ne comprend pas les messages implicites ainsi véhiculés... Il peut croire à des intentions qui n'existent pas...ou l'inverse...

Il semble que souvent, des conflits naissent de cette différence d'utilisation du toucher. Ne dit-on pas des Sourds qu'ils sont brutaux... cette brutalité apparente n'est-elle pas simplement due à cette différence d'usage?

En somme, il semblerait bien que chaque communauté développe sa propre hiérarchie sensitive, ses distances et ses règles de communication.

En fait, si les gens appartenant à une communauté n'avaient aucun échange avec d'autres, « étrangers », cette recherche n'aurait aucun intérêt.

C'est dans la rencontre de l'autre culture que se posent les problèmes d'adaptation des « règles du jeu ». C'est ce que nous allons analyser dans le chapitre suivant.

C - La rencontre Sourd/Entendant

Lorsqu'il y a confrontation entre deux cultures, les différences provoquent émois, surprise et parfois agressivité. Nous analyserons donc quelques aspects de la politesse, prêtant à polémiques, inhérents à la rencontre interculturelle.

La différence d'importance accordée à chacun des sens peut avoir des répercussions sur la compréhension mutuelle entre deux cultures. Cette dimension existe dans la confrontation entre Sourds et Entendants.

Les situations d'incompréhension mutuelle sont fréquentes dans les réunions « mixtes ». Un grand nombre d'anecdotes peuvent servir d'illustration à ce chapitre, à l'instar des situations parfois cocasses décrites par E.T. Hall (*) lors de rencontres interculturelles.

1) Regards

Pour l'Entendant, le contact visuel est facultatif, il peut même être gênant. Il est donc manié avec tact par l'homme poli.

Pourtant, comme il a été expliqué plus haut, il est nécessaire pour le Sourd d'avoir un contact visuel assez soutenu avec son interlocuteur.

L'Entendant doute toujours des intentions réelles du Sourd, lors d'un entretien. Ce regard paraît trop accrocheur, il dérange. A contrario, le regard plutôt fuyant du locuteur entendant peut être source de mauvaises interprétations (les entendants sont-ils tous hypocrites, refusent-ils tous l'échange ?).

* Edward T. HALL, 1978. *La dimension cachée*, Point Seuil, Paris

Ces règles sont valables dans tous les pays du Monde, comme le montre l'extrait suivant:

« Comme on l'a déjà remarqué, le fait de maintenir le contact visuel en American Sign Language est essentiel. Si vous voulez insulter quelqu'un, tout ce que vous avez à faire est de tourner la tête et fermer les yeux, de façon à faire abstraction de cette personne. Fait à tort ou abusivement, le fait de tourner le dos à quelqu'un peut être interprété comme une insulte » (*)

Un entendant qui ne connaît pas cette information va forcément faire acte d'impolitesse, sans même s'en rendre compte.

Lorsqu'un interprète traduit un entretien, il se positionne à côté de l'Entendant, et face au Sourd. Le regard du Sourd est alors constamment porté sur l'interprète, l'Entendant se sent exclu des interactions oculaires. Parfois, l'Entendant, confronté à l'absence de regard du Sourd se retourne vers l'interprète et lui parle en excluant complètement le Sourd de la relation. Il peut même parfois douter de son rôle d'interlocuteur réel. Dans les formations d'interprètes, il est donc important d'insister sur ces phénomènes. Chaque interprète doit être conscient du caractère artificiel de cet échange duel qui s'effectue en fait à trois. Une des techniques employée par l'interprète pour remédier à ce problème, consiste à effectuer des sons d'approbations (MUMM, par exemple) destinés à rassurer l'Entendant sur ses capacités d'interlocuteur.

Autre facteur perturbateur dans les relations culturelles, les yeux sont des éléments grammaticaux en LSF. On peut ainsi utiliser un regard directionnel en tant que pronom, on peut dire « il » par exemple, en montrant du regard de qui on parle. Lorsque deux entendants discutent, puisque leur regard ne leur sert que très superficiellement à communiquer ensemble, il se peut très bien que leur regard se porte vers une troisième personne sans que celle-ci soit concerné par la discussion. Si, par malheur, cette troisième personne est Sourde, il y a de fortes chances qu'elle interprète à tort ce regard comme signifiant qu'elle est le sujet de la discussion. Des disputes parfois violentes peuvent commencer à partir d'un tel quiproquo. La chose est plus courante qu'on ne le croit. L'interprétation communément faite est que les Sourds ont toujours l'impression qu'on parle d'eux, dans leur dos. Il s'agit simplement d'une erreur d'interprétation de regard.

L'un des premiers éléments que l'enfant acquiert dans une famille de Sourds, c'est le « **regard - Langue des Signes** ».

Il est difficile d'évoquer ce sujet car les mots pour décrire le « regard - Langue des Signes » ne viennent pas facilement. On le reconnaît immédiatement quand on est habitué à la Langue des Signes. Mais les indices sont extrêmement ténus. Il s'agit d'une certaine fixité du regard, d'une distance de communication ad hoc (qui induit un angle de perception oculaire particulier) à l'opposé du regard « vagabond », ou orienté vers les sources sonores de l'entendant.

Lors d'observations menées auprès d'un jeune enfant entendant âgé de 6 mois (âge de son entrée en crèche) à 8 mois (âge de l'acquisition définitive du comportement décrit plus bas), il a été possible de voir que l'enfant, après avoir passé le week-end en famille (usage intensif de Langue des Signes), usait de son regard suffisamment correctement pour que sa mère sourde s'estime en mesure de lui adresser la parole en Langue des Signes, avec un espoir d'être perçue. Tout au long de sa semaine à la crèche, l'enfant perdait petit à petit le « regard-Langue des Signes ». L'usage de son regard redevenait celui d'un enfant entendant « classique ». Puis, le week-end permettait de restaurer la qualité de regard nécessaire à une bonne communication en Langue des Signes.

Il semblerait donc qu'un des premiers éléments pertinents pour être supposé bon locuteur de Langue des Signes soit ce regard. Il advient bien avant le premier signe formulé même maladroitement (le babil infantin existe aussi en Langue des Signes) aux alentours de 12 mois.

Cet usage particulier du regard, non seulement favorise la communication (le feed-back étant ainsi assuré) mais aussi signifie de façon évidente son appartenance au groupe et à ses valeurs.

* Article paru dans Sign Language Studies N°41, 1983 traduit dans la revue *Études et recherches* Vol. 3 - 2 LPE 1986 sous le titre « Tu as loupé le coche, tant pis... ou les règles de la communication en ASL. »

A l'inverse, pour un entendant, le contact visuel est facultatif, il peut même être gênant. Il pourrait même très mal interpréter la fixité du regard de son interlocuteur.

Quand, systématiquement l'Entendant ne regarde pas en face un Sourd, il lui signifie que sa parole (signée) n'est pas importante. Le Sourd, loin d'en tirer le constat d'une différence culturelle, pense que l'entendant ne le respecte pas.

2) Nomination

Les procédures de nomination, comme il a été indiqué lors d'un chapitre précédent sont très différentes entre le monde des Sourds et celui des Entendants. Bien évidemment, le nom d'Etat-civil des personnes sourdes correspond aux noms en usage dans le lieu et l'époque chez les Entendants. Le nom en Langue des Signes est parfois difficile à faire accepter à un Entendant. Difficile d'accepter en effet de se voir nommé « Aigrette sur le nez », « Celui qui louche » ou « l'Enervé ». Pourtant, il est clair que dans la communauté sourde, ce signe ne procède pas d'une volonté de dénigrer la personne ainsi nommée. Il fait simplement état d'un trait caractéristique, unanimement reconnu par la communauté. Il facilite de ce fait sa mémorisation.

3- Techniques d'appel

Il existe plusieurs techniques pour appeler un Sourd mais certaines sont réservées à des cas particuliers.

Il est par exemple très mal vu qu'un Entendant éteigne brièvement la lumière dans une pièce (surtout s'il y a beaucoup de Sourds). Cela est vécu comme une volonté d'empêcher la communication et non pas comme le simple désir d'attirer l'attention.

Les Sourds évitent d'utiliser la vibration (taper sur le sol, quand c'est un parquet, à l'aide du talon) en présence d'Entendants, sauf à l'occasion de fêtes au sein de la communauté. En effet, le son qui accompagne la vibration est si fortement perçu que les Entendants sursautent violemment.

La technique du « cri » (hurlement lancé dans la pièce quand le destinataire a suffisamment de restes auditifs pour le percevoir) n'est utilisée qu'au Foyer de Sourds. En tout autre lieu, le même cri ameuterait probablement la moitié du quartier.

4) Prise de parole au Foyer des Sourds

Il est excessivement difficile pour un Entendant de trouver sa place dans un foyer de Sourds. Généralement l'accueil est pourtant bon. Par contre il est vraiment très dur de s'immiscer dans une conversation déjà engagée. Plusieurs raisons se combinent. Tout d'abord, le statut d'Entendant n'est pas « enviable » lorsqu'on est chez les Sourds. Le Foyer est un lieu où, comme il a déjà été dit plus haut, on se ressource parmi ses congénères. La présence de l'Entendant peut être ressentie parfois comme celle du loup dans la bergerie. Si, malgré cette difficulté, l'Entendant se permet de prendre la parole, il n'est pas rare que la conversation change de sujet, adoptant un sujet plus neutre, intéressant plus l'Entendant que les Sourds présents. A terme, il y a de fortes chances que le groupe se dissolve.

Par ailleurs, les règles de prise de parole en groupe sont très difficiles à maîtriser. Alors que l'ensemble du groupe de Sourds passe naturellement d'un locuteur à l'autre, l'Entendant cherchera quelques secondes du regard celui qui a pris le relais dans l'échange. Il perdra donc les premières bribes du discours, compromettant ainsi la bonne compréhension du message.

La maîtrise de la grammaire de la LSF est passablement difficile à obtenir, pourtant elle ne permet rien si l'on ne maîtrise pas de façon concomitante les règles de la prise de parole

5) *Le toucher*

Comme il a été dit plus haut, le toucher occupe une grande place parmi les sens en oeuvre dans la communication entre Sourds. On serre le bras pour s'excuser de devoir passer à proximité, on tape sur l'épaule pour appeler, on étreint le corps de l'autre pour se dire au revoir, etc.

En présence d'Entendants, on en change pas vraiment d'attitude. Difficile pour l'Entendant de bien interpréter les contacts corporels. On voit souvent le néophyte, apprenant la LSF, sursauter violemment quand un contact s'est produit d'une façon inopportune pour lui.

En France, le contact fait partie de la communication, même si c'est dans une mesure moindre. Dans les pays anglo-saxons où le « handshake » est le summum de la relation corporelle, le contact pose beaucoup plus de problèmes interculturels qui peuvent se terminer en conflit.

6) *Le corps*

Il y a peu de temps, une « bavure » policière a défrayé la chronique. Une patrouille de nuit a interpellé assez violemment un Sourd. Les policiers ont expliqué que l'individu semblait agité. Ils lui ont adressé la parole. Celui-ci ne répondant pas aux injonctions policières, a été soulevé par les épaules, et embarqué « manu militari » sans que personne ne puisse expliquer aux agents qu'il s'agissait simplement d'un Sourd s'exprimant en Langue des Signes. Cette anecdote, plus cocasse que dramatique, est le reflet de la différence d'utilisation du corps entre Sourds et entendants. Ce qui est normal chez un Sourd, c'est d'utiliser amplement son corps pour communiquer. Pour un Entendant, le corps doit être beaucoup plus statique pour donner une apparence de maîtrise. Pas étonnant que les Sourds aient la réputation de personnes « agitées ».

7) *Feed-back*

L'élément le plus discordant dans l'ensemble des règles de politesse concerne le feed-back dans les communications.

L'un des feed-backs utilisés pour indiquer à l'autre que l'on suit son discours consiste lorsqu'on est Entendant à acquiescer en émettant un son approbateur (MUMM par exemple). Dans un échange avec un Sourd qui suit le discours en lecture labiale (*), ce feed-back n'existe pas. L'Entendant est toujours dans le doute quant à la compréhension du message.

Les rituels langagiers de politesse sont souvent inconnus des Sourds dans leur intégralité. Ceux-ci généralement sont intégrés par l'usage. On les connaît depuis le plus jeune âge, et, à force d'entendre les réponses, on finit par les connaître et les répéter. Ce processus n'existe pas pour un Sourd, qui doit apprendre par cœur, d'une façon artificielle et plaquée, ces protocoles. Sa maîtrise de la grammaire de politesse des Entendants n'en est que plus chaotique. Difficile de trouver spontanément la bonne réplique.

Il arrive que parfois, un Sourd fasse un bruit répétitif perturbateur de l'échange sans qu'il s'en rende compte (taper sur la table avec un objet faiblement mais avec insistance, par exemple). L'Entendant n'ose généralement pas le rappeler à l'ordre, comportement qui serait très agressif s'il s'adressait à un Entendant.

* La lecture labiale consiste à suivre les échanges sur la base de l'articulation des mots, l'exercice est difficile, et n'obtient pas une réussite à tous les coups.

8) Représentations

Les erreurs d'interprétation des comportements mais aussi des représentations des uns et des autres sont à l'origine des renforcements de préjugés négatifs. Analysons quelques erreurs types qui permettront de mesurer l'importance de ce phénomène. Nous nous inspirerons des réflexions d'Edward T. Hall pour qui la confrontation de deux systèmes culturels différents met en évidence les particularités de chacune de ces cultures (*) .

« Je suis Sourd » :

Cette simple assertion pose déjà le problème de la confrontation des deux représentations évoquées plus haut. Pour le Sourd, cette phrase signifie: « Comme je n'entends pas, il va falloir prendre d'autres moyens de communication que la parole, à savoir l'écrit ou le mime. En tout état de cause, la parole vocale ne me permet pas d'être sûr de ce qui se dit. ».

Pour l'Entendant, cette même assertion signifiera peut-être: « Cette pauvre personne ne peut donc pas comprendre ce que la plupart des gens comprennent. Il va falloir que je fasse un effort. Ai-je vraiment le temps et la volonté à consacrer à ce problème ? En articulant et en parlant plus fort, ça devrait pouvoir fonctionner. ».

Bien évidemment, il existe une grande multitude de variantes à ce genre de réactions, autant de la part du Sourd que de l'Entendant, mais en tout état de cause, l'attitude en réponse à cette phrase ne sera que rarement celle attendue par le Sourd.

Aller au Foyer des Sourds :

Pour les Entendants, fréquemment, le Foyer des Sourds renvoie à l'idée de ghetto. Difficile de comprendre la besoin de se retrouver en groupe de personnes partageant le même handicap. La somme de handicap de toutes les personnes réunies dans un Foyer semble pointer de façon quasi grossière le handicap d'une personne. A croire que fréquenter d'autres sourds met trop en évidence la surdit . On imagine toutes ces personnes « gesticulant » ensemble dans un langage incompréhensible et incontrôlable, digne des sociétés secrètes.

Pourtant, comme cela a déjà été exposé plus haut, les Sourds ressentent un besoin quasi-vital de se retrouver régulièrement. Les échanges avec des congénères permettent de supporter la vie avec les entendants (qui engendre un déficit de communication important). Ils sont aussi utiles à la prise d'informations. En effet, il nous est difficile de nous rendre compte la quantité d'informations que nous recevons tout au long de la journée. Les nombreuses répétitions, les croisements de données reçues en permanence par divers médias permettent d'intégrer ce qui n'a pas été perçu au premier abord. La multiplicité des médias à la disposition des entendants est grande. Pour les Sourds, les journaux sont peu accessibles (l'échec de l'apprentissage de la lecture a été évoqué plus haut), les informations télévisées ne sont sous-titrées qu'une fois par jour et sur une seule chaîne de télévision : les informations sont interprétées en Langue des Signes à raison de deux minutes par jour à 11 heures du matin, ce qui les rend inaccessibles à tous les Sourds travaillant. Ils ne peuvent que rarement compter sur les échanges informels avec leurs collègues de travail pour compléter leurs connaissances. Les meetings politiques ne sont pratiquement jamais traduits (**), les réunions syndicales encore moins.

Ce désert informationnel justifie par lui-même la nécessité de prendre contact avec d'autres Sourds. En groupe, chacun d'entre eux peut faire état de ce qu'il a pu apprendre. La mise en commun restaure une partie de l'information qui n'a pas été accessible autrement. Si l'aspect affectif et la dimension de loisirs que prend le passage au Foyer des Sourds sont primordiaux, l'effet « intégratif » est à prendre en compte. Les informations reçues et diffusées par le biais des rencontres au Foyer permettront une meilleure adaptation à la société des Entendants.

* Edward T. HALL, 1971. *La dimension cachée*, Point Seuil, Paris

** A l'occasion du 1^o tour des élections présidentielles de 1995, des Sourds ont manifesté contre l'absence d'interprètes lors de la campagne officielle, par dépit, certains ont même brûlé publiquement leur carte d'électeur.

Les erreurs d'interprétation peuvent être liées à la structure, à la nature de la langue. Comme le souligne Edward Sapir^{*}, la langue est conditionnée fortement par la culture et réciproquement. Etudions l'exemple des localisateurs.

La Langue des Signes a une organisation spatiale, ainsi que nous l'avons expliqué plus haut. Les localisations sont extrêmement précises mais ne font pas appel à des termes faisant office de localisateurs. Les éléments sont décrits, posés les uns par rapport aux autres, puis mis en interaction. Pour reprendre l'exemple: « le verre est sur la table ». On signera « la table », on la situera dans l'espace situé devant soi, puis on signera « le verre ». On le situera dans l'espace, juste au-dessus de la table. Le regard accompagnera les localisations. Hormis le regard, il n'y aura pas obligatoirement un signe pour le localisateur « sur ». Ce localisateur sera signifié dans la structure même de la phrase en Langue des Signes.

Lorsqu'il faut décrire en LSF un chemin à un chauffeur sourd perdu dans une ville, on se met dans le rôle du chauffeur (à la façon du mime), puis on décrit toutes les actions à faire (virer à droite, puis à gauche après la statue, par exemple). Ce système est extrêmement performant. La Langue des Signes semble plus efficace pour ce genre de description que les langues « vocales », faisant usage de localisateurs.

L'usage de cette langue laisse entrevoir une bonne capacité de gestion de l'espace par les Sourds.

Pourtant, dans le cadre de l'éducation « oraliste », largement majoritaire en France, on décrit souvent les Sourds comme ayant de gros problèmes de spatialisation. En effet, autant à la lecture qu'à l'écriture de la langue française, les Sourds montrent de grosses difficultés de compréhension de descriptions faisant usage de localisateurs. La méthode employée pour faire intégrer la spatialisation est souvent basée sur la répétition.

En travaillant sur la prise de conscience de la structure en Langue des Signes de la spatialisation, on permettrait aux Sourds de mieux comprendre les différences entre les deux systèmes.

L'usage du regard est un autre élément source d'erreurs d'interprétation.

Nous avons développé plus haut l'importance capitale que revêt l'utilisation du regard dans la Langue des Signes. On l'utilise comme élément structurant du discours, mais aussi comme moyen de feed-back principal. Outre ces deux aspects formels que revêt le regard, celui-ci conserve toute sa qualité informelle de transmissions de données concernant l'état d'esprit de son interlocuteur.

Certains signes ne sont pertinents qu'avec un usage particulier du regard. Par exemple, le signe pour dire « je ne suis pas d'accord » s'accompagne d'un regard qui quitte le locuteur dans un signe de négation de la tête. Les élèves qui apprennent la Langue des Signes connaissent bien ces confusions grammaticales qui perturbent sans arrêt les échanges avec des locuteurs confirmés.

Les erreurs d'interprétation dont l'explication ne peut être que liée à la différence culturelle sont nombreuses. En elles-mêmes, elles participent à la confirmation de l'existence d'une réelle culture sourde.

Cette approche de la surdité par la notion de culture sourde nous permet de mieux interroger notre problématique.

Si la culture sourde existe en tant que telle, elle doit pouvoir se transmettre de façon indépendante du phénomène physiologique qu'est la surdité. Un enfant entendant, vivant dans un milieu sourd, devrait pouvoir intégrer les normes et les règles de vie en société relatifs au monde des Sourds. Si tel est le cas, quels sont les processus d'acquisition mis en oeuvre? Y a-t-il des points communs à l'ensemble des EEPS? Comment se positionne l'EEPS par rapport aux deux systèmes de politesse qu'il doit utiliser?

Ce questionnement sera développé dans la deuxième partie de cet ouvrage.

* Edward SAPIR, *Anthropologie*, Point Seuil, 1967

***ENFANT ENTENDANT
DE PARENTS SOURDS***

ETRE UN ENFANT ENTENDANT DE PARENTS SOURDS

I - BIOGRAPHIE-TYPE D'UN ENFANT ENTENDANT DE PARENTS SOURDS

Impossible de tracer une typologie de cette situation qui fonctionnerait pour tous de la même façon. Bien des facteurs entraînent des différences parfois très grandes entre les différentes familles. Mais, malgré tout, il a paru utile de croquer la situation générale des EEPS. Certes, une telle synthèse présente bien des faiblesses. Il serait dangereux de vouloir la généraliser à tous les EEPS dans la mesure où elle ne s'appuie que sur un nombre restreint de cas. Elle n'a qu'une vocation pédagogique, elle permet au lecteur de bien situer le champ familial et social dans lequel évolue l'EEPS.

Cette biographie-type n'est celle d'aucun EEPS. Pourtant tous s'y retrouvent plus ou moins. Aucun EEPS ayant lu cette biographie imaginaire n'a été surpris par un aspect ou un autre. Tout est vraisemblable.

A chaque étape décrite, des variations de situation seront mises en évidence. Il est net que cette démarche a mis à jour, malgré toutes les différences citées, de grandes ressemblances dans le vécu des EEPS.

D'emblée, vous excuserez le ton parfois léger de cette biographie, qui prend l'aspect d'un témoignage vivant. L'usage du « JE » renforcera cette volonté, mais ne reste qu'un effet de style.

Les exemples cités sont apparus lors des entretiens menés lors de l'enquête de terrain.

A - Papa et maman sont Sourds... et les grands-parents ?

Oui, papa et maman sont sourds. Mais être Sourd est vécu de façon bien différente d'une personne à l'autre. Mon père est allé à l'école des Sourds. Loin de ses parents dès le plus jeune âge, il s'est forgé un réseau d'amis exclusivement sourds, à l'internat. Il a appris la Langue des Signes par la fréquentation des aînés de l'internat. Pour lui, sans Langue des Signes, il n'existe pas de salut. La LSF est pour lui, inconsciemment, un fait de résistance vis à vis des entendants qui dénigrent sa façon de communiquer. Hormis les enseignants de son école, il n'a rencontré des entendants qu'à l'occasion d'épreuves sportives. Pour lui, les entendants sont avant tout des adversaires car ses enseignants n'étaient pas plus complaisants que ceux qu'il rencontrait en faisant du sport. Pour lui, ce qui est normal, c'est d'être Sourd.

Le retour chez lui, le week-end, ne lui apportait pas grand chose. Tout petit, il avait pris l'habitude de ne pas trop compter sur la chaleur du foyer familial ; peu de communication (ses parents ne connaissant pas la Langue des Signes), peu de temps passé ensemble, des intérêts de plus en plus divergents les ont éloignés de plus en plus. Il en était même arrivé au point de préférer rester à l'école un week-end sur deux. Bien sûr ses parents sont présents pour « l'aider » à se dépêtrer des difficultés de la vie en société... mais il y a bien longtemps qu'il n'y a plus grand chose qui les unit à lui.

Ma mère, elle aussi, a été scolarisée. Elle a mieux appris à parler...en tout cas, ses parents le lui disent souvent. Elle a une jolie voix. Aussi a-t-elle eu beaucoup de peine quand elle s'est aperçue que cette soi-disant jolie voix tintait comme une crécelle pour tout entendant autre que ceux de la famille. Elle a connu papa à l'école... ou dans un bal de l'association des anciens

élèves... ou alors une amie (sourde également) les a présentés... peu importe... Elle a été fascinée par ses grandes mains, sa façon de parler la Langue des Signes, ses yeux si expressifs, son air débrouillard, son humour (il imite si bien l'attitude des entendants...).

Alors, en cachette des parents, ils se sont fréquentés... puis aimés... Comment annoncer à des parents entendants qu'on aime quelqu'un affublé de la même tare que soit (c'est comme ça que les parents entendants le voient en tout cas...) ? Eux qui avaient rêvé d'un mariage qui gommerait définitivement le handicap de leur fille, quitte à ce que celle-ci subisse toute une vie d'incommunication!!!! Il leur a bien fallu se rendre à l'évidence, leur fille aimait un Sourd... Têtue comme elle est, il n'y a rien eu à faire d'autre que de préparer le mariage.

Première rencontre gênée des parents du garçon sourd... Que faire sinon accepter... Discrètement, on pose des questions... Surdité accidentelle ou héréditaire ? Rien que le mot fait frémir... Il sait lire ? Il a un bon métier ?... D'autres questions ne sont même pas évoquées... mais elles se lisent sur tous les visages.... Sauront-ils s'occuper de leurs enfants, de leur vie ? Comment feront-ils pour affronter l'adversité ? Pour mes parents, tout cela n'a guère d'importance... Ils sont rassurés... On les laissera vivre leur vie de Sourd... Ils ont une petite idée de ce qui les attend... Tous les amis Sourds les aident... Au foyer, on leur a dit comment faire pour obtenir une aide au logement...

Bien sûr, c'est leurs parents qui feront les démarches... il faut bien qu'ils se sentent utiles... et puis, c'est si compliqué de communiquer avec des entendants...

Il y a des variantes à cette situation, parfois les parents sont plus ouverts à la Langue des Signes (mais rarement). Parfois les deux parents parlent bien... Ils ont découvert la Langue des Signes tardivement dans d'autres cas.... Certains n'ont d'ailleurs appris cette langue qu'au contact de leur futur(e) époux(se).

Bref, c'est dans ce contexte que j'arrive... je suis EEPS mais personne ne sait encore que j'entends....

B - Naissance... joie... déception...

Ca y est... La grande nouvelle est annoncée.... On m'attend... Suis-je une fille suis-je un garçon ? se demandent mes parents... Sera-t-il Sourd ou entendant ? se demandent mes grands-parents... Discrètement, ils font remarquer à mes parents qu'il faudrait se renseigner sur les moyens de dépister la surdité... Et .. pourquoi pas de remédier au défaut si on sait que je suis Sourd... l'avortement thérapeutique peut-il être invoqué en cas de surdité héréditaire ? Mes parents sont gênés... mes grands-parents se rendent-ils vraiment compte que, quand ils parlent ainsi, mes parents comprennent : plutôt mort que Sourd ? Dur à entendre... quand on est soi-même Sourd!

Pour eux de toute façon, la question n'est pas là... enfin, pas tout à fait.... Papa rumine en douce le secret espoir de me voir naître Sourd... Ca serait si facile pour lui et ma mère... Pas d'entendant à la maison... Mais jamais il n'avouerait publiquement cet espoir... Et puis, un entendant à la maison présente aussi pas mal d'avantages... « Il parlera à notre place » se dit-il... Et puis, avoir un entendant chez soi, n'est-ce pas être un peu moins Sourd aux yeux des Autres ? Visite médicale... le docteur est gentil... mais pourquoi prescrit-il tout de suite un examen ORL ? Mes parents savent bien ce que c'est que d'être Sourd... Ils sauront bien avant tout le monde si je viens au monde avec tout ce qu'il faut pour entendre... Et puis, si j'étais Sourd... En fait... ils n'ont pas vraiment envie de savoir tout de suite... Laisser planer le doute... C'est aussi entretenir l'espoir... quel qu'il soit...

Voilà, je suis arrivé... Papa et maman me regardent de tous leurs yeux... de tout leur amour... Je suis bien évidemment le plus beau bébé du monde... La porte claque, je cligne légèrement des yeux... mes parents se regardent... En un instant, ils ont compris... Ils se sont souri... ne sachant pas s'il fallait qu'ils parlent de ce qu'ils venaient de voir... pourquoi révéler maintenant son espoir

ou sa déception ? Mes grands-parents arrivent... Ils sont bien évidemment tout aussi impressionnés que mes parents... mamie aimerait savoir tout de suite... mais elle n'a pas le regard acéré de mes parents... elle n'ose pas demander... elle est heureuse... mais... comment demander sans vexer ? Alors, elle parle un peu fort... tousse bruyamment, ou fait tomber un livre par terre... ai-je réagi ?...ou est-ce le hasard ?... après quelques jours ... mamie se décide enfin... « Quand vient le docteur ? »... « Pour quoi faire ? répondent en cœur papa et maman, vous voyez bien qu'il entend... » Soulagement de la mamie... enfin... par acquis de conscience, elle téléphonera en douce au docteur pour que celui-ci vérifie... après tout, mes parents seront certainement ravis d'avoir la confirmation de mon « entendance »... Les amis sourds arrivent... On n'ose pas demander... alors observation muette, jusqu'au clignement des yeux qui lève le doute... On félicite alors les parents... De toute façon, avec un enfant sourd, c'est tellement plus compliqué... il y a la scolarité...les papiers...le reste... Un entendant... c'est tellement plus simple... Et puis... Ca peut aider parfois... On se console comme on peut...

Bien évidemment, le fait que l'enfant entende n'est pas toujours vécu comme ça par les parents... Il y a parfois un sincère soulagement, parfois une franche déception... mais l'ambivalence des sentiments qui entourent l'annonce du non-handicap reste la règle générale... La place des grands-parents n'est pas non plus toujours aussi décalée... mais là encore... une bonne majorité de parents sourds ont raconté ce genre d'attitude...

C - Mes premiers mots, mes premiers signes

Pas de doute... la première langue que j'ai sentie est la Langue des Signes. Ma mère, quand elle me portait, parlait cette langue... Je n'ai certainement pas perçu autant de voix que tout un chacun... hormis les sons qu'émettent mes parents. Mais la vibration de la Langue des Signes m'est plus familière que toute autre. La Langue des Signes est parlée non seulement par les mains mais par tout le corps. Un message naît au creux du ventre, la vibration se propage à travers le tronc, puis est articulé par les mouvements de bras, d'épaules, et les expressions du visage. Lors de mes tétées, papa et maman parlaient. Tous ces moments privilégiés ont été bercés par les mouvements de cette communication.

Ma chance a été d'avoir des parents observateurs... leurs yeux leur servent pour capter le monde. Le moindre geste de ma part, la moindre expression était interprétée comme une parole... pas étonnant que mes premiers signes, adaptés à mes possibilités motrices du moment aient apparus tôt, bien avant que ma bouche et ma langue aient la possibilité d'articuler correctement des mots.

Mes parents, soucieux de me faire entendre des sons, de la parole vocale m'ont confié très tôt à des amis, des parents ou des voisins qui entendaient. La halte-garderie, la crèche, puis l'école maternelle sont devenus très vite pour moi des lieux où j'ai découvert la langue française. Petit à petit, l'environnement sonore et parlé est devenu plus important que mon environnement signé... alors, peu à peu, j'ai parlé vocalement de mieux en mieux... j'en ai même oublié parfois les signes ...

D - Distinguer les Sourds des Entendants

Très vite, j'ai su faire la différence entre Sourds et entendants. Papa et maman, quand ils me prennent dans leur bras, ne me tiennent pas comme les entendants. Ils ont besoin de me voir de face plus souvent. Etre serré très fort dans les bras me tient lieu de consolation... alors que les enfants entendants vont être rassurés par la voix de maman. La main de maman est souvent posée sur moi... ce contact est devenu très vite le lien par lequel elle ressent mon état... Parmi les amis qui viennent à la maison, j'ai vite vu qu'il fallait m'adapter... à certains, mes grimaces et mes gesticulations faisaient sens, pour d'autres, mes vocalisations étaient merveilleuses.... alors, j'ai

appris à distinguer les gens... à ceux qui gesticulent, qui me prennent dans les bras comme papa et maman, il faut beaucoup bouger... aux autres, il faut vocaliser...

Bien sûr je n'ai pas conscience de la différence... mais je sais quoi faire pour répondre aux attentes des uns et des autres....

Tout cela n'est pas systématique... Certains parents, terrorisés par la fait que leur enfant ne puisse pas parler normalement s'interdisent toute communication en Langue des Signes et s'efforcent de parler vocalement à leur enfant... parfois, ils confient leur enfant pour des périodes assez longues à des entendants... Tous ces éléments parasitent l'apprentissage de la différence.

E - L'école, papa, maman... et les autres

La crèche ou l'école sont pour moi les premiers lieux où je rencontre des enfants de mon âge, qui ont des parents différents des miens. Bien sûr, je ne m'en suis pas rendu compte tout de suite... Il m'a fallu longtemps pour arriver même à comprendre les questions que l'on me posait sur la surdité de mes parents. Quand je vais à l'école pour la première fois, je fais des gaffes... parfois je me trompe, je parle en Langue des Signes...et personne ne me comprend... Ca fait rire les uns, ça inquiète les autres (l'institutrice se demande si je ne vais pas avoir des retards de langage). J'étrenne ma vie d'entendant... La première chose que je vais perdre, c'est ma langue des Signes... Huit heures par jour avec des entendants de mon âge me font pratiquement oublier ce que je savais dire en Langue des Signes... Mes parents me comprennent malgré tout. Ils me connaissent bien (comme s'ils m'avaient fait). Ils lisent sur mes lèvres, et s'accommodent des quelques signes qu'il me reste. Ils sont contents de me voir faire des progrès en français... même si c'est au détriment de la Langue des Signes.

Petit à petit, au contact des autres, je construis mon identité d'enfant entendant ayant des parents sourds. Tout au long de ma scolarité, j'aurai à répondre aux interrogations, parfois ironiques, parfois sincères de mes camarades de classe et des professeurs. Je verrai dans leurs yeux, parfois l'apitoiement, parfois l'intérêt... Je m'insurgerai contre les injustices dont les autres seront victimes (peut-être me font-elles trop penser à celles dont mes parents sont victimes ???).

Petit à petit, une séparation, une fracture s'établira entre chez moi et dehors... Chez moi, chez mes parents, on parle avec les mains, dehors, on parle avec la bouche. Parfois je sens la honte me gagner... Je ne comprends pas tout ce qui arrive. Pourquoi mes parents ne sont-ils pas traités comme les autres ?

E - Identité

Qui sont-ils ?

Avec cette première question, je découvre peu à peu qu'il existe un monde où on parle avec la bouche, où l'on entend. J'essaie d'expliquer à mes parents ce qui se passe chez les entendants... Je tente même de traduire des chansons et des poèmes (Oh combien maladroitement).

Qui je suis ?

A les décrire, je me rends compte que je leur ressemble. Je suis entendant. Je le découvre tardivement (8-10 ans) même si c'est bien plus tôt que j'ai su m'adresser aux uns et aux autres dans la bonne langue... Et c'est seulement à l'adolescence que je découvrirai réellement ce que veut dire être sourd. La formation de l'identité dure longtemps, pour tout un chacun... Un enfant entendant de parent sourd n'échappe pas à la règle.

F - J'aide mes parents

Peu à peu j'ai pris l'habitude de proposer mes services à mes parents, lorsqu'ils ne comprennent pas les entendants. On croit trop souvent que les parents poussent les enfants à interpréter. Les choses sont plus subtiles. Dans la situation, il me semble naturel de donner un coup de main. Je prends de plus en plus d'importance dans la communication avec les autres. Mais, trop souvent on pense qu'entendre et parler suffit pour communiquer. A 10 ans, je ne connais pas les mots du banquier, ni du notaire. Quand je les dis à mes parents, ils ne me comprennent pas. J'ai honte... Je m'énerve. Je ne réalise pas que c'est moi l'obstacle. Mais à 12 ans, je sais ce qu'il faut faire pour acheter une voiture, un maison... Je sais comment remplir une feuille d'impôt. Je prends trop d'importance. Je détiens des secrets sur mes parents : leur état de santé, leurs finances, leur situation sociale, professionnelle ; rien ne m'échappe. Si mes parents ne se méfient pas, je peux tourner au petit tyran... imposer mes désirs...

Cette biographie-type a été bâtie à travers les témoignages d'EEPS maintenant adultes. Depuis un décennie, les progrès techniques et l'évolution du regard de la société ont été telles que cette situation tend à se transformer. Les parents sourds évitent de plus en plus de se servir de leur enfant comme d'un interprète. Les moyens techniques existent pour cela : minitel, interprètes, etc... Les associations de Sourds, conscientes des difficultés que représentent l'éducation de jeunes enfants entendants essaient d'informer mieux les futurs parents. Actuellement, de nombreuses conférences ont trait aux EEPS.

G - Mon adolescence

Elle est marquée par cette prise de conscience de la surdité et de ses implications. Je suis entendant, mes parents sont sourds et souffrent dans leur relation aux entendants. Etant entendant moi-même, fais-je partie des oppresseurs ? Cette question parfois me hante... Je suis sensible à l'injustice. Un peu trop mûr, par certains côtés, complètement enfantin par d'autres. Parfois, j'en arrive à détester le monde des Sourds, à le fuir. Il ne m'intéresse pas... Parfois, c'est le contraire... Etre entendant, c'est très dur... la concurrence est grande... alors, je me réfugie dans le monde des Sourds où j'ai au moins le prestige d'être l'unique entendant.

Je m'aperçois que ce que j'ai su faire pour d'autres, je ne sais pas forcément le faire pour moi. Acheter une voiture, gérer un compte, organiser une vie suppose des connaissances (que j'ai) mais aussi une volonté (que je n'ai pas forcément). Il me faudra plusieurs années avant de savoir appliquer mes connaissances à ma propre personne.

H - Mon mariage

Le mariage suppose que j'ai rencontré l'âme soeur, mais aussi une belle-famille à qui il a fallu présenter la Surdité... Il a fallu une fois de plus surmonter la pitié des uns (énervante) et l'inquiétude des autres (encore plus irritante)... Des questions se posent : la surdité est-elle transmissible ? Comment les beaux-parents sourds parleront-ils avec les beaux-parents entendants ? Parfois, pour simplifier, je joue l'interprète...mais du coup, je n'arrive pas à exister dans les réunions familiales.

Le mariage lui-même est un casse-tête. Comment faire en sorte que les sourds ne se sentent pas exclus des réjouissances ?... comment appliquer le rituel, et les traditions ?... Parfois, je me simplifie la vie, en niant la surdité de mes parents ou tout au moins en l'oubliant (pas d'interprète au mariage, ni pendant la soirée...)

I - Pater...Maternité

L'inquiétude est générale. Mes parents se demandent comment ils feront avec un petit-enfant entendant (tout en espérant malgré tout qu'il ne soit pas Sourd), ma belle-famille a peur que nous ayons un petit Sourd. Un nouveau cycle redémarre. Saura-t-on conjurer les anciens démons... l'incommunicabilité ?

J - Mes propres enfants

Comment faire pour que mes enfants sentent l'importance de leur grands-parents sourds ?... Comment leur apprendre la Langue des Signes sans que cela ne soit plaqué ?... Je souhaite qu'ils gardent le contact avec des Sourds, mais ils sont si peu nombreux...

K - Ma vie professionnelle

Au terme de ce parcours, j'aurai un métier... qui sera le reflet de ma vie... Dans certains cas, j'aurai quitté complètement le monde des Sourds... Je ferai un métier classique... j'aurai même oublié la Langue des Signes...

Dans d'autres cas, j'aurai malgré tout besoin d'un contact régulier avec des Sourds. Alors, j'irai aux fêtes associatives, aux réunions familiales de Sourds, etc...

Parfois, je n'aurai pas quitté le monde des Sourds, faisant un métier qui m'en tient proche (prof de Sourds, éducateur ou interprète). Mes motivations seront diverses... Parfois, je chercherai à guérir l'incommunicabilité dont mes parents et moi-même auront été les victimes tout au long de mon enfance... parfois, je serai simplement attiré par cette langue et cette culture pour ce qu'elles ont d'original... Ce qui est sûr, c'est qu'un des ressorts de ma stratégie socioprofessionnelle sera le sentiment aigu de l'injustice, et l'idée que tout est affaire de point de vue. Ayant vécu la confrontation entre deux représentations antagonistes du monde des Sourds, je saurai que bien des choses sont relatives.

Veillez encore une fois excuser le ton parfois léger qu'a pris cette biographie-type. Celle-ci était destinée à mettre en évidence les points communs à tous les EEPS. Cependant, bien des points ont été survolés. Certains méritent une analyse plus approfondie.

II - RÉFLEXIONS SUR CETTE SITUATION

A - APPRENTISSAGE DES LANGUES

Dans la partie intitulée « Premiers mots, premiers signes », il a été évoqué le fait que la Langue des Signes est évidemment la langue maternelle d'un EEPS.

Il est nécessaire de mieux détailler le processus, et les raisons qui permettent d'avancer cette thèse. Impossible de se baser sur les entretiens menés auprès d'EEPS adultes. Leur souvenir ne remonte pas à cette époque. Leurs parents, compte tenu du contexte défavorable à la Langue des Signes qui a existé jusqu'à il y a une dizaine d'années, n'ont jamais parlé de cela à leurs enfants. On essayait plutôt de faire en sorte que l'enfant parle vocalement le plus vite possible, un peu pour rassurer la parenté entendant, un peu pour se rassurer quant à ses compétences d'éducateurs.

On peut s'appuyer sur plusieurs constats.

Tout d'abord, de nombreuses recherches américaines en ce domaine ont mis en évidence cet état de fait.

Autre constat confirmant cet idée de Langue des Signes maternelle, l'observation d'interprètes de Langue des Signes professionnels. Il y a autant d'interprètes issus de parents sourds que d'interprètes ayant appris la Langue des Signes tardivement. Leur qualité diverge profondément. Les premiers sont reconnus pour leur capacité à comprendre et surtout à exprimer la Langue des Signes, au-delà des signes, les seconds pour leur faculté à produire un français bien adapté. Ce phénomène est bien connu dans le milieu des interprètes (quelles que soient les langues en présence).

« L'interprète parvient à établir une compréhension mutuelle (entre locuteurs ignorant la langue et la culture de l'autre) parce que la spontanéité de sa langue maternelle lui procure la faculté de s'adapter à ses auditeurs et d'assurer ainsi leur entendement. » ()*

Lors d'une séance de travail réunissant six très bons interprètes de conférence « LSF-Français », il a fallu étudier un enregistrement vidéo émis par un locuteur sourd étranger s'exprimant dans une Langue des Signes particulière, réservée à l'usage des communications internationales. Cette Langue des Signes a pour particularité d'utiliser un lexique très peu développé, cette contrainte étant compensée par une exploitation maximale des ressources grammaticales des Langue des Signes. Les expressions du visage et les mouvements du corps sont amplifiés, réduisant l'incertitude du message. Parmi les six interprètes, les trois ayant des parents sourds ont été capables de dire, dès la première lecture de l'enregistrement, quel était le sujet de la conférence, et le plan du discours. Les trois autres interprètes ont eu beaucoup plus de mal à intégrer le message mais, leur production en français de ce contenu a été bien meilleure, une fois l'obstacle de la compréhension du message levé. Il résulte de cette expérience (fortuite) que les EEPS ont pu intégrer le message grâce à une maîtrise plus grande du niveau implicite du discours en Langue des Signes.

Ils n'ont pas simplement compris le message, ils l'ont vécu. Ce phénomène peut être attribué au fait que les interprètes EEPS ont comme langue maternelle la Langue des Signes.

Outre l'aspect purement linguistique de la maîtrise de la communication des Sourds, une connaissance plus intime, plus intériorisée de la culture Sourde leur est reconnue. Elle s'est constituée au fil du temps, dans les multiples interactions Sourds-EEPS. C'est une connaissance informelle, souvent indescriptible autrement que par une phrase telle que : « Je ne peux te dire pourquoi mais c'est comme ça chez les Sourds... »

Autre élément mettant en évidence l'acquisition privilégiée de la Langue des Signes, l'observation d'un EEPS nommé Hugo, entre 0 et 14 mois (**). Son père entend mais parle la Langue des Signes avec la mère sourde. Hugo n'a pas eu de retard particulier dans l'acquisition de tout ce qui constitue la langue vocale (phonèmes, rythme des mots, prosodie...). Mais en fait, il a développé bien plus tôt la Langue des Signes comme moyen d'exprimer ses désirs et ses besoins. L'écart entre le geste naturel et le signe (pertinent de la Langue des Signes) étant faible, il a su très tôt utiliser son potentiel corporel au profit de la communication. Ses premiers signes, furent « avion » (il en passe beaucoup au-dessus de sa demeure), « biberon », « boire », puis « dormir », « manger », « maman » ... Tous ces signes se forment avec une configuration de la main facile à adopter (main ouverte à plat en mouvement, pour « avion », index dans la bouche pour « biberon », etc...). Hugo a su mettre à profit les facilités de la Langue des Signes pour exprimer ses premiers messages. Très vite, il a compris que la prononciation de certains mots, compris par son père, entendant, était plus aisée que l'expression équivalente en Langue des Signes. Il a prononcé vocalement le mot « pain », « papa », bien plus tôt qu'il n'a pu le dire en Langue des Signes (le signe de « pain » nécessite la coordination des deux mains, chose difficile à acquérir). Il a ainsi développé petit à petit un lexique de mots en français complémentaire de ce

* Danica SELESKOVITCH - *L'interprète des conférences internationales* - Cahiers Champollion, ESIT - 1968 - p.164

** *En l'occurrence, il s'agit de mon propre enfant, ma compagne étant Sourde.*

qu'il pouvait dire en LSF. Il n'a que très marginalement acquis le signe et le mot correspondant en même temps. Malgré le fait qu'il fût en présence de la langue française fréquemment, allant huit heures par jour à la crèche, il a acquis spontanément beaucoup plus de Langue des Signes et de façon plus précoce.

Cette observation corrobore une autre faite auprès d'une petite fille de dix-huit mois, dont les parents sont Sourds. Celle-ci avait développé cette stratégie de complémentarité de façon très importante. La liste de mots qu'elle savait prononcer dans les deux langues étaient cependant bien plus longue. Face à des personnes bilingues, elle utilisait le terme qu'elle savait le mieux dire. Par exemple, elle disait « fromage » en LSF (le signe étant plus facile à faire que la prononciation « fr ») mais « lune » en français (le signe en LSF nécessitant une grande coordination motrice).

Dans tous les cas cités ou lors d'autres observations, il est apparu nettement que la Langue des Signes apparaissait de façon plus précoce que la langue française.

C'est dans ce genre d'étude de cas que l'on peut faire une distinction nette entre langage et langue. On peut considérer qu'un enfant dont l'environnement respecte bien l'acquisition des deux langues possède un langage plus riche qu'un enfant en situation monolingue. Il peut utiliser les mots les plus faciles à prononcer dans chaque langue et se constituer un bagage lexical plus riche. Si l'on ne regarde que ses compétences dans l'une ou l'autre de ses deux langues, on constate une « faiblesse », lorsqu'on compare encore une fois à un enfant monolingue. Sa véritable richesse n'apparaît qu'au regard d'une autre personne bilingue. Ce genre de phénomène amène parfois des EEPS à devoir prendre des séances d'orthophonie alors que leur aptitude langagière n'est pas en cause. Il s'agit d'une simple faiblesse linguistique, généralement temporaire.

Cependant, il faut relativiser le fruit de ces observations. Généralement, il se développe dans le giron familial un pidgin, amalgame de français parlé et de Langue des Signes, dont la nature et la forme varient en fonction de nombreux facteurs. Certains parents Sourds n'osent pas parler leur langue naturellement. Les raisons en sont multiples : gêne de s'adresser à un entendant (même son propre enfant) dans la langue des Sourds, capacité à vocaliser, volonté de donner du français à son enfant, etc... Ce langage familial, même s'il s'inspire largement de la Langue des Signes, n'a que peu de rapport avec ce qu'on pourrait nommer la Langue des Signes standard (pratiquée entre Sourds adultes). Ce pidgin, s'il est suffisamment performant pour la vie quotidienne, devient un obstacle pour communiquer sur des éléments précis de la vie sociale. En outre, il peut former un véritable obstacle à l'acquisition des langues dans la mesure où l'amalgame ne permet que difficilement de savoir ce qui appartient à une langue ou à l'autre. Dans ce cas, l'intervention de personnes spécialistes (orthophonistes ou autre) peut s'avérer utile.

Parfois, certains EEPS décident de suivre, une fois adultes, des cours de Langue des Signes.

Les professeurs de Langue des Signes remarquent que, lorsque des EEPS décident de participer aux cours de Langue des Signes, ceux-ci, même s'ils avaient le sentiment d'avoir oublié la Langue des Signes, la retrouvent rapidement. Le rythme particulier d'émission de la langue et la grammaire se remettent rapidement en place, comme si celle-ci était profondément ancrée.

Enculturation

Dès le plus jeune âge, les relations induites par les parents prennent une coloration que les EEPS ne trouvent pas forcément en dehors de leur milieu familial. La communication corporelle occupe une très large place.

Nombreux sont les enfants qu'on dit « vivants » parce que très actifs. On peut supposer qu'ils ont intégré le fait que le corps occupe une grande place dans l'échange avec les parents.

Ce état de faits met en évidence l'importance donnée à l'expression visible des sentiments.

La Langue des Signes ne dissocie pas le corps « agissant » et le corps « exprimant » aussi nettement que dans une langue vocale. Certes les deux registres existent dans les langues orales : pour dire « je t'aime », on peut verbaliser mais aussi serrer très fort dans ses bras. En Langue des Signes, le corps sert dans les deux situations. L'une à distance, où l'on signe « je t'aime », l'autre à proximité (on serre dans les bras, par exemple). L'expression de sentiments forts mêle les deux niveaux d'utilisation du corps de façon inextricable.

Pour signifier sa colère, le Sourd pourra utiliser certes le cri, mais de façon incontrôlée. Un mouvement brusque du corps signifie aussi bien sinon mieux sa colère. Un papa, énervé par la désobéissance de son enfant à une consigne particulière, utilisera son corps pour indiquer son état intérieur par un acte physique (en « secouant » l'enfant désobéissant par exemple). Il n'y aura pas forcément de paroles signées. L'acte en lui-même porte le message du père.

On pourrait penser que ce genre d'attitude se retrouve également dans toutes les communautés. Ce qui diffère, c'est la fréquence, l'aspect quasi systématique de ce genre d'expression.

Cette analyse est confirmée par certains témoignages d'adultes sourds militants de Langue des Signes (donc, a priori plus concernés que les autres encore par l'apprentissage de la LSF par leurs enfants) qui disent avoir le plus grand mal à s'adresser aux enfants très petits en Langue des Signes. Ils ne leur parlent pas vocalement non plus. Ils jouent avec le toucher et font passer beaucoup de choses par d'autres moyens que la langue. Malgré ce qu'ils savent du tout-petit et de ses potentiels langagiers, malgré l'importance qu'ils veulent accorder au bain de langue comme moyen privilégié d'acquisition de la LSF par leur enfant, ils ne peuvent mettre cela facilement en œuvre.

On ne peut pas mettre uniquement sur le compte de la langue visuelle cette nécessité de confondre expression corporelle et message codé. Emettons une hypothèse sur l'origine de ce comportement.

Un grand nombre de Sourds ont des parents entendants. Lors de la petite enfance, dans la mesure où la Langue des Signes n'est que très marginalement choisie par les parents comme communiquer, donc comme moyen de réguler les interactions parents-enfant, on use largement de la communication corporelle. Ainsi, un parent entendant n'aura pour seul moyen d'exprimer son mécontentement que l'action sur le corps. Nombreux sont les témoignages d'adultes sourds qui disent n'avoir rien compris de leur petite enfance. Ils étaient « trimbalés » d'un lieu à l'autre sans qu'aucune liaison soit établie (comment faire sans langue ?). Ce comportement éducatif particulier, né de l'émergence de la surdité dans un milieu non-préparé à cela, se répercute ainsi sur la génération suivante.

Ainsi transmet-on non seulement un savoir, une langue, voire une culture, mais aussi les « cicatrices » de sa propre éducation.

L'EEPS intègre très tôt les distances propres à la Langue des Signes. Le portage s'effectue de telle façon que la mère (ou le père) puisse sentir les réactions du nouveau-né. La main posée sur la poitrine de son enfant, la mère (ou le père) pourra percevoir par l'agitation du corps l'état de bien-être (ou de mal-être) de l'enfant et ressentir ses cris.

Dès qu'une communication peut s'installer, la mère passe beaucoup de temps face à son enfant, dans une distance qu'on pourrait qualifier de « distance-LSF » (distance qui permet au regard d'englober la partie supérieure du corps - tête et tronc - utile à l'expression en LSF).

Lorsque cette distance ne peut être respectée, pour le portage, par exemple, l'enfant est placé dos à sa mère, et celle-ci parle en Langue des Signes en utilisant le corps du bébé comme base. Par exemple, le signe d' »OURS », se fait en portant les mains de part et d'autre de son crâne, en secouant alternativement la tête (les mains sont en forme de coques, symbolisant les oreilles de l'ours). Pour signifier l'OURS à un enfant qu'on porte, on fait le signe sur lui. On place les mains de part et d'autre de son crâne. L'enfant, par ses mouvements, accompagne la production signée de sa mère. Dans cette position, l'enfant peut voir et sentir physiquement le signe

« d'OURS » tout en voyant l'animal ou la peluche.

C'est ainsi qu'il intègre non seulement la Langue mais aussi l'usage du regard.

Lorsque l'enfant grandit, sa participation au repas familial lui permettra d'intégrer une grande partie des règles communicationnelles pratiquées chez les Sourds. Pour appeler, il va ainsi naturellement se servir de ses mains pour taper sur la table pour attirer l'attention, puis quand il est plus grand, il tapera sur l'épaule de celui à qui il veut s'adresser. La voix n'est jamais utilisée comme moyen d'appel.

B - Intermédiaire culturel

Ce qui caractérise le plus la situation d'EEPS est le fait d'être en position d'intermédiaire culturel.

Dans les actes de la vie quotidienne, l'EEPS peut être amené à « interpréter » les mots de ses parents vers les entendants et inversement. Selon le degré « d'indépendance » des parents, l'EEPS peut être en position de soutien plus ou moins « léger », plus ou moins « lourd ». Généralement, ce ne sont pas les parents qui sont demandeurs, en premier chef. L'EEPS, petit à petit, est mis dans la situation d'intermédiaire, par la force des choses. Cet état de fait commence très tôt. L'observation a montré que, dès que l'enfant est capable de signifier le sens d'un bruit à ses parents, il le fait. Par exemple, Hugo a, très tôt, su dire à sa mère qu'un avion passait au-dessus de sa tête. Au début, il levait les yeux vers le ciel quand il entendait les moteurs d'un avion. Sa mère, suivant son regard, lui donnait en Langue des Signes l'explication suivante : « Oui, c'est un avion que tu entends ». Un jour, Hugo, à 11 mois, a spontanément reproduit le signe « avion » en indiquant le ciel. Même si cet ensemble d'interactions menant à l'émission d'un mot (ou d'un signe) n'est que très banal, il diffère avec le simple apprentissage d'une langue dans le fait que la mère reçoit une information qu'elle ne percevait pas spontanément par elle-même. Il en a été de même avec les portes qui claquent dans le couloir mitoyen de l'appartement, indiquant le passage d'une personne. Hugo sursautait au bruit, tournait son regard vers la source sonore. La mère savait alors que quelqu'un passait, pouvait se servir de cette information (en ouvrant la porte et en interpellant le voisin au passage).

Petit à petit, l'EEPS s'installe dans un rôle de « pourvoyeur d'informations sonores » (plus ou moins utiles, d'ailleurs). Les parents le voient de plus en plus comme celui qui peut leur donner une information pertinente, non perceptible par eux directement.

Si, dans un premier temps, l'information sonore n'est pas liée à la langue, très vite, les premiers mots de l'enfant vont pouvoir servir pour les parents à la prise de contact avec le monde entendant. C'est généralement sur le mode ludique que se passe ce genre d'acquisition comportementale. On rit de l'enfant qui demande le pain à la boulangère. On peut même se sentir fier d'avoir un enfant qui prend ce rôle très tôt. C'est ainsi que, partant d'une simple demande de pain, l'EEPS en arrive à traduire les négociations pour acheter une voiture, à l'âge de 10 ans (cas souvent rencontré). De nombreux témoignages relatent les situations difficiles que peuvent vivre ces enfants.

« - Lorsque j'avais 9 ou 10 ans, mon père a fait une péritonite dans la nuit. Il avait très mal au ventre. Il fallait trouver un toubib, la nuit. Pas de téléphone à la maison... Alors j'ai dit à ma mère qu'il fallait aller au garage ouvert la nuit un peu plus haut dans la rue... On y est allé ensemble car je ne voulais pas y aller seule... et puis le garage nous a dit d'aller au commissariat. Nous y sommes allées, un peu inquiètes... Avec un peu la honte de voir ma mère comme ça, qui suivait le mouvement sans trop comprendre, même à l'admission à l'hôpital, je me suis occupée de tout. Je me rappelle surtout de la honte... »()* Outre la honte de ne pas sentir sa mère à la hauteur, on peut supposer l'état d'angoisse de cette EEPS. Il y avait un risque vital, qui mettait en jeu la vie de son père, et beaucoup de choses ont reposé sur elle. Ce genre d'événement, quoiqu'excep-

* Entretien MG

tionnel, met bien en évidence la responsabilité qui finit par peser sur l'EEPS.

Cette responsabilité ne demande qu'à se commuer en culpabilité, quand, impuissant, l'EEPS commet une erreur.

On constate que cette situation n'est pas, et loin s'en faut, le simple fait des parents sourds ou même de l'enfant. L'environnement entendant incite très fortement à la mise en place de cette condition d'intermédiaire culturel. On le constate très nettement depuis quelque temps. En effet, de nombreuses conférences ont permis d'alerter les parents sourds sur les méfaits de ce genre de position pour un enfant. La tendance est donc à restreindre ces situations le plus possible. Nombreux pourtant sont les témoignages de Sourds relatant avec une certaine frustration l'impossibilité de pouvoir discuter directement avec certains entendants : dans la mesure où ceux-ci savent que l'enfant entend, il leur semble plus simple de faire appel à lui.

Une jeune maman a même mis au point une sorte de jeu de rôles, basé sur des devinettes, pour entraîner ses enfants à résister à la pression sociale. Elle demande à ses enfants de trouver des phrases pour décliner poliment les demandes d'interprétation qui leur sont adressées. La mère explique qu'il lui a semblé nécessaire de développer de telles attitudes car, malgré sa volonté farouche de ne pas vouloir utiliser ses enfants lors de négociations ou d'entretiens, régulièrement, elle avait face à elle des entendants ayant beaucoup moins de scrupules qu'elle.

Contrairement à ce que l'on croit généralement, le fait de connaître deux langues n'implique en rien la capacité d'interpréter. Interpréter, c'est transmettre aussi fidèlement que possible un message d'une langue à l'autre, d'une culture à l'autre. L'EEPS ne sait pas faire cela. Il agit comme un filtre (ou plutôt comme un entonnoir) : il reçoit une masse très importante d'informations, il sélectionne ce qu'il comprend ou sait dire dans l'autre langue, il retransmet cette petite partie du message, complétée de ses appréciations personnelles et de commentaires sur le sujet, le parent sourd doit alors se débrouiller pour reconstituer le message initial.

L'attache affective qui unit parents et enfant annihile toute tentative d'objectivité. Nous sommes loin de la brillante interprétation simultanée de conférence internationale. En aucun cas donc les EEPS ne sont interprètes. Ils sont intermédiaires culturels, ils servent de tampon entre les deux communautés, de passerelle (plus ou moins bancale).

Quels sont les différents moments où l'enfant se trouve en situation d'intermédiaire ?
Les actes peuvent être de différentes natures :

- Les « liaisons » :

Ce sont tous les entretiens avec les administrations, les écoles, les commerçants (conseil d'achat), le milieu médical, juridique (avocat, justice) et financier (banque, société de prêt, ..).

La grosse difficulté que rencontrent les EEPS est liée au fait que les gens confondent souvent langue et connaissance. Un EEPS de 10 ans, même s'il parle un très bon français, ne connaît pas le mot « agio » (par exemple). Pourtant, il va sentir un agacement généralisé quand il va buter sur le mot. Il aura parfois le sentiment que ses parents ne comprennent pas tout ; la gêne, voire la honte peuvent alors apparaître.

Une variante de la « liaison » est la situation de l'échange téléphonique. Par téléphone, il est difficile à un enfant d'expliquer, avec sa petite voix enfantine, qu'il ne s'agit pas d'un canular mais réellement d'une communication par enfant interposé. L'EEPS doit subir bon nombre de rebuffades vexatoires avant de pouvoir manier les codes en vigueur lors de communications téléphoniques. On entend souvent parler d'EEPS qui racontent le problème de leurs parents à la standardiste, et qui ne comprennent pas que celle-ci ne puisse rien faire d'autre que mettre en attente pour orienter sur le bon interlocuteur. L'EEPS, une fois mis en relation avec la bonne personne, ne comprend pas pourquoi il faut tout répéter. De plus, le téléphone nécessite une bonne maîtrise de la langue. Il est de notoriété publique que l'exercice le plus difficile pour le néophyte qui apprend une langue nouvelle, c'est la communication téléphonique. Le son est parfois si déformé que seule la bonne maîtrise du système phonologique permet l'intégration du message. Or, cette

maîtrise n'est pas atteinte lorsque l'enfant est jeune et qu'il s'agit d'un échange avec un adulte inconnu, sur un sujet concernant (en plus) des affaires d'adultes.

De plus, les silences sont prohibés lors d'échanges au téléphone. L'EEPS jeune ne peut pas effectuer une interprétation simultanée, en temps réel. Généralement, si l'échange dure un peu, les protagonistes, sourds et entendants, finissent par être exacerbés par la lenteur de la discussion. L'EEPS se sent coupable, il a honte car il sent que ses parents ne maîtrisent pas du tout ce genre d'échange.

Voici un extrait d'entretien qui illustre ce propos (AB est l'enquêteur, PO (*) une EEPS de 23 ans au moment de la rencontre)

AB : A cette époque-là, as-tu déjà servi d'intermédiaire avec l'extérieur ?

PO : Ho oui beaucoup pour le téléphone. J'avais 8-9 ans quand ils ont décidé d'avoir le téléphone...

AB : Tu te présentais comment au téléphone...

PO : Mes parents sont sourds... voilà... En général c'était à des gens qu'on connaissait, ils connaissaient la situation... Je disais « bonjour, papa, il veut dire telle chose à Untel ». En général, je comprenais la moitié de ce qu'il (mon père) me disait et je disais n'importe quoi... Les gens s'énermaient me demandaient des précisions, alors je demandais qu'il écrive.

AB : En fait, tu avais des difficultés à comprendre ton père ?

PO : Oui...

AB : A quel niveau, le contenu du message ou la façon dont il était dit ?

PO : Le contenu... Souvent c'était des rendez-vous avec des gens, alors les noms de rue ou de personnes étaient mal oralisées, alors je ne comprenais pas.

AB : Quel sentiment tu avais, c'était normal pour toi cette situation ? Comment tu vivais cette situation ?

PO : Ca m'énermait. Pas au début parce que le téléphone était une nouvel objet, j'aimais bien mais au bout de deux ou trois ans j'aimais pas trop parce que j'avais l'impression d'être bousculée par les gens au téléphone. On me demandait de m'expliquer, moi je comprenais pas... »

Ce cas était très fréquent il y a une dizaine d'années. Heureusement, avec le développement du minitel, ces situations se sont raréfiées.

- Les traductions, les explications de texte :

Tout le courrier qui arrive à la maison peut passer par les mains (c'est le cas de le dire) de l'EEPS si ses parents sourds font partie des 80 % de Sourds illettrés (ou dont le niveau de lecture ne permet pas la compréhension de messages de type administratif). Cette situation n'est pas très bien vécue ni par les uns, ni par les autres. La complexité ne réside pas seulement dans les mots utilisés mais aussi dans la forme même que prend le courrier administratif. Les codes sont nombreux : lecture d'un en-tête permettant de situer l'interlocuteur, distinction entre courrier à caractère publicitaire et courrier d'une réelle importance, etc. Quand l'enfant est jeune, cette tâche semble quasiment insurmontable. Elle peut générer beaucoup d'angoisse et de frustration.

Souvent, les Sourds utilisent leurs relations (amis sourds bons lecteurs, ou parents entendants) pour compléter l'information, bien souvent lacunaire quand elle ne passe que par l'intermédiaire de leur enfant.

- Apport d'informations :

Difficile d'attribuer un terme plus précis à cette démarche, qui consiste pour l'EEPS à retransmettre tout ou partie de l'information qu'il a entendue dans la journée.

Dans certains cas, il peut s'agir de donner les « nouvelles fraîches » ; les journaux télévisés

* Entretien PO

ne sont pas tous sous-titrés, et même s'ils l'étaient, n'oublions pas que l'illettrisme fait des ravages dans le milieu sourd.

Dans d'autres cas, il s'agira de retransmettre une partie du savoir acquis à l'école. Lors d'un entretien, il a été fait état d'un enfant qui avait appris à son père comment écrire les chiffres pour que celui-ci puisse rédiger lui-même ses chèques (c'était avant le développement des machines qui rédigent automatiquement les chèques). L'EEPS avait noté sur un carnet tous les chiffres, il avait expliqué l'art de les combiner entre eux pour écrire tous les nombres.

Dans le même cadre de référence, on peut noter « l'interprétation simultanée » des films non sous-titrés. Cette situation a tendance à disparaître mais pendant longtemps, elle a été source d'agacement au sein de la famille. En effet, l'EEPS en arrivait à souhaiter que le film du soir qui serait choisi fût sous-titré, ou très visuel, pour échapper à la corvée. En effet, pris dans l'action du film, l'EEPS oubliait de traduire aux moments importants (notamment la clé du film quand il s'agissait d'un film policier), ce qui générait frustration voire colère de certains parents incompréhensifs. Parfois, l'EEPS restait pour traduire un film qui ne l'intéressait pas, juste pour faire plaisir à ses parents. Dans tous les cas, l'acte d'interpréter entraîne un effort tel que le plaisir de suivre le film est souvent « émoussé ».

- Mise en relation avec la parenté entendante :

Généralement les entendants de la famille proche (collatéraux ou parents) ne connaissent pas la Langue des Signes, alors quand on doit dire quelque chose d'important, on compte sur l'EEPS pour transmettre le message. Parfois, lors des repas de famille, l'EEPS finit par être l'intermédiaire entre Sourds et entendants. Il passe son repas à expliquer ce qui se dit aux uns ou aux autres. Cette situation énerve beaucoup les EEPS qui finissent par ne plus avoir de place dans l'échange, autre que celle de « passerelle ». Nous verrons plus loin que cette situation a des répercussions sérieuses sur les rapports familiaux.

Pour illustrer ce propos, voici un extrait de l'entretien de PO, une jeune EEPS :

AB : Tout à l'heure tu parlais des problèmes de communication dans ta famille.... Je suppose que comme dans toutes les familles il y a des repas de famille, des fêtes. D'autant plus que ta famille est d'origine italienne... Tu disais que tes parents se faisaient royalement « chier », mais comment ça se passait ?

PO : Ils m'interrompaient tout le temps... « Mais qu'est ce qu'ils disent, de quoi ils parlent ? » Et la propre mère de ma mère, pour lui parler, disait : « dis à ta mère... » et systématiquement je répondais : « Mamie, tu peux t'adresser directement à ta fille »... C'était tout le temps comme ça... Quand, je parlais à mes parents en Langue des Signes, les autres membres de la famille râlaient car ils ne comprenaient pas ce que je disais... C'était gonflé...

Lors d'un entretien, un EEPS a raconté comment il avait dû servir d'intermédiaire dans une sordide affaire d'héritage concernant la mère de son père (à savoir sa propre grand-mère). Non seulement il dû surmonter sa peine pour le décès de sa grand-mère, mais il s'est senti contraint de veiller à ce que ses parents ne soient pas lésés.

Bien que ce genre d'anecdote soit spectaculaire, il est à noter que le plus important ne réside en fait pas là mais plutôt dans les gestes les plus quotidiens. Ceux-là, en soi, ne sont pas lourds à gérer, pour l'EEPS. C'est le cumul de toutes ces charges supplémentaires qui contribue à rendre la vie de l'EEPS plus contraignante.

C'est également dans cette vie quotidienne que l'EEPS finit parfois par installer des rapports de domination vis à vis de ses parents. Le pouvoir qu'il a sur eux est énorme. Il a le pouvoir de choisir ce qu'il va dire, donc, insidieusement, de bâtir la vision du monde qu'auront ses propres parents.

Une relation de dépendance risque alors se développer. Celle-là, parfois se retourne contre l'EEPS, qui, pris par le sentiment de sa toute-puissance, n'ose plus quitter le domicile familial, une fois devenu adulte, de peur de laisser ses parents incapables de se débrouiller seuls .

C - Discours-type

Tout au long de l'enfance, c'est dans la rencontre de l'altérité que l'EEPS forge un discours-type sur le Monde des Sourds, un discours permettant de répondre aux questions posées sur ses parents. Les nombreuses situations d'intermédiaire culturel auquel il est confronté, mais aussi les relations qu'il établit dans le monde des entendants (à l'école ou au sport, par exemple) sont autant de moments où on lui demande des explications.

Cette « carapace » s'est formée peu à peu au fil du temps et des questions pour former un tout cohérent. Bien évidemment, le discours varie d'un EEPS à l'autre, en fonction de son environnement social et familial, de sa personnalité et de nombreux autres facteurs. L'objectif recherché est de décrire la Surdité tout en se protégeant, quitte à mentir ou à édulcorer s'il le faut.

Pour certains, la Langue des Signes est un moyen de séduction, à mettre en avant, pour d'autres, les Sourds sont « comme les autres », quitte à fermer les yeux sur ce qui fait honte, ou ce qui gêne.

Ce discours type n'est souvent construit que sur des croyances. Difficile de faire la part entre ce qui est de l'ordre du familial, et ce qui touche aux normes et aux valeurs propres au groupe des Sourds. Certains d'entre eux décrivent le flou dans lequel se situe leur rapport aux Sourds : *« J'ai toujours eu du mal à l'expliquer. Faire la part des choses. C'est encore flou . J'ai beaucoup de mal à faire la synthèse . J'ai vécu beaucoup de choses, j'en connais beaucoup sur les sourds mais j'ai énormément de mal à parler clairement avec quelqu'un de ce que sont les sourds (...) On parlait de présenter le monde des sourds. Et de ma difficulté à en parler. Tout semble flou(...) Pour moi il me semble que quelque chose cloche dans ma façon de l'exprimer. Je n'arrive pas à repérer d'où ça vient... »*

« Entre nous, on ne parlait pas souvent de la surdit  . On savait tr s bien ce que c' tait...pas besoin d'en parler... »

Ce genre de remarque met en  vidence l'absence totale d'information explicite sur la communaut  sourde. Pour les raisons historiques invoqu es plus t t (oralisme, domination), pendant tr s longtemps, les Sourds n'ont pas su donner une repr sentation construite de leur culture. Les EEPS n'avaient pour moyen de se situer dans leur rapport avec les Sourds que leur propre ressenti, ressenti qu'ils n'ont d'ailleurs que tr s rarement pu confronter   d'autres (ceux de parents sourds ou d'autres EEPS).

D - Sentiment de honte

Tr s fr quemment le th me de la honte transpara t dans les entretiens.

Pour bien saisir son importance, analysons les situations o  celle-ci appara t.

Ce sentiment prend racine dans tous les moments o  les  v nements n'ont pas permis aux parents sourds d' tre en prise avec la r alit  sociale. Le savoir des personnes sourdes est paradoxalement morcel . Certaines connaissances de base leur manquent, alors qu'  c t , ils peuvent ma triser parfaitement un domaine dans lequel ils excellent. Les connaissances lacunaires se situent du c t  du « savoir social », c'est   dire, du savoir qui favorise l'int gration : r gles de politesse (parfois), connaissance de l'environnement socio-administratif (souvent) connaissance du contexte historique d'un  v nement, d'une structure, etc... Tout ce savoir se transmet habituellement plus dans des situations informelles que par transmission scolaire.

Ce d calage peut  tre vivement ressenti par l'EEPS, qui par son int gration dans le milieu entendant poss de cette connaissance mieux que ses parents. A chaque « liaison », ce savoir lacunaire fait obstacle   la discussion.

Le sentiment d'impuissance, de découragement que certains parents montrent face à un monde qu'ils ne maîtrisent pas transparaît nettement. L'EEPS mesure l'écart par rapport à ce qu'il vit à l'extérieur, sans comprendre à quoi celui-ci est dû.

Souvent, l'EEPS ne se rend pas compte que sa faible compréhension de ce qui se passe (du fait de son immaturité relative) est un obstacle aussi infranchissable que peut l'être le Savoir social lacunaire pour ses parents sourds.

Le sentiment de honte peut être lié à un autre phénomène. Les EEPS supportent mal l'usage en public que leurs parents font de la voix, une voix souvent stigmatisée de la surdité dans ce qu'elle a de plus dévalorisant sur le plan social. La voix du Sourd est difficilement compréhensible, parfois atone, parfois mal placée, ou trop forte.

Reportons nous au témoignage d'ABO, interrogé par AB :

AB : Quelle impression ça te fait d'entendre la voix de tes parents ?

ABO : Dans la rue, quand j'étais petit ça me gênait plus que maintenant... sauf quand elle crie (ma mère) ... d'habitude elle parle avec les mains et la voix... quand elle sait qu'on est dans une grande réception, elle utilise un interprète et parle en Langue des Signes sans la voix. Dans la rue, elle me parle avec la voix et les mains... dès fois, je lui dit de ne pas trop parler... comme elle ne s'entend pas, dès fois elle crie... Dans un magasin, si je fais une bêtise, il lui arrive de crier... alors moi je m'énerve et je lui dit carrément de ne pas crier...

AB : Ca te gêne ?

ABO : Oui, ça me gêne...

AB : Et à la maison ?

ABO : Là c'est différent... Sauf quand ils font vraiment du bruit, ou qu'ils se disputent fort, alors je leur dis de se calmer car les voisins peuvent entendre. Nos voisins sont sympas avec nous... ils savent que mes parents sont sourds... mais quand même...

Quels enseignements tirer de ces quelques lignes ?

Tout d'abord, il apparaît nettement que ce qui gêne n'est pas la voix des parents sourds mais son usage quand elle peut être entendue par quelqu'un d'autre que les proches. De nombreux témoignages confirment les dires d'ABO. La voix des parents est même évoquée avec une certaine « émotion », une certaine tendresse par les EEPS. Ce qui est insupportable, c'est qu'elle soit entendue à l'extérieur du foyer familial. On peut formuler l'hypothèse suivante : la voix serait de l'ordre de l'intime chez les Sourds alors qu'elle est de l'ordre du social chez les entendants.

Or, cela est en contradiction flagrante avec l'éducation reçue par les Sourds. En effet, durant la quinzaine d'années de scolarité, on aura tout fait pour qu'ils s'expriment oralement (plusieurs séances d'orthophonie hebdomadaires). On peut comprendre comment ce glissement s'est opéré en se reportant à la notion de « Stigmatisé » définie par E. Goffman . Le stigmatisé de la surdité n'est pas tant le fait de ne pas entendre que la mauvaise vocalisation qui en résulte. Le passage du champ social à celui de l'intimité correspond à la volonté inconsciente de vouloir masquer le stigmatisé. Les Sourds vivent le paradoxe suivant : ils sont conditionnés pendant toute leur scolarité à utiliser publiquement une voix qu'ils situeraient plutôt dans le champ de l'intimité.

Ce sentiment de honte est donc le fruit de la confrontation des points de vue endogène et

exogène exposés dans la première partie de ce document. Il est plus ou moins fortement ressenti en fonction de l'individu EEPS (sa personnalité ainsi que son caractère), et de son environnement social et familial. Il peut avoir un caractère destructeur dans certains cas, même si généralement, les EEPS composent avec lui. De façon certaine, il détermine la trajectoire personnelle de bon nombre d'EEPS. Le sentiment d'injustice est un des moteurs profonds qui conditionnera la plupart d'entre eux, allant même jusqu'à déterminer l'orientation professionnelle de certains (travailleur social, éducateur, enseignant pour sourds, etc...).

E - Situations extrêmes

Tout ce qui a été relaté jusqu'ici concerne un grand nombre de cas d'EEPS, à des degrés divers.

De façon générale, la surdit  parentale ne provoque pas chez l'EEPS de probl mes majeurs tant sur le plan langagier que sur le plan de la personnalit .

Il existe pourtant des situations qu'on peut qualifier d'extr mes dans la mesure o  elles sont rares et qu'elles mettent en jeu les conditions les pires. Il en r sulte des cons quences parfois tr s difficiles   vivre.

Relatons-en quelques uns pour prendre toute la mesure de la vie des EEPS.

Voici le texte int gral de deux observations participantes au sujet d'Andr a. Le « je » est celui de l'observateur, AB.

1 - LA SITUATION D'ANDREA

A la demande d'une famille sourde, j'interviens aupr s de l'institutrice d'Andr a qui pr sente des difficult s de scolarit  importantes. Les parents souhaitaient que je puisse rassurer l'enseignante sur le retard de fran ais d'Andr a en donnant des explications sur la vie des Sourds.

Andr a est  g e de 6 ans, elle est en CP et pr sente un retard dans la ma trise du fran ais ( crit et oral) majeur. Elle ne r ussit pas sa scolarit  car son faible niveau de fran ais ne lui permet pas de bien comprendre les consignes de l'enseignante. Elle supporte assez mal cette situation d'autant plus qu'elle a une grande force de caract re.

Elle vit dans une famille enti rement sourde (les deux parents ainsi que ses fr re et soeur sont Sourds),   la campagne. Les parents sont venus s'installer sur la r gion depuis trois ans et n'ont pas beaucoup de relations avec les entendants. Andr a n'a pas eu que tr s peu de contact avec des adultes entendants. Elle n'est scolaris e que depuis deux ans et c'est uniquement dans ce cadre qu'elle a des contacts r guliers avec la langue fran aise. Ses parents sont militants de la LSF. Ils revendiquent cette langue comme suffisante pour l' ducation de leurs enfants. Ils ont tent  de ne pas faire de diff rence entre enfants sourds et enfant entendant. C'est ainsi qu'Andr a a acquis un grand nombre d'habitus li s au fonctionnement de personnes sourdes. Par exemple, bien que son audition soit parfaite, elle ne tourne pas la t te quand on l'appelle par son pr nom   haute voix. Elle « joue »   la Sourde.

Une petite anecdote va permettre de mieux comprendre cet  tat de fait. La maison de cette famille est situ e en rase campagne. D s la tomb e de la nuit, la maison est compl tement isol e et les volets sont boucl s. Quand la famille s'est install e, il n'y avait pas encore de syst me lumineux connect  sur la sonnette d'entr e. Pour pouvoir leur rendre visite dans la nuit, il  tait convenu qu'il fallait appeler par minitel   l'avance pour les pr venir de laisser une porte ouverte. Un soir des amis ont voulu leur faire une surprise. Ils sont arriv s dans la soir e. La maison  tait d j  enti rement clo tr e. Ils ont violemment frapp  au volet de la porte d'entr e, esp rant qu'Andr a signifierait ce bruit suspect. Cependant, personne ne r pondait. Finalement, en  blouissant violemment la maison gr ce aux phares de leur voiture, les amis ont r ussi   se faire remarquer. Les parents se sont rendus compte qu'il se passait quelque chose   l'ext rieur de la maison et ont ouvert. La m re d'Andr a lui a demand  pourquoi elle n'avait pas r agi aux bruits. Andr a a r pondu qu'elle ne voyait pas pourquoi il fallait r agir dans la mesure o  ni ses fr re et soeur, ni

ses parents ne réagissaient. Ce genre de remarque montre à quel point Andréa ne voulait pas se sentir différente du reste de sa famille. N'ayant pas eu d'autres références, elle a développé des comportements sociaux de Sourds alors qu'elle entend parfaitement.

J'ai décidé d'aider la famille car, outre ma volonté de voir cette situation s'améliorer, ce cas me semblait particulièrement intéressant à étudier, afin de comprendre quels problèmes posaient l'usage de la LSF, poussé à l'extrême dans l'éducation d'un EEPS.

Andréa maîtrise partiellement la lecture car, lorsque l'on s'appuie sur la LSF pour lui demander ce qu'elle comprend du texte, ses explications sont relativement opérantes. Son problème scolaire se situe donc bien sur son rapport à la langue française (tout particulièrement orale) et non sur une difficulté de langage. L'enseignante, malgré ce qu'elle en dit, utilise une méthode pédagogique d'apprentissage de la lecture basée sur le son. Même si elle prétend faire de la lecture globale, le phonème est constamment présent lorsqu'il s'agit de faire de la lecture. Pour Andréa, le phonème, l'articulation des mots ne sont pas pertinents. Ce hiatus entraîne un échec majeur d'apprentissage de la lecture. Devant l'inquiétude de l'enseignante et des parents, nous avons décidé d'agir dans plusieurs directions. Tout d'abord, il a été tissé autour d'Andréa un grand nombre de relations avec des entendants dans des cadres très variés : centre aéré, invitation chez des amis entendants connaissant la Langue des Signes, soutien pour les devoirs du soir fait par une voisine, soutien pédagogique en classe par la guidance infantile et séances d'orthophonie. Toutes ces actions ont pour but de permettre à Andréa de développer de plus en plus de références liées au fait d'entendre.

D'autre part, j'ai entamé une série d'entretiens avec les parents d'Andréa sur la façon dont ils se représentent le monde des entendants. En effet, j'ai émis l'hypothèse, qui semble se vérifier, que les parents « figent » cette situation du fait de leur relation aux entendants. La famille se présente comme très unie, très cohésive. Andréa ne peut donc pas supporter d'être traitée différemment par rapport au reste de la fratrie. L'image négative que les parents ont des entendants ne peut pas favoriser l'acceptation de la différence d'Andréa.

Ils rejouent probablement les difficultés de relation qu'ils ont ou ont eues avec les entendants.

Leur représentation du son est « quasi-magique ». De ce fait, ils ont induit dans leur façon d'interroger leur fille sur ce qu'elle entendait, une forme de rejet de l'audition. Par exemple, un des jeux les plus fréquents de cette famille est d'évoquer la possibilité d'opérer toute la famille pour que tous deviennent entendants (ou de porter des appareils). Les enfants ont appris à avoir une mine de dégoût de cette hypothèse, ce qui fait grand plaisir aux parents et les conforte dans l'idée qu'entendre n'est pas important pour eux. Ce jeu ne permet pas à Andréa de se situer de façon positive avec le handicap que représente dans son cas le fait d'entendre. La mère dit fréquemment qu'elle aurait préféré qu'Andréa soit sourde car tout aurait été plus simple. Le dispositif décrit a eu des effets rapides, au début.

Les entretiens avec les parents leur ont permis de prendre conscience d'un certain nombre d'éléments (rapports avec les entendants, prise de conscience des difficultés réelles d'Andréa). Les parents sont plus attentifs vis à vis d'Andréa. Andréa a de plus en plus de contacts avec des modèles identificatoires entendants. Je me suis présenté comme un modèle possible lors qu'entretiens que j'ai mené avec Andréa. Je lui ai expliqué que j'avais moi aussi des parents sourds, que je savais lire, écrire et parler le français et que je trouvais beaucoup de plaisir à être dans cette position. Andréa a eu de violents mouvements de contestation vis à vis de sa mère. Elle a ainsi pu exprimer sa colère d'être différente du reste de la famille.

Andréa a progressé très nettement. Elle est très investie dans l'apprentissage de la lecture.

Le deuxième texte relate une intervention, située six mois après la première rencontre, pendant la « prise en charge » d'Andréa, prise en charge qui a duré plusieurs mois et qui s'est arrêtée à la demande explicite d'Andréa, et implicite des autres partenaires (famille et école).

Vendredi 22 avril

Je suis allé à l'école d'Andréa. Théoriquement, je dois rencontrer Andréa et sa maîtresse une fois par semaine pour faire le point sur les problèmes et sur les réussites d'Andréa. Je facilite la communication entre Andréa et sa maîtresse en traduisant éventuellement les propos de l'enseignante en Langue des Signes, seule langue vraiment compréhensible à 100% par Andréa.

Depuis trois ou quatre semaines, la rencontre n'a pas eu lieu. Les progrès d'Andréa sont tels que tout le monde est rassuré... la fréquence élevée des rencontres ne se justifie donc plus autant.

Cependant, la mère d'Andréa m'a fait savoir qu'il serait judicieux d'y aller cette semaine... dernière semaine avant les vacances de Pâques.

La maîtresse m'explique qu'Andréa montre toujours autant de motivation. Elle a repris depuis le début le livre de lecture... Sachant que de toute façon, Andréa refera un CP l'année prochaine. Les premières leçons revues ont été bien comprises... La lecture à haute voix est devenue possible... Cependant, l'enseignante commence à avoir des difficultés car le texte se complique... Il utilise de plus en plus de mots peu usités (ex : vaisseau...) et des tournures de phrases plus complexes. Elle me demande de reprendre les leçons déjà vues pendant les vacances afin de ne pas perdre les acquis...

Ensuite, une discussion commence avec Andréa au sujet d'une difficulté rencontrée lors d'une activité de décloisonnement. Je sers d'interprète à Andréa qui avait beaucoup de choses à dire mais ne possédait pas suffisamment le français pour le dire à sa maîtresse directement. Tous les vendredis, les classes de GS de maternelle, de CP et la classe d'adaptation du groupe scolaire fonctionnent ensemble pendant une heure... Chaque enseignante prend en charge une activité et les élèves de ces trois niveaux sont répartis par activité. Toutes les trois semaines, les groupes changent d'activité. Lors de la première heure, Andréa a refusé catégoriquement d'aller avec la maîtresse de maternelle prenant en charge une activité d'expression corporelle.

Elle explique : quand j'étais petite, je suis allée d'abord dans une école maternelle près de chez moi... mais les enfants m'ont trouvée méchante car je ne savais pas parler... ça s'est mal passé... Ensuite, je suis allée à la maternelle de cette école... Là aussi ça s'est mal passé... on me trouvait méchante... Quand je suis venue en CP, au début, là aussi ça n'allait pas... mais j'ai fait beaucoup d'efforts... maintenant, ça va mieux... je fais des efforts pour parler mieux... et les enfants disent que je suis gentille... alors je ne veux pas retourner à la maternelle car j'ai des mauvais souvenirs...

S'ensuit une discussion où l'on expliquera à Andréa qu'en aucun cas il ne s'agit de la remettre en maternelle... Il s'agit bien d'une activité courte et ouverte aux enfants des trois classes...

Elle reprend : ma maman ne veut pas que je retourne en maternelle...

Je m'engage alors à rencontrer la maman pour lui expliquer cette organisation et lever l'éventuel obstacle...

Elle finit par dire : dans la maternelle, il y a une petite fille qui s'appelle Jennifer... Elle a des parents sourds, elle aussi. Et pendant la récréation, parfois je regarde ce qui se passe dans la cours de maternelle et je vois les enfants qui se moquent d'elle et qui disent qu'elle est méchante...

Alors je me rappelle comment c'était pour moi... je ne veux pas retourner avec les enfants qui disent ça... maintenant, je suis devenue gentille... je ne veux plus qu'on dise que je suis méchante...

Nous nous efforçons de lui expliquer qu'en fait, les enfants disent ça car ils ne comprennent pas la Langue des Signes... Alors ils croient que les enfants comme elle ou Jennifer sont bizarres et, comme parfois, ils s'énervent, ils finissent par conclure à la méchanceté. J'insiste sur le fait que, la comprenant parfaitement en Langue des Signes, je sais qu'il n'est pas question de méchanceté en ce qui la concerne.

Elle change de sujet : en plus je trouve qu'on s'occupe trop de moi... il y a l'orthophoniste qui me sort de la classe et puis il y a aussi la guidance et puis il y a toi, Alain... Moi je fais beaucoup

d'efforts. A la cantine par exemple, maintenant je ne vais plus avec ma soeur Agathe (qui est sourde). Je vais avec les copains de ma classe, qui entendent. Je vais chez les scouts, et en plus il y a Maryse, qui m'emmène chez elle le vendredi soir de temps en temps... Je ne comprends pas... ça fait beaucoup. Moi, chez Maryse, je suis loin de ma maman... Ca me rend triste... Depuis que je fais tous ces efforts, avec ma maman, on se dispute beaucoup moins... car je lui donne moins de souci... mais ma soeur travaille moins bien... elle dit des mensonges à maman qui s'énerve...et puis papa est trop gentil avec Agathe, alors c'est maman qui est obligée de crier... je vois bien que ça la met en colère...

J'insiste sur le fait que si elle apprend à parler, elle ne perdra pas sa maman... d'ailleurs, ça semble plutôt être le contraire... Avec l'enseignante, on insiste sur l'importance de continuer à faire des progrès en parole car tout n'est pas encore bien acquis. Il sera temps en juin d'alléger la prise en charge si tout se passe bien. L'objectif est de faire en sorte que le CP de l'année prochaine se passe dans les meilleures conditions.

Avec l'enseignante, nous convenons que si Andréa se braque encore cette après-midi sur l'activité décloisonnée, il ne faudra pas insister... Mais Andréa a accepté d'essayer d'y aller...

Ses facultés d'analyse montrent à quel point ses difficultés sont « articulatoires » et non langagières. Elle a su exprimer de façon très cohérente son ressenti, grâce à la Langue des Signes. Sa maîtrise du français est trop limitée pour qu'elle puisse en faire autant dans cette langue.

On peut faire quelques remarques au sujet de ces deux observations.

Andréa cumule un grand nombre de facteurs qui empêchent son développement harmonieux : l'isolement de la famille qui vit loin de tout, le grand proportion de Sourds dans la famille (4 personnes sur 5), des représentations familiales sur le monde des entendants qui empêchent Andréa de se situer aisément comme entendante, une sensibilité et une lucidité très grandes...

Andréa est confrontée à un système éducatif qui malgré la bonne volonté de ses acteurs, n'est pas vraiment apte à recevoir des enfants si « déphasés » par rapport à la « norme ».

Il est à noter que les progrès d'Andréa n'ont pas suffi. Après quelques mois d'évolution rapide, la situation a semble se scléroser de nouveau.

L'avenir proche d'Andréa est très sombre. Elle n'a pas bien réussi sa deuxième année de CP malgré les efforts conjugués (mais parfois divergents) des enseignants, des parents et des intervenants de la « guidance parentale ». L'école ne peut plus continuer à la prendre en charge de la même façon.

III - PLACE DE LA PARENTÉ ENTENDANTE

A Rapt ou rôle important ?

Comme cela a été relaté dans la biographie-type d'un EEPS, dès le berceau (même avant), les grands-parents ou les collatéraux entendants occupent une grande place dans l'éducation. Ils considèrent généralement négativement le couple parental sourd. Cette représentation négative de la surdité, émanant du point de vue exogène, s'est ancrée peu à peu, au fil de ce qui a été ressenti comme un échec de scolarisation, d'intégration et d'oralisation.

Souvent les parents sourds n'ont pas totalement réussi leur émancipation sociale ; bien des démarches administratives sont faites par la parenté entendante. Le couple sourd a vraiment du mal à se croire capable de tout prendre en charge, vu le manque de confiance en soi.

Aussi, dès qu'il s'est agi de prendre en charge un enfant, la parenté entendante, inquiète, a « proposé ses services ». Les questions pressantes ont commencé à destabiliser les nouveaux parents sourds, à un point tel, que c'est parfois avec un certain soulagement que ceux-ci leur ont confié une grande part de responsabilité dans l'éducation de leur enfant.

Pour certains grands-parents entendants, il semblerait que cela ait été l'occasion de réaliser correctement ce qu'ils n'avaient pas réussi avec leur propre enfant, du fait de la surdité. Cette prise en charge leur aurait permis de « gommer » les difficiles souvenirs de communications ratées et d'incompréhensions mutuelles.

Le parents sourds sont souvent inconscients de la place centrale qu'occupe parfois la parenté entendante. Lors des entretiens, il est arrivé que certains Sourds disent ne leur avoir laissé aucune place, mais quand il était demandé qui rencontrait les enseignants, ces mêmes parents ont fini par dire : « *Pour tout ce qui concerne les relations extérieures, c'était plus facile que ça soit un entendant, donc ce sont nos parents qui s'en chargeaient* ».

En creusant un peu, ils ont finalement remarqué l'importance capitale qu'avaient leurs parents dans le dispositif d'accompagnement de leur enfant dans la scolarité.

B - Une place contestée par les EEPS

Cette place primordiale accordée aux grands-parents n'étaient pas forcément bien vécue par les EEPS.

Les EEPS acceptent difficilement l'opinion de la parenté entendante sur leurs parents, qu'ils trouvent non justifiée. Là encore se confrontent points de vue exogène et endogène sur la Surdité.

AB : Tu as insisté auprès de tes parents pour qu'ils en fassent un ()?*

PO : Non

AB : Tu en veux à ta grand-mère?

PO : Oui....

AB : A ton avis, qu'est-ce que la grand-mère a voulu atteindre en interdisant la grossesse?

PO : Pour moi , elle ne les prenait pas du tout pour des gens responsables...

AB : Elle avait raison?

PO : Non... même... ça a été dur pour moi... mon père avait un petit salaire... ma mère ne travaillait pas... C'est ma grand-mère qui achetait tout pour moi... C'était un peu dur... Tout était pour moi, la petite fille qui entendait... Pour une petite fille, c'était bien mais ça m'a foutu les boules de voir la différence entre mes parents et moi...

AB : Si je dis que tu étais l'otage de ta grand-mère, c'est juste?

PO : Oui, un peu... Elle m'achetait plutôt...

* un frère ou une sœur

C - Réseau de relations

Finalement, cette place très grande accordée à la parenté entendante, ou occupée par elle, finit par développer une relation particulière vis à vis de l'EEPS. Celui-ci, jouant le rôle d'intermédiaire, sert de lien entre ses parents sourds et le reste de la famille.

Tous les conseils, toutes les remarques qui ne peuvent être donnés directement, le sont par le biais de l'EEPS.

Voici le témoignage de GB sur ce sujet :

GB : En fait ce qui est terrible terrible terrible, c'est que mes parents se servaient de nos enfants comme d'un moyen de contrôle concernant notre vie. C'est vrai qu'à l'époque, nous habitions le même immeuble : mes parents au troisième, ma soeur et sa famille au deuxième et moi-même au premier. Si dans notre comportement (bruit par exemple) quelque chose leur déplaisait au lieu de nous en informer directement, mes parents demandaient à nos enfants de censurer la façon dont nous pouvions faire du bruit dans notre vie quotidienne.

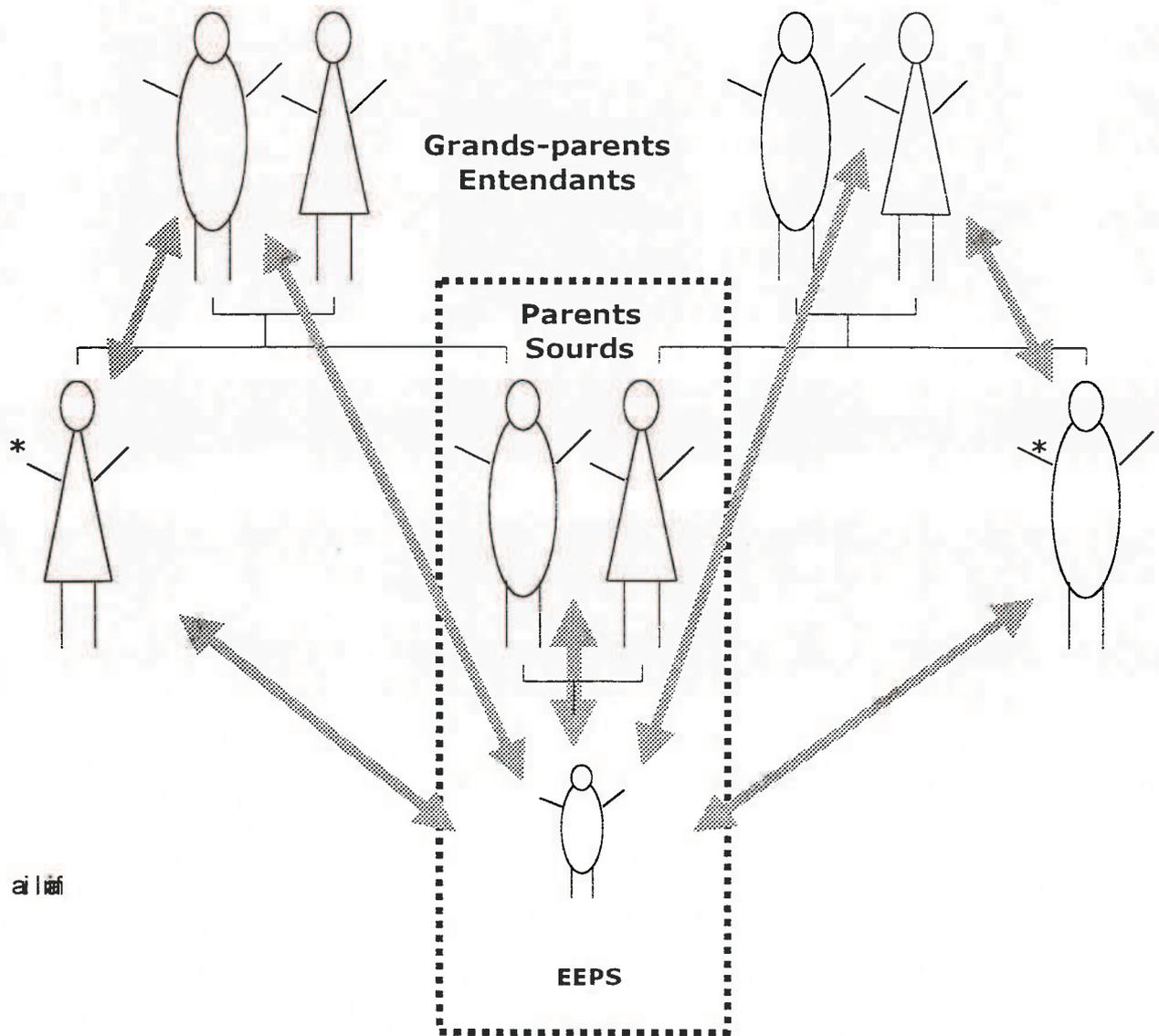
C'était assez décevant car nous jugions important que nos enfants soient en contact avec des adultes entendants pour qu'ils apprennent la langue française, l'oral. Nous trouvions tout à fait naturel qu'ils voient leurs grands-parents. Mais leur façon d'agir nous donnait l'impression qu'ils essayaient de faire avec leurs petits enfants ce qu'ils n'avaient pas réussi à faire avec nous. En quelque sorte, ils sautaient une génération, pour adopter une éducation telle qu'ils l'imaginent. En somme, pour eux, c'était un grand espoir, pour nous c'était assez curieux.

Ab. Oui, beaucoup de Sourds m'ont fait la même remarque.

Cette position n'est pas sans conséquence sur les EEPS. Ceux-ci finissent par occuper une position « hiérarchique » supérieure à leurs parents sourds, dans le réseau relationnel familial. Les Sourds sont en bout de chaîne de l'information.

Cette place peut être avantageuse : on peut ne traduire que ce qui constitue un atout pour soi et « omettre » tout ce qui causerait un désagrément, on est responsabilisé (à outrance même) ce qui peut, à certaines périodes, être vécu comme valorisant.

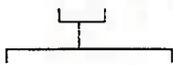
Mais, en même temps, de nombreuses difficultés sont engendrées. Les parents sourds sont infantilisés (y compris dans le regard de l'EEPS). De plus, chaque effort d'interprétation pouvant ouvrir « droit » à contrepartie, l'EEPS peut s'ériger en véritable petit tyran familial. Enfin, il est évident que les EEPS finissent par vivre très mal le fait qu'ils soient le pôle centralisateur de toute l'information familiale. On imagine aisément l'ambiance qui règne lors des repas de famille alors qu'en permanence les Sourds demandent aux EEPS ce qui se dit du côté des entendants et inversement. Un schéma peut décrire, dans une famille nucléaire avec un seul enfant, l'organisation des relations avec les entendants de la famille. Comme tout schéma, il n'a qu'une valeur « pédagogique ». Il met en évidence l'importance « stratégique » de la place de l'EEPS, celui-ci devenant, au fil du temps, la seule interface entre parenté entendante et Sourde.



ai | ❏



Réseau relationnel



Rapports de filiation

* Collatéraux entendants

On imagine aisément dans quel désarroi psychologique peuvent se trouver les personnes impliquées dans cette restructuration des relations familiales.

Les parents se sentent toujours plus dévalorisés, les enfants prennent un pouvoir excessif. Le système familial doit se reconstruire autour de ces données.

Dans certains cas, les parents décident de couper les ponts avec la famille entendante. Dans d'autres cas, la vie les sépare géographiquement de telle façon que l'influence des entendants de la famille n'est plus aussi forte.

Voici un témoignage de DH, qui illustre quelque peu ce propos.

DH : « J'ai le sentiment d'une trajectoire assez exceptionnelle du fait de la personnalité de mes parents. Mon père sort de St Jacques. Il a toujours voulu être indépendant et prendre ses décisions par lui-même. Il est maintenant à la retraite, mais il travaillait comme typographe au Figaro. Il a dû s'imposer au début face à sa mère. Je regrette le rejet que mon père a eu vis à vis de sa mère (entendante). Je ne comprends pas vraiment les tensions qui ont amené à ce conflit familial majeur. J'en ai parlé avec mon père. Il dit que ce rejet est lié à la nature despotique de ma grand-mère, qui voulait tout régenter. Il n'a réussi à vivre sa vie qu'après avoir claqué la porte de la maison maternelle. Je ressens une grande nostalgie au fait que les relations aient été difficiles entre mon père et ma grand-mère... »

La personne sourde doit ainsi quitter résolument le « giron familial » pour pouvoir vivre sa vie. Cela semble être une des réponses possibles pour que les parents sourds aient la possibilité d'avoir leur rôle de parents : couper les ponts résolument avec le milieu familial... Un comble!!!

Dans un tel cas de figure, les parents sourds se retrouvent dans une réelle place de parents, mais l'EEPS doit supporter certainement plus le poids de la surdité parentale car personne ne sert plus d'intermédiaire vis à vis de l'extérieur.

4 - On ne naît pas entendant, on le devient

A - Ambiguïté d'appartenance

Un sentiment ambigu anime les EEPS quant à leur appartenance ou leur non-appartenance à la communauté sourde. A la quasi-unanimité, aux questions posées lors des entretiens au sujet de leur sentiment d'appartenance, les EEPS ont fait part d'une proximité très grande avec le monde des Sourds.

Ils disent souvent qu'ils sont en vibration intime avec ce que les Sourds pensent, qu'ils comprennent au delà des signes ce qui est dit.

Pourtant, de façon tout aussi unanime, les parents sourds interrogés sur cette question situent leurs enfants entendants du côté des entendants.

Cette contradiction apparente a plusieurs sources.

Tout d'abord, le sentiment de proximité dont font preuve les EEPS est lié au vécu familial, imprégné de la spécificité Sourde. Ils connaissent très bien la façon dont les Sourds ressentent les choses. Ils sont en position « d'Initiés » telle que la décrit E. Goffman .

« La nature d'un individu, que nous lui imputons et qu'il s'attribue, est engendrée par la nature de ses affiliations. »

Les affiliations d'un EEPS le mettent plutôt du côté des Sourds. Certains se sont crus « Sourds » à tel point qu'ils ont pris des postes de dirigeants d'associations de Sourds. Ils ont même élaboré des discours sur les Sourds en se positionnant comme Sourd. Cette attitude, maintenant décriée par les Sourds qui préfèrent diriger eux-mêmes leurs structures associatives, a eu pour effet de rejeter les EEPS du côté des oppresseurs entendants.

Beaucoup d'indices laissent pourtant apparaître le côté entendant des EEPS. En fait de bilinguisme, les EEPS ont généralement une Langue des Signes assez pauvre, plus ou moins exprimée sous forme d'un pidgin. En réalité, si leur première langue est bien la LSF, leur langue d'usage, celle qui leur permet de faire des acquisitions nouvelles et de construire une logique, est le français.

Pour les Sourds, il semble impossible qu'un entendant puisse maîtriser la Langue des Signes aussi bien, sinon mieux, qu'un Sourd. Ce constat s'appuie justement sur ce défaut de maîtrise linguistique des EEPS.

Pendant la prise de conscience de la communauté sourde française, dans les années 70-80, les EEPS ont joué un rôle non négligeable. Parmi les premiers interprètes, ils se trouvaient en forte proportion.

On peut considérer que certains EEPS, à bien des égards, ont pris une part active à la revalorisation de la communauté de leurs parents. Leur mission « d'interprète-ambassadeur » a déclenché bon nombre de vocations parmi les jeunes néophytes entendants intéressés par la culture sourde. Certains sont devenus interprètes, prenant comme premier modèle un EEPS.

Ainsi, Joëlle Lelu-Lanièce, EEPS, fut présentatrice du premier magazine télévisé français consacré aux Sourds sur Antenne 2 dès 1975, puis l'une des premières interprètes à traduire « en simultané » l'émission « C'est la vie ». Elle publia un livre en 1985 relatant brièvement la vie d'EEPS et décrivant l'évolution de la communauté sourde de l'époque. Elle a fait acte, à cette époque, d'un militantisme certain, comme bien d'autres EEPS.

Parfois, des EEPS, par leurs attitudes un peu trop « hégémoniques », dont l'origine se trouve certainement dans leur passé difficile, ont fini par causer plus de tort que de bien à la cause « Sourde ». Croyant connaître parfaitement bien la pensée des Sourds, certains EEPS ont pris une place trop importante, empêchant ces mêmes Sourds d'accéder aux fonctions et aux places qu'ils pouvaient occuper.

C'est donc dans cette double problématique, que se situe la question de l'appartenance des EEPS à la culture sourde : appartenance certaine si l'on prend l'angle de la connaissance intime des règles qui la régit, rejet de cette appartenance par les Sourds, pour des raisons essentiellement historiques (prise de pouvoir excessif).

B - Construction de l'identité

Processus d'identification

L'un des points importants à soulever dans le déroulement de l'éducation d'un EEPS touche au choix identitaire auquel il est soumis.

L'identité culturelle d'un enfant de parent sourd oscille entre celle d'un Sourd et celle d'un entendant. Outre les paramètres psychologiques individuels, il existe un certain nombre de conditions qui le pousseront à se rapprocher d'une identité ou de l'autre. Ces conditions sont d'ordre environnemental...elles ont trait aux diverses représentations des deux cultures auxquelles il est confronté. Selon que les Sourds qui l'entourent lui renvoient une image plus ou moins positive de la communauté sourde et de ses rapports avec les entendants, selon que les entendants qu'il côtoie ont une vision plus ou moins positive de la surdité, l'enfant aura tendance à vouloir s'approcher d'un modèle ou de l'autre.

Une grande diversité existe dans les choix identitaires des EEPS. Certains se sentent « comme des Sourds », d'autres « comme des entendants », certains n'arrivent pas à se situer. Chaque cas, comme nous ne cessons de le répéter, est unique. Mais il semblerait que tous répondent en fait à une même logique de construction identitaire.

Partons du principe que l'identité est le fruit d'une confrontation entre plusieurs composantes : l'individu (avec son potentiel psychologique propre), la famille (sa structure et ses représentations sociales) et la société (par les institutions et les représentations sociales).

L'ensemble de l'enquête laisse apparaître l'importance capitale des représentations de la Surdit  aux quelles est confront  l'EEPS dans sa dynamique identitaire.

On peut construire un tableau retra ant les diverses tensions qui d terminent telle ou telle orientation identitaire, dans le cas des EEPS.

Vision	des Sourds		des Entendant
sur les Sourds	▲ Grande convivialit�		▲ Beaut� de la langue
	Solidarit�		▲ Leaders positifs
	Identit� par la langue, le mode de vie et les normes		▲ Intrigants
	Communaut� petite		▲ Inadapt�s
	Souffrance de ne pas �tre "� la norme"		▲ Agressifs
	▼ Oppression		▼ Handicap�s
sur les Entendants	▲ Oppresseurs		▲ Norme majoritaire
	▲ Agresseurs		▼
	▲ Inaccessibles		
	▲ Collaboration difficile		
	▼ Grande diversit�		

Reprenons les enseignements de ce sch ma.

Pour des raisons p dagogiques, nous  tudierons les cas extr mes possibles, mais dans la r alit , les repr sentations sont loin d' tre « pures ».

Plusieurs cas de figure peuvent donc se pr senter.

Repr sentations int gralement positives :

S/E = + E/E = +

S/S = + E/S = +

L'EEPS vit dans une famille de Sourds qui accepte parfaitement bien sa condition de Sourds et qui est bien int gr e dans le monde des Entendants. Son environnement social est plut t favorable   la culture sourde. La famille est reconnue comme sp cifique par les Entendants, sans connotation p jorative.

Dans ce cas, toutes les repr sentations culturelles s' quilibrent. On peut revendiquer aussi bien son appartenance au monde des Sourds qu'  celui des Entendants. Aucune tension n'appara t. Le d veloppement identitaire peut alors se passer dans des conditions sereines.

Cette situation ne semble  tre qu'un cas de figure th orique, rarement voire jamais rencontr e sur le terrain.

Représentations partiellement positives :

$$\begin{array}{l} \text{a) } S/E = - \quad E/E = + \\ \quad S/S = + \quad E/S = - \end{array}$$

L'EEPS est confronté à une vision des Sourds sur eux-mêmes très positive, idem pour les entendants. Les visions « croisées » sont négatives : les Sourds se méfient des Entendants et les Entendants dénigrent les Sourds.

Le système reste équilibré. La fréquence de contacts entre l'EEPS et son environnement va participer fortement à sa détermination identitaire. L'EEPS pourra développer des visions positives, en construisant une biculturalité dans laquelle il séparera distinctement les deux mondes, tout en sachant que deux visions existent mais ne se superposent pas.

Ce cas de figure est celui des EEPS dont la famille sourde s'est occupée seule, sans l'intervention, généralement dénigrante, de la parenté entendante.

$$\begin{array}{l} \text{b) } S/E = + \quad E/E = + \\ \quad S/S = - \quad E/S = - \end{array}$$

Les Sourds ont une mauvaise image d'eux, et un regard positif porté sur les Entendants. A l'inverse, les Entendants se considèrent comme « supérieurs » aux Sourds.

L'identification poussera les EEPS à se revendiquer comme purement entendants et à rejeter toute existence d'un particularisme sourd.

Ce cas de figure est celui des EEPS dont la famille sourde a confié tout ou partie de l'éducation à la parenté entendante.

Représentations totalement négatives :

$$\begin{array}{l} S/E = - \quad E/E = - \\ S/S = - \quad E/S = - \end{array}$$

Dans ce cas de figure extrême, personne ne donne une image de soi ou des autres qui soit valorisante.

Il semblerait que ces situations, quoiqu'exceptionnelles, soient le lit de pathologies plus ou moins graves.

Encore une fois, il est bon de rappeler qu'aucune de ces situations n'existe en tant que telle. Elles sont simplement exemplaires de la façon dont se construit une part de la stratégie identitaire d'un EEPS.

C - La vraie histoire du vilain petit canard

Pour terminer cette partie consacrée aux EEPS et à leur identité, il a paru souhaitable de réfléchir sur une analogie qui donner une image assez nette quoique simpliste de cette situation.

Au début de l'enquête, une hypothèse forte semblait émerger. La recherche de l'identité d'un EEPS ressemblait un peu à l'errance du vilain petit canard.

Remémorons-nous cette histoire.

Une maman cane assiste à l'éclosion d'oeufs qu'elle a couvés. Elle a la désagréable surprise de découvrir dans cette portée de canetons au duvet soyeux et jaune, un affreux petit canard, tout gris. Celui-ci fera la risée de tous ses frères et soeurs. Il finira par être rejeté par tous. Il partira alors à la recherche d'une famille. Mais tous le rejettent car il ne ressemble à aucun. Un jour, il tombe en admiration devant un cygne. Il lui parle. Le cygne lui révèle alors qu'en fait, il est un petit cygne. Une fois devenu grand, le petit cygne rejoindra la grande famille des cygnes.

La métaphore semblait bien belle. Mais, peu à peu, il a semblé que celle-ci se rapportait bien plus aux parents sourds, qui dans leur enfance, ont vécu plus ou moins les affres de la recherche d'une identité, celle-ci leur étant révélée généralement par un Sourd.

Alors pourquoi cette tentation d'assimiler le vilain petit canard aux EEPS ?

Après réflexion, on s'aperçoit que, dans la façon dont les enfants vivent la condition sourde, ils sont victimes à plusieurs niveaux de l'histoire de vilain petit canard de leurs parents.

Ils sont souvent un enjeu dans le « traitement » de la culpabilité des grands-parents entendants.

Ils subissent les représentations négatives qu'ont leurs parents sur les entendants, représentations qui prennent source dans les rejets successifs (à l'école, puis au travail) dont ils ont été victimes.

Certaines familles, inconscientes de toutes ces données, tentent de faire « payer » leur enfant de toutes ces affres.

V - EEPS et politesse

Après avoir expliqué les éléments qui conditionnent la communauté sourde et son insertion dans la société des entendants, après avoir décrit de façon aussi exhaustive que possible la vie des EEPS, nous allons détailler la façon dont les EEPS intègrent les deux systèmes de politesse auxquels ils sont confrontés, afin de pouvoir apporter une réponse, partielle, à la question : la Politesse est morte, vive la sincérité ?.

A - Éducation

La place de l'éducation familiale est prépondérante dans l'apprentissage des codes de politesse.

Comme l'indique Martine SEGALLEN, « Les repas sont le lieu par excellence d'apprentissage, d'inculcation de ces normes et codes de conduite. C'est à table, dans l'acte de manger, de consommer ensemble que les parents font acquérir aux enfants, dès leur plus jeune âge, des automatismes, ce respect qu'ils « incorporent » littéralement. » .

Pour un EEPS, il en va de même. Dès la plus tendre enfance, il baigne dans un environnement sourd, qui plus ou moins consciemment, lui inculquera ses valeurs, ses coutumes, ses rites langagiers, et son code de conduite.

Voir son père et sa mère se parler en Langue des Signes, s'interrompre l'un l'autre en appliquant les règles communicationnelles ad hoc constituera son premier point de référence.

Tous les actes de la vie quotidienne familiale sont imprégnés de ces codes qui plus tard lui permettront une socialisation. Il sentira l'agacement de ses parents lorsqu'il voudra prendre la « parole » en utilisant des codes erronés. Les jeunes enfants taperont indéfiniment sur l'épaule du parent jusqu'à ce que celui-ci, excédé, réagisse. Certains autres iront jusqu'à prendre le menton du parent et le tourner de force. Cet acte, très impoli, sera très certainement l'objet de disputes, jusqu'à ce qu'il disparaisse de la stratégie communicationnelle de l'enfant.

L'un de ses premiers codes réels sera celui qui consiste à taper sur l'épaule de sa mère ou de son père, à repérer le code de validation de cet appel (un regard du parent ou un petit signe d'attente), à patienter jusqu'à la fin de la discussion parentale avant que la parole lui soit laissée.

Petit à petit l'EEPS intégrera la grammaire de la politesse sourde, la bonne façon d'associer comportement et signe, pour devenir l'être social que ses parents rêvent qu'il soit.

Il testera ainsi toutes les procédures, repérant celles qui mettent ses parents en fureur tout

comme celles qui font apparaître un sourire ravi. Son emprise sur le monde commencera par là.

La particularité des EEPS est que très tôt, ils sont confrontés à un deuxième système de codes, celui des Entendants. Comme il a été indiqué dans un chapitre précédent, les EEPS sont confiés tôt et régulièrement par les parents sourds à un environnement qui entend, afin de favoriser l'apprentissage du français. Ils apprendront à interrompre les conversations, à utiliser les bons rituels langagiers en même temps que les mots et les structures qui composent le français.

Tout comme ils construisent de façon parallèle les deux langues, ils construiront les systèmes de politesse de chacune d'elles. Mais, à aucun moment ils n'auront conscience d'employer un code différent. Tout le processus d'apprentissage aboutit à des situations réflexes, où l'EEPS adopte la bonne formulation. Quand on demande à un jeune EEPS comment on dit telle ou telle formulation de politesse en LSF, il n'est généralement pas capable de l'exprimer, même si celle-ci lui vient spontanément au cours de l'échange.

B - Intermédiaires culturels

Etre l'intermédiaire culturel entre ses parents et le reste de la société est une place difficile car, sans arrêt, les hiatus entre politesse sourde et politesse entendante apparaissent, de la nature décrite dans le chapitre consacré à l'interculturalité.

Prenons quelques exemples.

1 - Interrompre celui qui parle

Dans une discussion normale, quelque soit la langue utilisée et la culture, il est possible d'interrompre la parole de l'Autre en utilisant un code ad hoc. Mais que faire en situation interculturelle ?

C'est l'EEPS qui est en position de choisir s'il va interrompre ou non le discours. Imaginons que le parent sourd pour qui il traduit un entretien souhaite couper la parole. Il suffit à l'EEPS de ne pas regarder son parent pour l'empêcher d'interrompre l'Entendant.

Inversement, l'EEPS peut décider de privilégier à tous les coups la parole de son parent et interrompre sans arrêt l'Entendant qui ne peut alors construire son discours correctement.

L'EEPS a donc la lourde responsabilité d'animer la discussion, faute de quoi il ne peut pas bien réussir à faire passer le message.

2 - Tutoyer - Voussoyer

Comme cela est expliqué plus haut, la Langue des Signes ne distingue pas de façon formelle le « Tu » du « Vous ». Les critères pour décider d'employer l'un ou l'autre de ces pronoms dépendent autant de la situation que du style d'énoncé.

C'est donc de façon intuitive qu'un EEPS sera amené à choisir la distance sociale entre parents sourds et locuteurs Entendants.

3 - Rituels langagiers

Les rituels langagiers existent dans chacune des langues, on ne peut cependant pas forcément dresser d'équivalence directe pour chacun d'eux. Difficile de ne pas « s'emmêler les pinces » entre les deux systèmes.

Il n'est en effet pas évident de comprendre que dire « merci » en français équivaut à un regard reconnaissant accompagné d'une légère courbette pour un Sourd.

La difficulté est accrue par le fait qu'il n'existe aucun manuel de « savoir-vivre » consacré aux Sourds, pour les raisons historiques indiquées dans un autre chapitre (interdiction de la LSF, non-reconnaissance de la culture sourde). Ces règles comportementales sont transmises entre Sourd « par imprégnation culturelle ». La fréquentation des associations de Sourds est une bonne école pour les apprendre. En fait, à aucun moment un EEPS ne peut prendre conscience par les autres de l'existence de ces règles. Elles font partie de l'implicite de la communication.

4 - Maladresses

La donnée qui fausse souvent la relation Sourd-Entendant lorsqu'elle passe par un EEPS est l'âge de celui-ci.

Plus l'EEPS est jeune, plus il lui est difficile de gérer les codes de politesse. Toute son énergie est consacrée à faire passer le message.

Prenons un exemple décrit dans un entretien.

AB: Quand tu servais d'intermédiaire avec les entendants... au téléphone, comment ça se passait concrètement?

MC: Par exemple, je prenais les rendez-vous chez le médecin par téléphone...de temps en temps j'y allais...je connaissais les maladies de mes parents.... les impôts, la banque...les courriers...

AB: Quand tu téléphonais, tu faisais comment...?

MC: Oui, c'était un problème...je disais « je téléphone de la part de Mme..ou de M. pour prendre rendez-vous... » quand j'avais encore une voix d'enfant, ça m'a posé quelquefois des problèmes car on me répondait: « passez-moi les parents... ».

AB: Quand c'est arrivé la première fois, tu te souviens de ta réaction?

MC: J'ai très mal réagi...je l'ai engueulé, je me suis mis à pleurer et j'ai raccroché. Je devais avoir 11-12 ans... J'avais téléphoné aux renseignements pour avoir le numéro des renseignements de Bordeaux... A cet âge-là on ne sait pas vraiment...Alors la personne s'est mise en colère en disant: « passez moi les parents »... J'ai dit que mes parents étaient sourds et le type a eu l'air gêné...voilà...

AB: C'est assez fréquent ce genre de situation... T'est-il arrivé des situations où tu étais gêné de servir d'interprète?

MC: Oui, tout à l'heure, j'ai dit que j'avais traduit à la banque... c'est le lieu où j'étais le plus gêné..parce que maman était gênée de faire appel à quelqu'un pour parler de ses problèmes. Le fait de ne pas arriver à gérer un compte correctement... ça a été le cas pendant quelques années... le fait que j'explique à la banque qu'il fallait patienter...que tout allait s'arranger... je sentais que maman se sentait « inférieure »...

AB: Je sens que tu essayais de compenser le malaise de maman...

MC: Oui, mon objectif était de ne pas faire sentir la surdité à mes parents.

AB: Et le courrier, c'est toi qui t'en chargeais?

MC: Mes parents ouvrent le courrier...et quand il y a des choses qui leur paraissent difficiles, ou délicates ils me le passent et je leur explique...je ne traduis pas, j'explique... Il y a une différence entre traduire et expliquer un courrier... Mon père a peur des mots qu'il lit. Quand il lit une phrase, il ne retient que quelques mots. Par exemple, sur une pub où il est écrit « payez moins d'impôts », il repère le mot « impôts » et il se met à se faire du souci car il se dit : « ça y est. Je dois encore payer des impôts. ». Il faut le rassurer...lui dire que c'est une pub pour une épargne... il faut le rassurer...entre temps, il a le temps de faire une crise de diabète... c'est un problème... surtout pour mon père...moins pour maman...

A travers ce petit exposé de situations vécues, on peut remarquer plusieurs choses.

MC ne peut être neutre dans sa position d'intermédiaire. Son attachement familial le poussera à présenter les échanges de telle sorte qu'ils ne nuisent pas à ses parents.

On peut remarquer que les malentendus sont fréquents face aux Entendants. Difficile de faire comprendre en quelques mots la situation, des conflits se produisent souvent avec les Entendants qui découvrent pour la première fois cet état de fait lié à la surdité parentale.

En somme, il paraît évident que les EEPS sont les moins bien placés pour servir d'intermédiaire entre leurs parents et le monde extérieur. Pourtant, par la force des choses, ils vivent quotidiennement les paradoxes d'une communication interculturelle approximative.

VI - EEPS et sincérité

A - Perception de la sincérité

La sincérité ne sort pas indemne du crible de la situation interculturelle. Les organes récepteurs de la communication ayant des fonctions sensiblement différentes entre Sourds et Entendants, on peut supposer que les indices permettant d'indiquer la sincérité diffèrent.

De nombreux témoignages recueillis lors de discussions informelles font état de la difficulté à cacher à ses parents sourds un sentiment, une émotion. Le visage trahit, aux yeux d'un Sourd, bien plus qu'il ne semble aux Entendants.

Un sentiment de perception quasi-magique peut être ressenti par certains EEPS qui ne comprennent pas comment leurs parents font pour être alertés par des indices habituellement insuffisants. Une anecdote rapportée à l'occasion d'un entretien informel illustre parfaitement ce propos.

« Il ne m'est arrivé qu'une seule fois de faire le mur. Pour sortir de chez moi, il fallait que je passe par le garage, pour prendre ma mobylette. J'étais terrorisé à l'idée que ma mère puisse se réveiller en sentant l'odeur d'essence qui se serait échappée par la porte du garage entrouverte, ou en ressentant les vibrations lors que je démarrerais la mobylette. Je me suis levé en essayant de faire le moins de mouvements possibles (par peur d'une vibration du plancher). Je me suis habillé dans le noir pour ne pas être trahi par la lumière s'échappant sous la porte de ma chambre. J'ai descendu les escaliers avec d'innombrables précautions. Après un long moment d'attente inquiète, dans le noir, j'ai pris mon courage à deux mains pour ouvrir rapidement, mais sans mouvements brusques, la porte du garage, que j'ai refermée dès que j'ai pu me faufiler. Le cœur battant, j'ai sorti la mobylette, l'ai poussée sur plus de cent mètres avant d'oser la mettre en route. Le retour a été tout aussi angoissant. Ce n'est qu'une fois allongé dans mon lit, en sueur, que j'ai commencé à respirer. Ma mère s'est alors levée. Elle a circulé dans la maison. J'ai bien cru qu'elle allait venir me voir mais, non, elle est retournée se coucher. Je n'ai jamais osé lui demander ce qui l'avait incité à se lever. Quand mes amis me parlaient de la chance que j'avais de pouvoir sortir de chez moi sans souci, je ne pouvais m'empêcher de penser à cette expérience ».

Cet exemple est corroboré par le témoignage de MC.

« AB: Toi et ton frère, ensemble ou séparément, avez-vous joué avec la surdité des parents?

MC: Petits, on l'a fait au moins une fois...je me souviens d'un soir, nous n'avions pas envie de dormir, alors nous sommes descendu sans faire de bruit (c'est ridicule de dire sans faire de bruit pour des parents sourds...) et on a regardé la TV dans le dos des parents...mais ils nous ont repérés... alors on est remonté en vitesse, on a fait semblant de dormir..mais maman, qui est remontée juste derrière nous, a touché la lampe, elle a senti qu'elle était chaude et nous a grondés.

Sinon, je crois que je ne me suis jamais amusé de leur surdité...J'ai une mère qui était beaucoup trop maligne pour se laisser avoir. Souvent le plus berné des deux, c'était moi.. Le men-

songe, c'était impossible...

AB: Pourquoi?

MC: Ma mère s'en apercevait tout de suite... je ne sais pas comment...peut-être à notre tête...

C'est pour ça que j'ai instauré une sorte de code...quand je sortais le soir... je convenais d'une heure de rentrée et à mon retour je l'appelais pour lui dire que j'étais là. »

La modification du rapport aux sens perturbe les repères que les EEPS acquièrent au contact des Entendants. La sincérité n'est donc pas si universelle qu'on peut le croire au premier abord. Elle dépend étroitement de codes précis valables dans un contexte culturel donné.

B - Discours de façade : le mensonge obligé

Tout au long de sa vie, l'EEPS est confronté aux questions plus ou moins dérangeantes de son entourage entendant. La surdité parentale entraîne une curiosité qu'il doit satisfaire. Se pose rapidement la question de l'intimité. Comme nous l'avons vu précédemment, l'EEPS vit deux réalités fort différentes, l'une familiale (la maison est le lieu de l'intimité), l'autre sociale. S'il veut protéger sa vie personnelle, il se voit contraint d'élaborer un discours sur la Surdité qui ne nuit ni à sa famille ni à lui-même.

Les deux systèmes de valeurs, les codes et le mode de vie étant fort différents, l'enfant ne peut trancher en faveur de l'un ou de l'autre. L'un est celui de l'ordre affectif et l'autre celui de l'ordre social.

Le plus facile est de nier la différence, ou tout au moins de la minimiser. « Mes parents s'occupent bien de moi, comme tout le monde » est plus facile à dire que « je dois faire mes devoirs tout seul » ou « mes parents ne peuvent pas s'occuper de leurs papiers tous seuls ». Rares sont les personnes de l'entourage entendant qui sachent réellement à quoi s'en tenir.

Parfois, le mensonge n'est qu'une omission, afin de ne pas dévaloriser : ne pas dire que ses parents ne savent pas lire, par exemple.

La diglossie sur la LSF ne peut que renforcer la volonté de taire les différences.

C - Relations parents - professeurs

Par sa simple présence, l'EEPS agit sur la sincérité des autres. Pour illustrer ce propos, prenons l'exemple des réunions « parents-professeurs ». L'EEPS est souvent en position de traduire ce qui se dit sur lui, au sujet des études. Il n'a même pas à travestir la réalité. La situation étant particulière, les enseignants n'osent pas prendre les libertés dont ils usent avec les autres parents. On a beaucoup de mal à dire tout ce qu'on pense quand l'élève incriminé est présent, en tout cas, on le dit avec certainement plus de tact. L'EEPS est bien conscient du côté « modérateur » de sa présence.

Pourtant, si la sincérité était une valeur universellement admise, rien ne devrait empêcher le passage d'information entre parents et professeurs. Une fois encore voici la sincérité largement battue en brèche en tant que valeur refuge.

CONCLUSION

La politesse est morte, vive la sincérité ?

Cette analyse a mis en valeur la place prépondérante du contexte social dans l'acquisition et la bonne application des règles de vie collectives.

La communauté sourde, stigmatisée, a développé son propre système de politesse, mais la confrontation avec la majorité entendante est loin d'être sereine. Les principes qui régissent la vie des Sourds sont trop mal connus du grand public.

Un enfant qui évolue dans un environnement familial sourd peut développer des compétences à vivre dans les deux communautés, celle des Sourds, et celles des Entendants. Cependant, le contexte va jouer un rôle fondamental. Les proches parents entendants font-ils en sorte que les parents sourds soient respectés ? Les voisins, l'école, l'ensemble des acteurs sociaux ont-ils une représentation positive des Sourds ? Les parents sourds ont-ils une vision positive d'eux-mêmes ?

Comme nous l'avons vu, les réponses à ces questions sont à nuancer d'une famille à l'autre.

L'enquête a mis en évidence le fait que les Sourds souhaitent **un traitement social** de la surdité qui éviterait l'aliénation des enfants. Autrement dit, développer des services d'accueil et de suivi en langue des Signes, améliorer le niveau d'étude et l'accès à l'information, augmenter sensiblement le nombre d'interprètes en Langue des Signes, informer le grand public sur la réalité du monde des Sourds sont autant de mesures efficaces pour lutter contre les lacunes éducatives dont pourraient souffrir certains enfants de parents sourds.

Mais n'en est-il pas de même pour l'ensemble de la population ?

Les réseaux de relations dans lequel vivent les individus se sont extraordinairement complexifiés. La mobilité sociale est bien plus importante qu'autrefois. Le développement extraordinaire des media a entraîné une ouverture sur d'autres milieux. Ce décroisement a probablement déséquilibré le système de politesse. Un individu qui change de milieu social doit apprendre les rituels langagiers et les postures en usage dans celui-ci. Pour peu que cet individu, par le biais de ses fréquentations associatives, d'une carrière professionnelle avec de nombreux changements de métiers, ou de plusieurs mariages successifs, soit amené à rencontrer des milieux forts différents les uns des autres, il y a grand risque de perte de maîtrise de la grammaire de la politesse. Il semble plus simple de se réfugier derrière une valeur morale qu'on pense unanimement partagée par toute la société. La sincérité devient alors le point de référence commun qui permet de reconnaître et d'être reconnu comme faisant partie d'un groupe.

Cependant, la sincérité elle-même est sujette à variations. Ce qui est sincère pour les uns ne l'est pas forcément pour les autres. Les différences entre deux cultures peuvent engendrer des incompréhensions, des malentendus voire de l'agressivité.

Nous avons pu voir, au travers de l'analyse de la situation des enfants de parents Sourds que politesse et sincérité sont renvoyés «dos à dos».

Les systèmes de politesse ainsi analysés révèlent qu'en fait, la politesse est bien vivante, peut-être plus vivante qu'elle ne l'a jamais été.

Le développement des échanges et des relations sociales tout au long du XX^e siècle ont accentué la complexité des codes. L'individu est en effet passé du village à la cité, son réseau relationnel s'est considérablement étendu. Les sources d'incompréhension du fait du mélange des strates sociales et culturelles se sont multipliées... la «persona», le masque social de la politesse, est peut-être remise en cause car moins adaptée.

Le lien social dans une société aussi hétérogène que la notre ne peut s'établir qu'à travers des valeurs universellement admises. La sincérité est-elle une ?

Il semblerait que non. La sincérité obéit à des valeurs et des codes qui sont propres à chaque culture.

Les situations interculturelles mettent en évidence cette réalité.

L'avènement de la personne est indéniable, et avec elle l'individualisme. Pourtant, on pourrait lutter contre cette tentation en rendant explicite les règles implicites de la vie sociale. Apprenons à nos enfants à accepter les différences de règles, à les repérer et à s'y adapter. Peut-être ainsi entrerons-nous dans une ère du lien social renoué, dans un monde dont la dimension s'est considérablement étendue ?

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

CUXAX Christian

Le langage des Sourds

PAYOT, Langage et société, 1983 - 206 pages

CHARDIN Daniel

Que sais-je ? Les surdités

PUF N° 148 - 125 pages

COULON Alain

L'école de Chicago

PUF, Que sais-je ? - Paris 1992 - 121 pages

DESLOGES Pierre

Observation d'un Sourd-muet

Bibliothèque nationale - Paris - 1779

ELIAS Norbert

La civilisation des moeurs

Calmann-Lévy, Agora Pocket, Paris 1973 - 342 pages

GOFFMAN Erving

Façons de parler

Editions de minuit, Le sens commun - 1987 - 277 pages

GUITTENY Pierre

Les Sourds et l'église

Mémoire de licence - Institut catholique de Toulouse - 1989 - 101 pages

GREMION Jean

La planète des Sourds

Sylvie Messinger, Grand document - Paris 1990 - 233 pages

HAGEGE Claude*L'enfant aux deux langues*

Editions Odile Jacob - Paris 1996 - 289 pages

HALL Edward T.*La dimension cachée*

Seuil, Point Essais - 1971 -

Au delà de la culture

Seuil, Point Essais - 1979 - 230 pages

Le langage silencieux

Seuil, Point Essais - 1984 - 234 pages

JOUISON Paul*Ecrits sur la langue des signes française, édition établie par Brigitte Garcia*

L'harmattan, Sémantiques - Paris 1995 - 250 pages

MOTTEZ Bernard*La surdit  dans la vie de tous les jours***LANE Harlan***Quand l'esprit entend, Histoire des sourds-muets*

Odile Jacob, Sciences Humaines - Paris 1991 - 503 pages

LELU-LANIEPCE Jo lle*Voyage dans le monde des Sourds*

Pierre-Marcel Favre, Voies et chemin - Lausanne, Suisse 1985 - 160 pages

LINTON Ralph*Le fondement culturel de la personnalit *

Dunod Bordas - Paris - 1986 - 135 pages

MAUSS Marcel*Sociologie et anthropologie*

PUF, Quadrige Paris - 1950 - 475 pages

SACKS Oliver*Des yeux pour entendre, voyage au pays des sourds*

Seuil, «la couleur des id es - Paris 1990 - 235 pages

SAPIR Edward

Anthropologie

Seuil, Point - Paris - 1967 - 380 pages

SERVIER Jean

L'ethnologie

PUF, Que sais-je ? - Paris 1986 - 126 pages

WALKER Lou Ann

A loss for words

Perrenial library, Autobiography, USA - 1986 -205 pages

Collectifs

ACTES DU COLLOQUE FRANCO-AMERICAIN

Les sourds dans la société - Education et accès

Fondation franco-américaine, 16-18 octobre 1991 - 289 pages

ALISEDO-COSTA, LECLERC, PELLEN-BERARD

De la surdit 

IRESKO - GRASS Rapport pour la Mission Recherche Exp rimentation,
Contrat 5791-70, 1985-1987, 260 pages.

BESNIER JM, COURTINE JJ, et ali.

Politesse et sinc rit 

Esprit, Soci t  - Paris 1994 - 151 pages

BATESON, BIRDWHISTELL, et ali.

La nouvelle communication

Seuil, Points - Paris 1981 - 372 pages

BEAVIN, HELMICK, WATZLAWICK, et ali.

Une logique de la communication

Seuil, Points - Paris 1972 - 280 pages

LEPOT-FROMENT Christiane, CLEREBAUT Nadine

L'enfant sourd

De Boeck Universit , Belgique - 1997 - 597 pages

Revue

AUTREMENT

La politesse, vertu des apparences

Février 1991

Cahiers de l'Histoire des Sourds - N° 0 à 4

TRUFFAUT Bernard

Association Etienne de fay - Orléans 1989

Coup d'oeil

MOTTEZ Bernard

Centre d'études des mouvements sociaux - Paris- 1979 à 1985

L'ANE

Ne dites plus «sourd-muet»

Janvier - mars 1991, Numéro 45

Vivre ensemble

Association 2 LPE - Toulouse - 1984 à 1991

Articles

ABBE DE L'ÉPÉE

«L'art d'enseigner à parler aux sourds-muets de naissance» in *Bébian*, 1827 T II

Yves DELAPORTE

Echo des familles N°621 et 622 de mai et juin 1995,